



DES CONSOMMATEURS AUX DIRIGEANTS SUR LE CLIMAT

Examen du rôle des femmes dans la transition vers une économie bas carbone

Auteurs

Mairi Dupar, CDKN/ODI et Elizabeth Tan, ODI



Remerciements

Les auteurs tiennent tout particulièrement à remercier Arjan de Haan, Bhim Adhikari et Bouba Housseini du CRDI, Rachel Marcus et Anna Locke de l'ODI, et Bedoshruti Sadhukhan de l'ICLEI-Asie du Sud pour leurs commentaires sur le rapport, qui ont beaucoup contribué à son amélioration. Des remerciements sont également adressés à Maria Jose Pacha et Gabriela Villamarin de la Fundacion Futuro Latinoamericano (FFLA) pour leurs observations de fond sur la version de synthèse, ainsi qu'à Lykke Andersen de SDSN-Bolivie et Kanchan Lama de Forest Action Nepal pour leurs commentaires. La responsabilité finale du contenu de ce rapport incombe à ses auteurs.

Un grand merci à Kate Kloppers, Zahrah Cassiem et Emma Baker de SouthSouthNorth pour les recherches photographiques et à Laurianne Claase pour son travail de relecture.

À propos de ce rapport

Ce rapport est préparé par l'Alliance pour le climat et le développement (CDKN: Climate and Development Knowledge Network), et l'ODI pour le programme Gender Equality in a Low Carbon World (GLOW) et financé par le Centre de recherches pour le développement international du Canada. Il est spécialement destiné aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et aux organismes de financement de la recherche qui cherchent à comprendre les lacunes des données factuelles sur l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone. Pour obtenir une synthèse de la politique et des recommandations à l'intention des décideurs, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :

<https://glowprogramme.org/resources>

Conception et mise en page :

Ink Design Publishing Solutions, Le Cap, www.inkdesign.co.za

Table des matières

Synthèse.....	2
---------------	---

CHAPITRE 1

Introduction	5
--------------	---

CHAPITRE 2

Un monde du travail en mutation	14
---------------------------------	----

CHAPITRE 3

Économies vertes	17
------------------	----

CHAPITRE 4

Récits féministes sur l'atténuation du changement climatique	21
--------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE 5

Comparaison de l'intégration du genre dans les évaluations du GIEC	24
--------------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE 6

Recherche et action sectorielles	28
----------------------------------	----

CHAPITRE 7

Les transitions justes	40
------------------------	----

CHAPITRE 8

Programmes climatiques des pays	48
---------------------------------	----

CHAPITRE 9

Résumé et recommandations	62
---------------------------	----

ANNEXE 1

Méthodologie détaillée recherche – analyse – extraction et codage de l'étude	67
------------------------------------------------------------------------------	----

Références.....	72
-----------------	----

Synthèse

Les acteurs étatiques et non étatiques s'orientent vers des économies à zéro émission de carbone en réponse aux objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique, qui engage les pays à limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, et à se rapprocher le plus possible de 1,5°C. Afin d'atteindre l'objectif de 1,5°C ou de 2°C, il faudra réduire rapidement, profondément et durablement les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale, pour atteindre des émissions nettes nulles dans les années 2050 et des émissions nettes négatives au cours de la période suivante (voir encadré 1 et GIEC, 2022b).

Les transformations économiques nécessaires bouleverseront le monde du travail puisque certains emplois non compatibles avec le climat devront disparaître. De nouveaux métiers bas carbone ont commencé à se créer, et la tendance devrait se poursuivre. Les transitions prévues par les gouvernements sont définies dans les contributions déterminées au niveau national (CDN), les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), les stratégies d'économie verte et un nombre croissant d'objectifs volontaires de décarbonisation dans les secteurs privé et financier.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'inégalités existantes dans l'emploi rémunéré, dans l'économie des soins et dans la société en général. En effet, la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine et d'autres crises ont aggravé les inégalités existantes. Le monde connaît actuellement un réchauffement climatique de 1,15°C par rapport aux niveaux préindustriels. Ce réchauffement a déjà entraîné des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, ainsi que des changements à évolution lente, qui affectent davantage les plus pauvres et les plus défavorisés de la société.

L'inégalité met en opposition l'opulence par rapport à une pauvreté extrême, la sécurité de l'emploi par rapport à la précarité et à la vulnérabilité de l'emploi. Il existe également une dimension importante de genre. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois rémunérés informels et précaires. Dans le monde, la plupart des travaux non rémunérés dans le secteur des soins sont occupés par des femmes, qui subissent de façon plus importante les effets des crises. De ce fait, l'autonomisation économique des femmes (WEE, women' economic empowerment) doit être pleinement intégrée dans la transition mondiale vers une économie zéro émission nette.

Encadré 1 : « Économie mondiale zéro émission nette » versus « transitions vers des économies bas carbone »

L'objectif mondial ultime est de parvenir à une « économie zéro émission nette » compatible avec l'Accord de Paris. Des communautés, des entreprises ou des pays entreprennent des transitions « bas carbone », dans l'objectif général du zéro émission nette. À micro et moyenne échelles, les activités de transition peuvent encore produire de faibles émissions, ou capter et bloquer le carbone et d'autres gaz à effet de serre (comme dans le cas des activités d'utilisation des sols écologiquement réparatrices).

Il n'existe pas de définition unique de l'autonomisation économique des femmes, mais la plupart des experts mentionnent les aspects suivants :

1. La place des femmes sur le marché du travail
2. La qualité de l'emploi (les niveaux de revenus, la sécurité/fiabilité du travail, etc.)
3. L'accès au développement des compétences
4. L'autonomie (pouvoir décisionnel sur les biens économiques, la vie, le bien-être)
5. Les ressources (juridiques, financières, sociales qui permettent aux femmes d'avoir un travail décent)
6. L'économie des soins (charge du travail non rémunéré).



Projet mené par des femmes sur la sécurité alimentaire et les forêts, Cameroun. © CIFOR-ICRAF

Cette étude a passé en revue la littérature académique et informelle ainsi que des débats de politiques afin de déterminer si l'autonomisation économique des femmes, dans tous ces aspects, a été intégrée dans les discussions sur les transitions bas carbone.

L'étude a été commandée par GLOW – **Gender Equality in a Low Carbon World** (2021–2024), un programme de recherche du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) au Canada. GLOW finance un ensemble de 12 projets de recherche-action portant sur les moyens de renforcer l'autonomie économique des femmes grâce à des processus bas carbone dans des secteurs et des chaînes de valeur spécifiques des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'objectif principal de l'étude était de déterminer où se situent les lacunes en matière de preuves et comment le programme GLOW peut contribuer à combler ces lacunes et à faire progresser la compréhension conceptuelle et encourager des pratiques plus équitables entre hommes et femmes.

L'étude a révélé que, jusqu'à présent, les économies ont rarement intégré l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone. Les questions de genre et de vulnérabilités intersectionnelles des personnes (l'âge, l'origine ethnique, la classe, la caste, le handicap, etc.) sont peu abordées dans la littérature existante sur l'économie de l'atténuation du changement climatique. Ces notions sont souvent présentées comme les « économies vertes » ou la « croissance verte ». Il est temps, voire urgent, de combler cette lacune.

Un ensemble de publications féministes transversales sur le genre et le changement climatique ont joué un rôle important en mettant l'accent sur la participation des femmes à la prise de décisions liées au climat. Les principaux chercheurs et défenseurs impliqués ont réussi à sensibiliser davantage aux questions de genre dans les processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces travaux traitent toutefois de manière moins approfondie d'autres aspects de l'autonomisation économique. Ils se sont surtout intéressés aux impacts du changement climatique sur les femmes et au rôle des femmes dans l'adaptation. L'accent a été moins mis sur l'atténuation du changement climatique.

Depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, les discussions politiques mondiales et les publications de référence se sont concentrées sur le concept de « transitions justes ». Les « transitions justes » visent à compenser les travailleurs employés dans des industries d'extraction de combustibles fossiles ou dépendantes de ces derniers, en les formant et en les redéployant vers des emplois plus durables sur le plan environnemental.

D'une grande force rhétorique et faisant souvent la une des journaux, ces réflexions axées sur le marché du travail et les compétences ont été défendues par des syndicats qui se sont davantage intéressés aux industries polluantes à prédominance masculine des pays du Nord. L'Organisation internationale du travail (OIT) a produit de solides analyses sur les implications de genre et intersectionnelles plus subtiles des transitions vers des emplois bas carbone. Cependant, leurs analyses n'ont jusqu'alors pas été suffisamment prises en compte dans les structures des politiques mondiales, telles que les décisions de la CCNUCC sur les « transitions justes ».

Ainsi, jusqu'à récemment, il n'y a eu que peu de discussions sur la façon dont les travailleurs débutant aux postes les plus défavorisés, notamment les femmes, les travailleurs du secteur informel et les travailleurs ruraux du Sud, peuvent évoluer vers un emploi plus sûr et bas carbone. Depuis peu, des coalitions d'organisations et de penseurs féministes des pays du Sud ont tenté de combler cette lacune et d'élargir les débats politiques centrés sur la « transition juste ».

Certaines des réflexions les plus audacieuses sur les liens entre l'autonomisation économique des femmes et les transitions bas carbone se retrouvent dans la littérature sectorielle, notamment sur l'agriculture, la foresterie et l'agroforesterie. Ces articles décrivent les expériences de projets pilotes et le rôle moteur des femmes en milieu rural dans la protection de l'environnement. Par exemple, les piliers stratégiques des organisations de ces femmes démontrent que leurs pratiques écologiques ont des effets bénéfiques non seulement sur le climat mondial, mais également sur les moyens de subsistance et le bien-être au niveau local.

Par contre, si la littérature dans le secteur de l'énergie contient un volet important sur le genre, elle a souvent présenté les femmes principalement comme des consommatrices passives d'énergie plutôt que comme des actrices ou des productrices d'énergie bas carbone. La question de l'autonomisation économique multidimensionnelle des femmes dans les chaînes de valeur énergétiques est un sujet émergent que la littérature aborde peu, tant au niveau théorique que pratique.

Ces avancées sectorielles sont examinées dans la présente étude, qui souligne également les liens avec les politiques. L'intégration des transitions bas carbone au niveau sectoriel et des préoccupations liées au genre est essentielle et à ne pas sous-estimer si on souhaite transformer réellement les économies en réduisant les émissions de carbone. Il faut cependant reconnaître que les discours de tous les pans du gouvernement et de l'économie sur l'intégration sont également essentiels pour stimuler l'investissement, la surveillance et la responsabilisation.

Cette étude montre que certains des travaux les plus avancés et les plus complets sur la frontière entre l'autonomisation économique des femmes et les transitions bas carbone figurent dans un nombre restreint de politiques climatiques gouvernementales. L'étude constate que les contributions déterminées au niveau national (CDN) d'Antigua-et-Barbuda, du Népal et de la République des Îles Marshall placent l'égalité des sexes au cœur de leurs préoccupations, tout en étant très ambitieuses en matière d'atténuation du changement climatique. Ces politiques semblent être bien en avance sur les travaux de recherche sur le sujet.

Le programme GLOW contribue à améliorer les pratiques locales et nationales, mais pas seulement. Grâce à la collaboration transfrontalière, la mise en commun des conclusions des différents projets et essais localisés de nouvelles pratiques commerciales peut permettre d'enrichir les rapports mondiaux et de multiplier les investissements dans des transitions économiques inclusives sur le plan social et qui tiennent en compte l'égalité des sexes.

INTRODUCTION

Pourquoi ce rapport?

L'idée de ce rapport est née parce que les besoins et les préoccupations des femmes semblaient être absents des principaux débats économiques mondiaux, notamment pour ce qui est des possibilités d'économies vertes compatibles avec l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Le monde a connu des crises économiques de plus en plus profondes en raison de chocs cumulés : la pandémie, les guerres, l'urgence climatique et la montée en flèche de la dette des pays en développement.

Les institutions financières internationales, les Ministres des finances et les investisseurs, en particulier ceux des pays les plus riches (G7, G20), se sont souvent réunis afin de discuter des feuilles de route pour sortir de la crise économique.

Parfois mais pas toujours, les dirigeants se sont engagés à « verdir » leurs efforts pour stabiliser et développer les économies – tant dans les discours que dans la pratique – en promettant d'investir davantage dans l'atténuation du changement climatique.

Il est inquiétant de constater que, tant les discours *que* les mécanismes des stratégies économiques à long terme et des programmes de dépenses à court terme ne tiennent pas compte de la dimension de genre, qu'il s'agisse de la création d'emplois, de la protection sociale ou des politiques budgétaires visant à développer les secteurs d'activité verts.

CHAPITRE 1

CE RAPPORT S'ADRESSE PRINCIPALEMENT AUX ÉTUDIANTS, AUX UNIVERSITAIRES, AUX CHERCHEURS ET AUX ORGANISMES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE, QUI S'INTÉRESSENT À LA PLACE DE LA PENSÉE ET DE LA PRATIQUE INNOVANTES ET À LA MANIÈRE DONT LES RECHERCHES INITIALES DE GLOW S'INTÈGRENT DANS LA BASE DE DONNÉES EXISTANTE.



Lorsque les dirigeants évoquent un nouveau monde d'emplois verts pour sortir de la crise, ils se concentrent généralement sur les secteurs à prédominance masculine. Les travailleurs devront changer d'activité à mesure que les industries polluantes, telles que les mines de charbon, fermeront. Ces travailleurs (principalement des hommes) devront être indemnisés et recyclés dans des emplois sûrs et bas carbone.

Dans le même temps, les impacts inégalitaires de la pandémie de Covid sur les hommes et les femmes sont bien décrits dans d'autres débats et plateformes politiques, y compris dans les analyses du Secrétaire général des Nations Unies et d'ONU Femmes. Les femmes ont été les premières à perdre leur emploi lors de la pandémie, et leur charge de soins a explosé. Sur les deux indicateurs clés de l'autonomisation que sont la participation au marché du travail et le partage des tâches de soins, le statut des femmes a régressé et n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

Le phénomène est accentué dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, particulièrement pour les travailleuses des économies rurales ou en développement. Objectif de développement durable (ODD) 5 : L'objectif de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles semble de plus en plus inatteignable. Les promesses de dépenses vertes emploient des termes tels que « inclusif » de manière superficielle, sans répondre aux besoins spécifiques des femmes à faible revenu, ni proposer de moyens opérationnels pour les transférer vers des emplois sûrs, décentes et durables sur le plan environnemental.

C'est sur la base du constat de cette approche du développement économique décousue et peu sensible aux questions de genre que le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada a lancé un programme de recherche appelé Égalité des sexes dans un monde bas carbone (GLOW, Gender Equality in a Low Carbon World). GLOW soutient 12 projets dans 17 pays à revenu faible ou intermédiaire, qui examinent comment intégrer l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone et résilientes au changement climatique (voir encadré 2).

Afin d'évaluer le travail de GLOW, la présente analyse documentaire a été chargée des points suivants :

- établir les preuves existantes des interactions entre l'autonomisation économique des femmes et les transitions bas carbone, et identifier les lacunes ;
- déterminer comment les projets GLOW contribuent à combler les lacunes identifiées ; et
- recommander comment l'action de GLOW, d'autres initiatives de recherche ainsi que des investisseurs peuvent enrichir les données sur les intersections et contribuer à améliorer les politiques et les pratiques.

L'enquête s'articule autour des questions centrales suivantes :

- Dans quelle mesure les modèles bas carbone et l'autonomisation économique des femmes sont-ils présents dans les publications ?
- Dans quelle mesure les politiques de développement bas carbone et leur mise en œuvre sont-elles liées à l'autonomisation économique des femmes, que ce soit au niveau des stratégies ou dans la pratique ? De quelles preuves disposons-nous ?

Ce rapport s'adresse principalement aux étudiants, aux universitaires, aux chercheurs et aux investisseurs dans la recherche, qui s'intéressent à la place de la pensée et de la pratique innovantes et à la manière dont les recherches initiales de GLOW s'intègrent dans la base de données existante.

La fiche d'orientation intitulée « **Women's economic empowerment : The missing piece in low-carbon actions and plans** » par M. Dupar et E. Tan (2022), et qui accompagne ce rapport, contient des recommandations spécifiques pour les gouvernements et les chefs d'entreprise sur les changements qu'ils pourraient apporter aux politiques et aux investissements.

Encadré 2 : L'égalité des sexes dans un monde bas carbone (GLOW)

Le programme Égalité entre les sexes dans un monde bas carbone (GLOW) 2021–2024 est une initiative du CRDI qui encourage la recherche de solutions prometteuses pilotées par des femmes pour des économies vertes et des actions en faveur du climat. Un aspect fondamental du programme GLOW est son approche sectorielle, axée sur des mesures concrètes et évolutives visant à renforcer la position des femmes dans les investissements verts.

Un ensemble de 12 projets de recherche du programme GLOW étudient comment, dans la pratique, les politiques et les investissements des gouvernements et des entreprises peuvent renforcer l'autonomie économique des femmes tout en assurant la transition vers des processus bas carbone, et comment ces processus peuvent être intégrés dans des secteurs et des chaînes de valeur spécifiques dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces projets de recherche pourraient enrichir de façon considérable la réflexion transdisciplinaire.

Les chercheurs travailleront à identifier les défis transversaux et les moyens d'accroître l'autonomisation économique des femmes et l'action climatique d'une manière plus intégrée dans les politiques des États et les investissements bas carbone.

GLOW a pour objectif d'influencer et de contribuer de façon significative à ces métarécits d'économies de pays à revenu faible et intermédiaire. Le projet « La transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaîne de valeur horticole en Guinée et au Sénégal » est un exemple de la manière dont la recherche-action dans le cadre de GLOW intègre l'autonomisation

économique des femmes dans tous les secteurs dans le contexte de la reprise d'après Covid-19. Le projet vise à améliorer l'autonomisation économique des femmes impliquées dans la chaîne de valeur horticole, en leur permettant d'accéder à des systèmes énergétiques propres. Il démontre les avantages de l'accès et du contrôle par les femmes des systèmes d'irrigation à énergie solaire. Les preuves présentées viennent soutenir l'établissement d'un cadre réglementaire ou de politiques publiques en faveur de la généralisation de tels systèmes.

Les 17 pays où GLOW est présent sont :

La Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, El Salvador, le Guatemala, la Guinée, le Kenya, le Malawi, le Népal, le Nicaragua, la Palestine, l'Ouganda, les Philippines, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et le Vietnam.

Le programme étudie l'autonomisation économique des femmes et l'action climatique dans l'agriculture, la foresterie, la restauration des terres et le tourisme. Les projets sont dirigés par des chercheurs locaux, qui collaborent étroitement avec les personnes ayant le pouvoir de mettre en œuvre les solutions. Une autre initiative, le GLOW Knowledge Translation Hub, vise à synthétiser les connaissances acquises dans le cadre du programme, à soutenir l'apprentissage par les pairs à travers les projets et à faire connaître les résultats aux publics internationaux concernés. Le Hub a contribué à la réalisation des travaux de recherche présentés dans ce rapport.

Pour plus d'informations sur GLOW, veuillez-vous rendre à l'adresse suivante :

<https://glowprogramme.org/projects>

Mesures des stocks de carbone. © Aulia Erlangga/CIFOR-ICRAF

Un guide pour le rapport

Basé sur la méthodologie d'examen rapide des preuves décrite plus en détail ci-dessous, ce rapport identifie quatre grands courants documentaires depuis le début des années 2000, qui traitent du rôle des femmes dans les politiques économiques bas carbone. Ces quatre courants bibliographiques sont illustrés par les « piliers » du diagramme suivant. Chacun de ces piliers présente des forces avérées, mais également des faiblesses notables.

L'étude révèle également quelques rares exemples de récits transversaux sur l'économie bas carbone, qui s'appuient sur des analyses de genre claires et intentionnelles et sur les stratégies d'égalité des sexes. Elle met en évidence la nécessité d'un plus grand nombre de récits intégrés de ce genre, qui pourront à leur tour être pleinement exploités par les gouvernements et le secteur privé.

FIGURE 1 : Récits concernant les femmes et l'atténuation du changement climatique



Source : Analyse initiale des auteurs.

Le rapport, qui fournit aux étudiants et aux chercheurs un guide de ces publications, est structuré comme suit :

Chapitre 2

Décrit l'évolution du monde du travail – dans les économies à revenu faible et intermédiaire – en termes d'(in)égalités des sexes et de changements rendus nécessaires par le changement climatique, les réponses des sociétés au changement climatique et d'autres changements structurels.

Chapitre 3

Se penche sur le développement des récits sur l'économie verte au cours des deux dernières décennies et sur la manière dont les femmes et les groupes socialement marginalisés ont été pris en compte dans ces récits.

Chapitre 4

Présente l'émergence de récits féministes sur le genre et le changement climatique, et note un parti pris en faveur des vulnérabilités des femmes au changement climatique et de leur rôle dans l'adaptation (plutôt que dans l'atténuation des gaz à effet de serre).

Chapitre 5

S'intéresse à l'attention croissante accordée aux questions de genre dans les évaluations des publications sur l'atténuation du changement climatique par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Chapitre 6

Donne un aperçu des ouvrages consacrés aux femmes et aux activités bas carbone dans des secteurs spécifiques, en indiquant quand et comment la réflexion intégrée a émergé sur le plan conceptuel et a été testée dans quelques programmes sectoriels.

Chapitre 7

Se penche sur l'émergence des discours sur la « transition juste » au niveau mondial et sur la manière dont ces discours, initialement fortement biaisés en faveur des hommes, sont de plus en plus contestés. Présente la définition élargie apportée par les mouvements et coalitions féministes principalement basés dans le Sud.

Chapitre 8

Étudie la manière dont le genre a été précisément abordé dans les plans climatiques des pays. Il se conclue en soulignant quelques efforts remarquables et avant-gardistes des gouvernements pour intégrer l'autonomisation économique des femmes aux transitions bas carbone.

Chapitre 9

Synthétise les conclusions et fournit des recommandations pour des recherches et des actions ultérieures.

Champ d'application de l'étude

Cette étude ne se focalise pas sur les impacts du changement climatique sur l'autonomisation économique des femmes. Cela orienterait le débat sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques climatiques.

De nombreuses preuves solidement documentées attestent que les dangers et les risques climatiques affectent par davantage les personnes socialement et socio-économiquement marginalisées (GIEC, 2022a). Certains groupes sont affectés de manière disproportionnée par le changement climatique dans le monde du travail. En effet, la nature de l'emploi expose davantage certaines personnes aux aléas climatiques, par exemple à la chaleur et aux fortes pluies. Cela peut également être vrai pour le genre, certaines professions exposant plus les hommes que les femmes. Les vulnérabilités sociales et économiques des personnes, y compris le droit du travail, affectent leur capacité à anticiper, absorber et réagir aux risques climatiques (Bahadur et al., 2015 ; OIT, 2018 : 29 ; GIEC, 2022a).

Cette étude est, en revanche, principalement axée sur l'évolution et la création de travail décent dans le but explicite de réduire, d'éviter ou de séquestrer les émissions de gaz à effet de serre. On parle d'« atténuation du changement climatique » ou de « développement bas carbone. »

L'étude reconnaît par ailleurs que de nombreuses interventions bas carbone – par défaut ou par conception – améliorent également la résilience climatique et soutiennent des réponses adaptatives au changement climatique. C'est notamment le cas dans les secteurs terrestres tels que l'agriculture et la foresterie respectueuses du climat, ainsi que dans le développement des énergies renouvelables décentralisées. Lorsque nous évoquons les initiatives bas carbone reconnues dans les ouvrages spécialisés comme améliorant à la fois l'adaptation au changement climatique et la résilience, nous utilisons le terme large de « développement bas carbone et résilient au climat ».

Définitions de l'autonomisation économique des femmes

Il n'existe pas de définition unique et consensuelle de l'autonomisation économique des femmes : « La question de la mesure de l'autonomisation économique des femmes n'est ni nouvelle ni résolue. La notion elle-même étant complexe, multidimensionnelle et dépendante de la culture et du contexte, il est également difficile de la mesurer. » (Dowie et al., dans Grantham et al., éd., 2021 ; 6).

Pour les besoins de l'étude, les auteurs se sont concentrés sur les six composantes suivantes de l'autonomisation économique des femmes – en gras – qui sont le plus souvent identifiées dans les rapports. Il s'agit notamment des composantes communes des essais du volume Grantham et al. (2021) du Programme Growth and Economic Opportunities for Women :

- **La place des femmes sur le marché du travail** : Les femmes bénéficient-elles d'un accès et d'une participation équitables aux segments du marché du travail liés à l'économie bas carbone?
 - Quels secteurs? Quelles femmes? Où? Quand? Comment?
- **Qualité du travail** : Le travail est-il bien rémunéré (amélioration des revenus, des actifs) et sécurisé (fiable/stable)? Comprend-il des avantages sociaux, une protection sociale globale?
- **Développement des compétences** : Les femmes bénéficient-elles ou ont-elles accès de façon

- équitable à la formation, de façon à pouvoir prétendre à des emplois dans des activités bas carbone et respectueuses du climat?
 - Quels secteurs? Quelles femmes? Où? Quand? Comment?
- **Économie des soins** : Les transitions économiques bas carbone indiquent-elles une meilleure répartition des charges dans l'économie des soins ainsi qu'une compensation pour le travail non rémunéré?
 - Quelles femmes? Où? Quand? Comment?
- **Autonomie** : Les transitions économiques bas carbone démontrent-elles un renforcement du pouvoir de décision des femmes, au niveau de leurs ressources économiques mais également de leur vie et de leur bien-être?
 - Quelles femmes? Où? Quand? Comment?
- **Ressources** : Les femmes se voient-elles offrir des ressources équitables leur permettant de mener des activités professionnelles bas carbone ou respectueuses du climat, tout en surmontant les obstacles juridiques, financiers et sociaux à leur autonomisation économique?
 - Quels secteurs? Quelles femmes? Où? Quand? Comment?

Méthodologie

L'approche pour l'examen rapide des faits est basée sur une méthodologie efficace (Hagen-Zanker et Mallett, 2013) qui a été largement utilisée par l'ODI dans d'autres domaines du développement international et de la pratique climatique, tels que les examens rapides des données pour les programmes Pathways to Resilience in Semi-Arid Economies (PRISE), Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters (BRACED) et Climate and Resilience (CLARE), entre autres.

Cette étude comprend des articles de journaux spécialisés, des livres et chapitres de livres pertinents et des études d'experts réalisées par des universités, des organismes de recherche, ainsi que par des institutions des Nations unies et intergouvernementales. Elle comprend des documents de politique gouvernementale et des analyses d'organisations non gouvernementales, en particulier celles qui démontrent des processus qualité fiables (à l'exception de la « documentation de campagne » qui a été écrite dans le but de soutenir un certain objectif politique).

Nous avons utilisé la combinaison des trois stratégies suivantes (recommandées par Hagen-Zanker et Mallett, 2013) :

1. Un procédé de recherche par mots-clés
2. La méthodologie Boule de neige
3. Le recueil de la littérature grise

1 Un procédé de recherche par mots-clés

La première partie du document utilise des approches qui s'inspirent de la méthode de l'examen systématique, c'est-à-dire « Recherche – Analyse – Extraction de données et codage », et s'appuie notamment sur la plateforme EPPI Reviewer Platform (voir détails à l'annexe 1).

Afin de procéder à l'analyse initiale et de sélectionner les travaux les plus pertinents, nous avons effectué une série de recherches par mots-clés sur EBSCO, une base de plusieurs bases de données agrégées, qui nous a donné accès à : STM Source, Business Source Corporate Plus, Environment Complete, Humanities Source, Political Science Complete et SOCIndex. EBSCO nous a particulièrement été utile pour trouver des articles de revues spécialisées. Nous avons limité la méthode de recherche par mots clés à la période 2015–2022. Cela nous a permis de nous concentrer sur la période d'après l'Accord de Paris et de gérer le volume important de résultats, comme expliqué dans la suite.

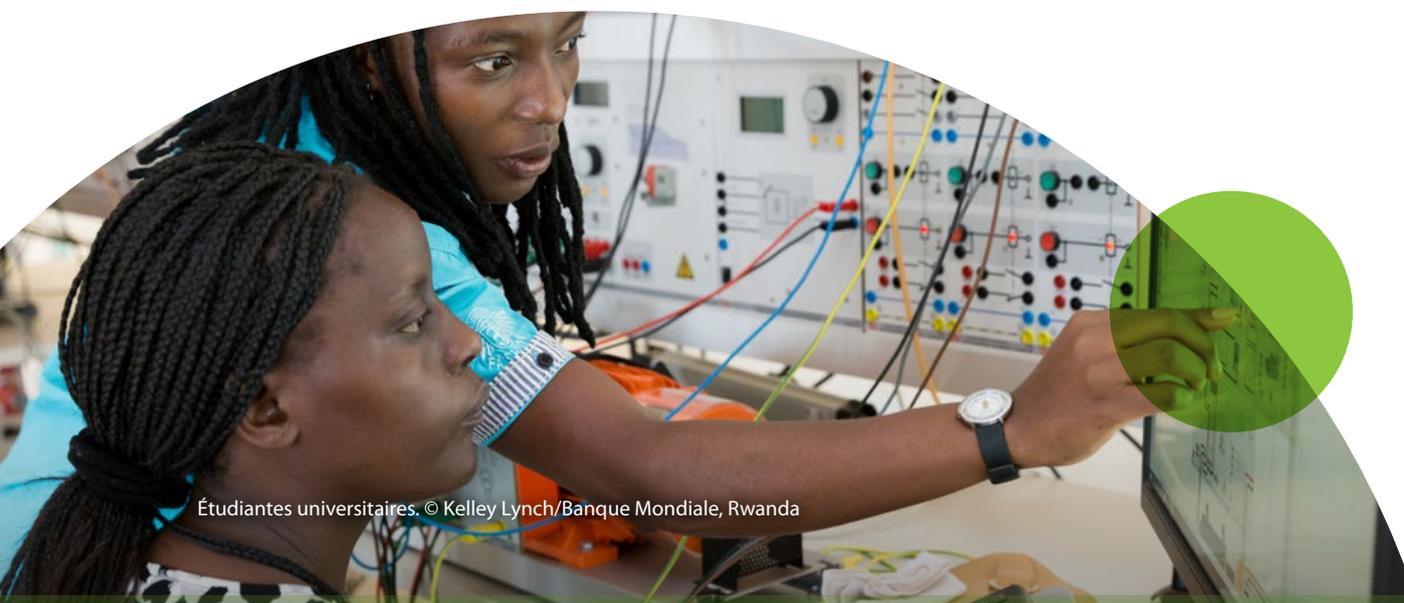
Les termes sélectionnés pour notre recherche par mots clés étaient les suivants :

- « économie des femmes » ET « autonomisation » OU « développement » ET « bas carbone » OU « zéro émission nette » OU « transition juste »
- « genre » OU « femmes » ET « changement climatique » ET « atténuation » ET « économie » OU « économie ».

Nous avons trouvé très peu de documentation sur le lien étroit entre l'autonomisation économique des femmes (telle que définie aux pages 9 et 10) et les transitions bas carbone. Un grand nombre de documents sur les transitions bas carbone mentionnaient à peine les femmes et n'ont donc pas passé notre premier test de sélection. Plus précisément :

- Dans la base de données EBSCO, le mot clé « femmes » figure dans quelque 14,300 textes de la littérature sur le développement bas carbone publiés depuis l'Accord de Paris. Cependant, après examen (par contrôle ponctuel), il s'avère que les mentions des femmes restent superficielles et, dans la plupart des cas, les auteurs font simplement allusion aux femmes dans un ensemble plus large de groupes marginalisés.
- Nous avons recherché des études plus approfondies et pertinentes sur l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone en limitant la recherche aux publications qui comportaient les mots « femmes » et « bas carbone » ou « transition juste » dans le titre ou le sujet de l'ouvrage. Nous avons exclu les textes qui ne traitaient que des *impacts du changement climatique* sur les femmes ou *des conséquences des catastrophes climatiques* sur les femmes, ou du rôle des femmes, mais exclusivement dans *l'adaptation au changement climatique*. Nous avons recherché des travaux portant essentiellement sur les « femmes » ou le « genre » et sur l'atténuation du changement climatique (comment soutenir les économies tout en évitant, en réduisant ou en emprisonnant les émissions de gaz à effet de serre). Il est important de noter que de nombreuses activités dans les secteurs de l'utilisation des terres (et dans une certaine mesure dans d'autres secteurs) ayant des composantes climatiques explicites peuvent être transversales pour l'adaptation et l'atténuation.
- Conformément à l'orientation géographique de GLOW, l'étape recherche – analyse – extraction et codage s'est focalisée sur les pays à revenu faible et intermédiaire. Les conclusions qui ne concernaient que les pays à revenu élevé ont été écartées. En effet, un grand nombre d'ouvrages pertinents axés sur les pays d'Europe, d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et sur le Japon ont été exclus pour des raisons géographiques.

Moins de 50 travaux universitaires ont finalement été sélectionnés en utilisant cette méthode. Il s'agit de travaux qui fournissent des réflexions approfondies et sérieuses sur l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Nous avons ensuite procédé à un examen complémentaire basé sur les méthodes Boule de neige et de la littérature grise.



Étudiantes universitaires. © Kelley Lynch/Banque Mondiale, Rwanda

2 La méthodologie Boule de neige

La méthode Boule de neige est un processus qui « consiste à rechercher les avis d'experts sur des publications traitant d'un domaine ou d'un sujet particulier – avis qui seront analysés – et de consulter ensuite les listes de références de ces publications. » (Hagen-Zanker et Mallett, 2013 : 10).

Pour cette étape, nous nous sommes appuyés sur :

- notre propre expérience d'experts dans le domaine de la croissance verte et de la littérature sur le développement bas carbone sur deux décennies ; et
- la consultation d'experts des bureaux régionaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine de l'Alliance pour le climat et le développement (CDKN), par le biais d'un processus d'examen en ligne ; et un webinaire consultatif avec le personnel du projet GLOW et des agents de recherche du CRDI.

L'étape Boule de neige a permis de recueillir une variété de documents de la littérature académique et grise. L'étude a cherché à établir dans quelle mesure la littérature rend compte des identités intersectionnelles, c'est-à-dire non seulement des opportunités pour les femmes en général, mais aussi de la manière dont les capacités, la caste, l'origine ethnique, l'âge et le sexe des femmes peuvent offrir plus de privilèges ou être discriminants sur le marché du travail, en milieu professionnel, dans la communauté ou dans le foyer. Le processus Boule de neige a contribué à faire découvrir des ouvrages intéressants dans des langues autres que l'anglais, par exemple des textes espagnols d'Amérique latine décrivant les possibilités offertes aux femmes autochtones. En raison du processus de recherche Boule de neige qui a permis de trouver des références importantes dans la littérature de 2015–2022 et dans les travaux d'experts, il était inévitable de remonter un peu plus loin dans le temps et d'intégrer des études clés datant de 2004 environ.

3 Le recueil de la littérature grise

Cette partie du document a pris en compte

« des ressources pertinentes [qui] se trouvent parfois en dehors des canaux conventionnels d'examen par les pairs (bases de données universitaires, revues).

À moins de prévoir un moyen de récupérer ces documents dans la stratégie de recherche, il est difficile d'appréhender l'ensemble des recherches disponibles, en particulier les recherches qu'on appelle la littérature grise, à savoir les documents de travail, les notes conceptuelles, les rapports des donateurs, les documents de stratégies et les exposés. » (Hagen-Zanker et Mallett, 2013 ; 11)

En plus des consultations internes avec le CDKN, le CRDI et les collaborateurs de GLOW, nous avons également exploré Google Scholar, en utilisant les mots clés décrits au paragraphe (1) ci-dessus.

La recherche dans Google Scholar, qui a porté sur la littérature académique et grise, a permis de recenser un nombre impressionnant de travaux, soit 4,9 millions d'œuvres qui mentionnaient les femmes ou le genre d'une manière ou d'une autre dans des textes sur le développement bas carbone et des « transitions justes » vers des économies bas carbone. Cette composante de l'analyse a également été limitée à la période 2015–2022.

Comme pour la recherche par mots clés et pour le processus d'analyse des travaux académiques sur EBSCO précédemment décrit, nous avons réduit le champ en nous concentrant sur le contenu du « titre » dans Google Scholar. Cette méthode a permis de limiter les résultats aux documents qui traitent en profondeur de l'autonomisation économique des femmes dans le cadre du développement bas carbone. Nous avons exclu les travaux portant uniquement sur les impacts du changement climatique sur les femmes et sur l'adaptation au changement climatique, ainsi que les travaux focalisés sur les pays à revenu élevé.

L'accès à près de la moitié des documents identifiés était payant. Nous avons tout de même pu nous procurer un certain nombre d'ouvrages ou, tout au moins, en extraire les informations principales à partir des résumés disponibles. Les lecteurs peuvent parcourir et télécharger une sélection de ces travaux sur la plateforme EPPI Review Visualiser, en complément du présent rapport (voir encadré 3).

Encadré 3 : Un aperçu de la littérature dans une présentation en ligne

EPPI Review est une plateforme en ligne qui offre des analyses systématiques de documents scientifiques. Dans le cadre de la méthode initiale basée sur la recherche par mots-clés utilisée dans cette étude, nous avons recherché et passé en revue des articles universitaires de 2015 à 2022, de façon à vérifier leur pertinence par rapport à nos termes clés autour de l'autonomisation économique des femmes, du développement bas carbone et des « transitions justes » vers des économies bas carbone. Nous avons codifié les travaux les plus pertinents en fonction des définitions de l'autonomisation économique des femmes figurant aux pages 9 et 10 du présent rapport, et nous avons téléchargé les fichiers PDF des publications en libre accès. Puis, nous avons téléchargé et codifié les publications les plus pertinentes de la littérature grise de 2015 et 2012, identifiées grâce aux méthodes « boule de neige » et de recueil de la littérature grise qui ont suivi.

EPPI Review dispose d'une fonction de « visualisation » qui décrit graphiquement les résultats du codage des chercheurs. La visualisation des résultats de l'étude permet aux lecteurs de voir – en un coup d'œil – quels éléments de l'autonomisation économique des femmes sont plus ou moins couverts dans la littérature portant sur l'atténuation du changement climatique et les transitions bas carbone.

Les résultats du codage et l'accès au Visualisateur sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3D1rwqe>

Veuillez noter que l'étude plus large couvre la période de 2000, mais les modules EPPI Review et Visualiser associés créés par les auteurs ne couvrent que la période 2015–22 (en raison du temps limité pour alimenter EPPI Review et Visualiser). La plateforme en ligne ne contient pas non plus les politiques gouvernementales telles que les contributions déterminées au niveau national (CDN), que nous identifions plus loin dans ce rapport comme la source de certaines réflexions intégrées et des plus ambitieuses. EPPI Review et Visualiser fournissent un aperçu et une compilation de la littérature académique et grise pertinente sur une période de sept ans.



La recherche dans Google Scholar, qui a porté sur la littérature académique et grise, a permis de recenser un nombre impressionnant de travaux, soit

**4,9 MILLIONS
D'ŒUVRES**

qui mentionnaient les femmes ou le genre d'une manière ou d'une autre dans des textes sur le développement bas carbone et des « transitions justes » vers des économies bas carbone.

CHAPITRE 2

UN MONDE DU TRAVAIL EN MUTATION

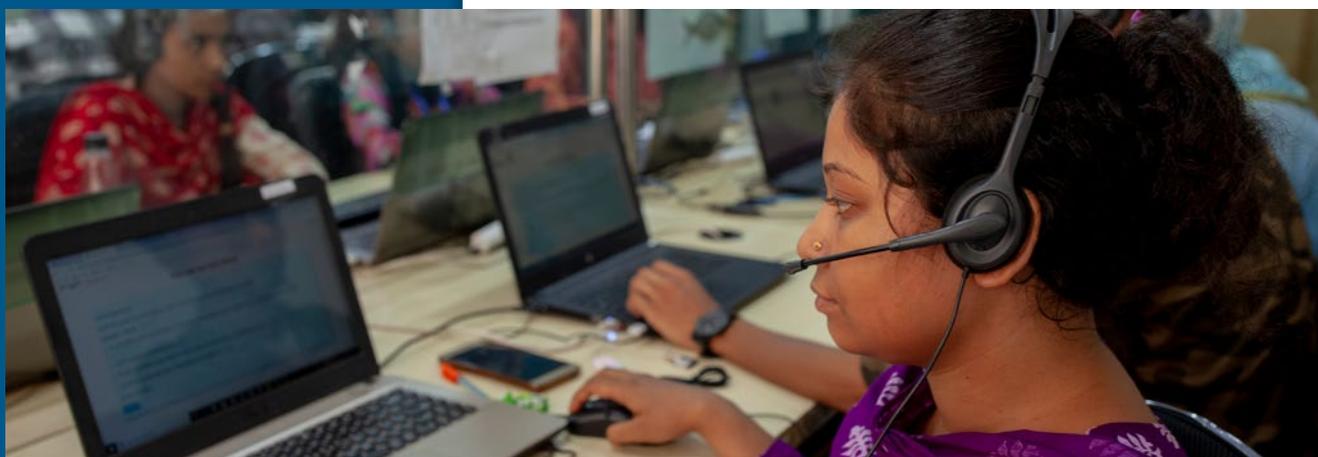
Le monde du travail est en train de changer – dans les économies à revenu faible et intermédiaire – en termes d’(in)égalités des sexes, de changements imposés par le changement climatique, de mesures prises par les sociétés pour lutter contre le changement climatique, et en réponse à d’autres chocs et changements structurels.

La crise climatique et la marche vers le zéro émission nette

Il est généralement admis que le monde se trouve dans un état d’urgence climatique. Les températures mondiales moyennes ont augmenté de 1,15°C depuis l’époque préindustrielle (OMM, 2022). Ce réchauffement est associé à la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, à l’élévation du niveau de la mer, à des eaux océaniques plus acides et moins oxygénées, à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents tels que des vagues de chaleur, des sécheresses, des tempêtes, des journées et des nuits globalement plus chaudes (GIEC, 2021). Ces changements physiques entraînent à leur tour plusieurs phénomènes : la diminution de la productivité des cultures et du bétail, des changements notables du nombre et de la diversité des espèces sauvages, la dégradation de la santé des écosystèmes, des risques accrus d’incendies de forêt et d’autres changements environnementaux, ainsi que des risques graves pour la santé et le bien-être de l’homme (GIEC, 2022a).



Les températures mondiales moyennes ont augmenté de 1,15°C depuis l’époque préindustrielle (OMM, 2022)



Parc technologique, Bangladesh.
© K M Asad/Banque mondiale

Les pertes et les dommages subis par les sociétés en raison du climat sont déjà très nombreux et touchent plus sévèrement les pays les moins développés et les petits États insulaires (GIEC, 2022a). Dans ces pays, les groupes de personnes socialement, politiquement et économiquement marginalisées, y compris les femmes issues de groupes pauvres et minoritaires, sont plus touchés que les autres (GIEC, 2022a). Les maladies et les pertes en vies humaines sont attribuables au changement climatique – directement en raison de l'exposition à une chaleur extrême, ou indirectement en raison de la propagation de maladies à transmission vectorielle et d'autres impacts en cascade (voir par exemple le GIEC, 2022a : chapitre 9).

Au total, 193 gouvernements nationaux et la Commission européenne ont ratifié l'Accord de Paris sur le changement climatique (CCNUCC, 2015). Il engage les Parties à limiter le réchauffement planétaire à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et à un niveau aussi proche que possible de 1,5°C, afin de limiter les risques climatiques pour les systèmes sociaux, économiques et écologiques.

Le monde a désormais dépassé son « budget carbone », soit la quantité de gaz à effet de serre supplémentaire injectée dans l'atmosphère qui serait compatible avec un réchauffement mondial de 1,5°C, de sorte que le dépassement de l'objectif de température est plus que probable. Seule « une transformation radicale de l'ensemble du système peut permettre de réaliser les énormes réductions nécessaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 », a déclaré le PNUE dans son dernier rapport (PNUE, 2022).

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental (GIEC, 2021) sur l'évolution du climat, la voie à suivre à moyen terme, étant donné ce « budget carbone » limité, doit consister à réduire progressivement les émissions nettes à zéro d'ici le milieu du siècle.



« IL EST INCONTESTABLE QUE L'ACTIVITÉ HUMAINE A INDUIT UN RÉCHAUFFEMENT DE L'ATMOSPHÈRE, DES OCÉANS ET DES TERRES. DES CHANGEMENTS RAPIDES ET GÉNÉRALISÉS SE SONT PRODUITS DANS L'ATMOSPHÈRE, LES OCÉANS, LA CRYOSPHERE ET LA BIOSPHERE. » (GIEC, 2021)

Poussés par un sentiment d'urgence face à cette crise, les pays à revenu faible et intermédiaire ont sollicité la coopération internationale, notamment financière, pour financer les besoins de développement de leurs populations dans le cadre de transitions vers des économies bas carbone.

L'Accord de Paris appelle à un financement du développement pleinement compatible avec l'objectif 1,5°C. Dans la pratique, cela signifie qu'il est insuffisant d'investir dans des activités « vertes » telles que les installations d'énergie renouvelable et l'agriculture de conservation, si les pays continuent à poursuivre des activités polluantes telles que la production d'énergie au charbon ou la déforestation (Whitley, et al., 2018). Il est primordial de faire ces deux choses à la fois : augmenter les investissements verts et éliminer progressivement et le plus rapidement possible les investissements « bruns ».



L'Accord de Paris reconnaît également la situation particulière des femmes. La transition vers un monde à 1,5°C passe en partie par le renforcement des capacités des individus dans la société :

« Le renforcement des capacités devrait être impulsé par les pays, fondé sur les besoins nationaux et y répondre, et favoriser l'appropriation par les parties, en particulier par les pays en développement, y compris aux niveaux national, sous-national et local. Le renforcement des capacités devrait être un processus efficace, itératif, participatif, transversal et sensible à la dimension de genre. » (CCNUCC, 2015 : Article 11 : 2)

L'article 7 de l'Accord de Paris sur l'adaptation au changement climatique appelle à l'action pour tenir compte de la problématique hommes-femmes et considérer les « groupes, communautés et écosystèmes vulnérables ». Cependant, ses articles sur l'atténuation du changement climatique ne tiennent compte ni des inégalités sociales, ni de la possibilité que des mesures d'atténuation puissent aider ou nuire différemment à certains groupes de personnes. Cette omission a ensuite été comblée par la création en 2018 du Comité d'experts de Katowice sur les incidences de la mise en œuvre des mesures de riposte de la CCNUCC, bien que ce comité n'ait pas encore pleinement réalisé son potentiel pour ce qui est de répondre aux préoccupations liées au genre (voir les chapitres 7 et 8).

Les disparités entre les sexes

Partout dans le monde, les femmes sont universellement et généralement en retard sur les hommes en ce qui concerne les multiples mesures du développement. Le terme « gender gap » est utilisé pour désigner ces disparités (Programme des Nations Unies pour le développement, s.d. ; Nations Unies, s.d.).

Seuls quelques indicateurs d'autonomisation économique des femmes sont systématiquement mesurés dans les pays et à l'international. Si l'on se réfère à des indicateurs communs tels que la participation aux emplois formels, la situation des femmes a régressé depuis le déclenchement de la pandémie mondiale en 2020 et ne s'est guère améliorée depuis (Forum économique mondial, 2022 ; Nations Unies, 2022 : 26, 28, 37).

Le rapport 2022 des Nations Unies *sur les objectifs de développement durable* constate que le monde n'est « pas sur la bonne voie » pour atteindre les principaux objectifs de l'ODD 5. Les problèmes d'inégalité des sexes et, plus encore, « les retombées sociales et économiques de la pandémie ont davantage assombri la situation. Les progrès reculent dans de nombreux domaines, y compris le temps consacré aux soins non rémunérés et au travail domestique. Et malgré le dynamisme des femmes face à la Covid-19, elles restent à la traîne par rapport aux hommes pour ce qui est d'obtenir les postes de décision qu'elles méritent » (ONU, 2022 : 36).

ÉCONOMIES VERTES

Au cours des deux dernières décennies, les femmes et les groupes socialement marginalisés ont été peu mentionnés dans les discours sur l'économie verte.

Dans le même temps, de nombreux documents ont porté sur la nécessité de réorienter les économies nationales et mondiales vers des émissions faibles (décarbonisation) et sur l'évaluation des coûts comparatifs de l'atténuation du changement climatique à l'échelle de toute l'économie. Ces documents comprennent d'importantes recherches sur les liens intrinsèques entre la réduction de l'extrême pauvreté et les transitions vers une économie mondiale bas carbone. Nous résumons cette littérature en parlant d'« économie verte », qui est l'un des termes communs adoptés dans ce domaine, tandis que la « croissance verte » en est un autre. Nous constatons qu'à quelques exceptions près, ces différents travaux abordent très peu les questions de genre, si tant est qu'il en soit fait mention.

La littérature sur l'économie verte s'est d'abord attachée à plaider en faveur de l'investissement dans l'atténuation des changements climatiques face au scepticisme général ou à la résistance pure et simple des décideurs du gouvernement et de l'industrie. *Le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique* (Gouvernement du Royaume-Uni, le Trésor de Sa Majesté, 2006) n'a pas été le premier rapport à examiner l'aspect économique de la lutte contre le changement climatique, mais il a été extrêmement influent dans l'argumentation au niveau international. Le *Rapport Stern* a établi de manière catégorique que la croissance économique devait être dissociée des émissions de gaz à effet de serre et qu'il serait moins coûteux de mettre en œuvre des mesures d'atténuation du changement climatique maintenant que de supporter les coûts d'un changement climatique non atténué à l'avenir. Le rapport examine les défis des « pays en développement » et/ou des « pays et peuples les plus pauvres » dans leur ensemble (Gouvernement du Royaume-Uni, le Trésor de Sa Majesté, 2006 : vii). Une réflexion sur le « coût social du carbone » évalue les dommages causés au bien-être humain par chaque unité supplémentaire de gaz à effet de serre émise ; le genre est brièvement mentionné dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et de la vulnérabilité.

Au cours des années suivantes, la possibilité de dissocier les émissions du PIB par habitant a commencé à être intégrée dans la pensée économique et a été prouvée en pratique (Ritchie, 2021). Les économistes et les experts en développement ont élargi la vision du monde du *Rapport Stern* pour explorer les implications plus nuancées de la « croissance verte » au sein des sociétés. Ils se sont posés les questions suivantes : Quelles formes de production et d'activités commerciales devraient changer, et comment? Quels emplois, flux d'investissement et immobilisations seraient affectés et comment?

CHAPITRE

3

LA LITTÉRATURE SUR L'ÉCONOMIE VERTE S'EST D'ABORD ATTACHÉE À PLAIDER EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT DANS L'ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FACE AU SCEPTICISME GÉNÉRAL OU À LA RÉSISTANCE PURE ET SIMPLE DES DÉCIDEURS DU GOUVERNEMENT ET DE L'INDUSTRIE.



L'expression « croissance verte inclusive » a commencé à être largement utilisée par les grandes institutions internationales et multilatérales. Les rapports sur les stratégies ont étudié les formes de politiques fiscales et du travail qui seraient nécessaires pour offrir un emploi décent et des avantages sociaux aux plus pauvres, à mesure que les politiques et mesures d'atténuation du changement climatique commençaient à être adoptées (Faye, 2012 ; GGGI et al., 2014). Ces travaux ont défini les possibilités de transition vers une économie bas carbone, principalement au niveau des pays. Ils n'ont accordé qu'un traitement superficiel aux préoccupations et aux mesures ciblées nécessaires pour que les femmes et les autres groupes défavorisés de la société bénéficient de ces transitions.

Reflétant l'esprit de l'époque, l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI) a été fondé en tant que groupe de réflexion en 2010 et s'est transformé en organisation internationale lors du sommet Rio+20 en 2012. En partenariat avec plusieurs organismes des Nations Unies, GGGI a ensuite créé à cette époque la Plateforme de connaissances sur la croissance verte (GGKP). Une importante étude de deux ans menée par des experts universitaires et aboutissant au rapport *Green Growth in Practice* (GGGI et al., 2014) visait à « accélérer l'apprentissage et à éclairer la conception des programmes de croissance verte [sic] en analysant les premières expériences » (GGGI et al., 2014 : Introduction). Axé principalement sur les transitions économiques bas carbone et sans traitement explicite de la dimension du genre, *Green Growth in Practice* a reconnu les tensions sociales inhérentes à la restructuration économique : « Des politiques de développement du marché du travail et des compétences permettent d'éviter les goulets d'étranglement des investissements, d'accroître les possibilités d'emploi, de faciliter la transition des travailleurs des secteurs en déclin et de réduire les inégalités sociales, en particulier pour les travailleurs marginalisés et peu qualifiés » (GGGI et al., 2014 : 130).

La principale allusion à l'intégration de l'égalité des sexes et des objectifs climatiques dans l'étude est la référence à la feuille de route nationale pour la croissance verte du Cambodge, mais en termes d'adaptation au changement climatique plutôt que d'atténuation. Cette feuille de route s'engageait « à créer des emplois, à accroître la résilience de l'environnement et de la population aux impacts négatifs, soutenant ainsi la croissance économique et le bien-être humain et environnemental à long terme. L'objectif était également de promouvoir le statut des femmes afin de parvenir à une société respectueuse de l'égalité des sexes » (GGGI, 2014 : 17).

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui ont pris fin en 2015, ont été critiqués pour leur manque d'exhaustivité en ce qui concerne les cibles et les indicateurs utilisés pour mesurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Kabeer, 2015), ainsi que pour leur faiblesse perçue en matière de durabilité environnementale (Elder et Olsen, 2019 ; Hickmann et al., 2022). L'Agenda 2030, avec ses 17 objectifs de développement durable (ODD) et ses 169 cibles, réinitialise les ambitions internationales et fournit un point de mire important pour l'intégration de l'égalité des sexes (ODD5) et de l'action climatique (ODD13) – avec des préoccupations environnementales plus fermement intégrées dans les cibles des autres objectifs (Elder et Olsen, 2019).

Lorsque les OMD ont pris fin et que les ODD ont été adoptés, de nouveaux travaux conceptuels ont été réalisés sur la base d'une analyse antérieure de la relation entre l'investissement dans des mesures d'atténuation du changement climatique à l'heure actuelle et la réduction des impacts du changement climatique et de leurs coûts à l'avenir. Granoff et al. (2015), par exemple, ont fait valoir qu'il serait possible – bien que difficile – d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2030 (ODD1) tout en effectuant une transition vers un développement bas carbone d'ici 2030 qui serait compatible avec l'objectif zéro émission nette de carbone d'ici 2050. Granoff et al. ont reconnu les profondes implications sociales de tels changements économiques, bien que les relations entre les sexes ne soient pas explicitement abordées :

« Un fait incontournable est l'ampleur de la transformation structurelle et des ambitions politiques connexes qui sont nécessaires pour atteindre l'un des objectifs zéro émission nette [zéro extrême pauvreté, zéro émission]. Même si l'éradication de l'extrême pauvreté est assez claire d'un point de vue éthique, les intérêts des personnes extrêmement pauvres ne s'alignent qu'au mieux partiellement avec les intérêts des responsables politiques. » (Granoff et al., 2015 ; 46)

Vue à travers le prisme du genre et des formes croisées de discrimination économique et sociale de nos jours, cette conclusion semble particulièrement prémonitoire et définitive.

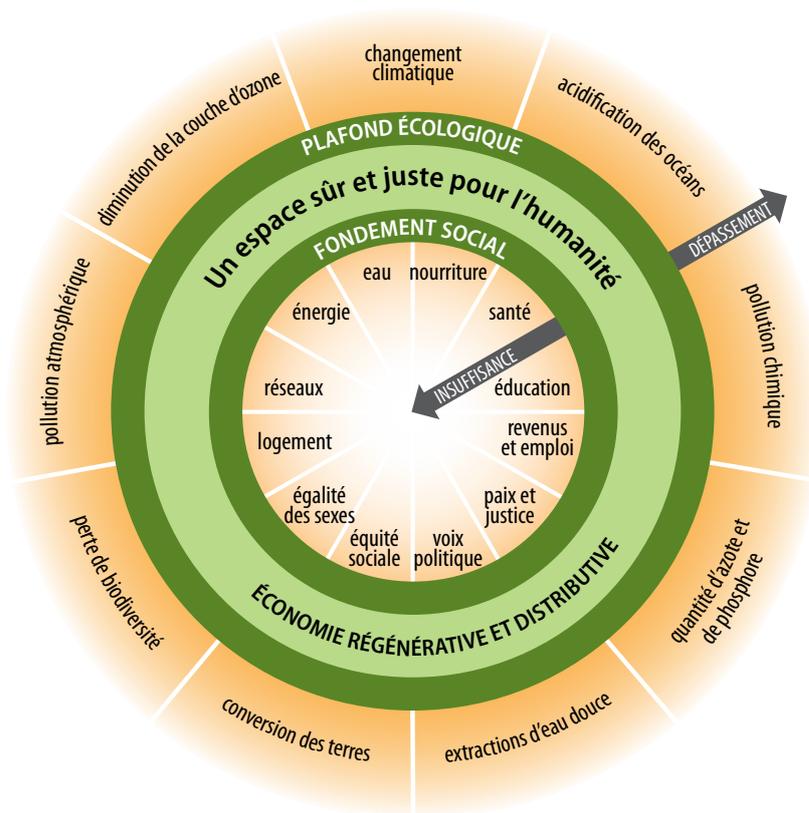
Plus récemment, une importante étude quantitative réalisée par McGee et al. (2020) a analysé la relation entre l'égalité des sexes et les résultats en matière de réduction des émissions. Ses conclusions intrigantes soulèvent la question de savoir si l'égalité des sexes peut être *instrumentalisée* dans la transition vers des émissions plus faibles (ce qui complète les arguments *éthiques* en faveur d'une transition vers zéro émission nette d'une manière équitable pour les hommes et les femmes). Les auteurs ont construit un modèle de régression en panel à effets fixes, basé sur des données provenant de 140 pays. Alors qu'il a été historiquement observé que les augmentations des émissions de dioxyde de carbone par habitant accompagnaient la croissance du PIB par habitant, McGee et al. ont constaté « ... qu'une meilleure égalité entre les sexes dissocie [cette relation entre] la croissance économique et les émissions. » La conclusion ne suggère pas qu'une plus grande égalité entre les sexes soit nécessairement associée à une baisse des émissions – seulement que l'égalité entre les sexes semble « dissocier » ou défaire la corrélation PIB-émissions, c'est-à-dire que les émissions peuvent augmenter moins rapidement. En outre, les conclusions « n'indiquent pas que l'égalité des sexes est une cause unique de dissociation, mais plutôt un facteur corrélatif important dans les cas de dissociation » (McGee et al., 2020 : 11). Ces travaux ouvrent la voie à plusieurs nouvelles questions qui restent à approfondir.

Un cadre conceptuel très influent de la dernière décennie a réuni les volets de l'égalité des sexes, de la justice sociale et de la durabilité environnementale et a été publié sous le titre *Doughnut Economics* en 2017. Dans cet ouvrage, l'économiste Kate Raworth a intégré les « fondements sociaux » d'une société durable que les gouvernements se sont engagés à mettre en place dans le cadre des objectifs de développement durable, ainsi que des idées sur les « frontières planétaires » bio-géo-physiques de la terre, exposées précédemment par Rockstrom et al. (2009). Rockstrom et al. ont évalué à quel point les sociétés et les économies humaines étaient proches de franchir les limites de « l'espace d'exploitation sûr » pour neuf systèmes terrestres clés : le changement climatique, l'acidification des océans, la diminution de la couche d'ozone stratosphérique, l'interférence avec les cycles mondiaux du phosphore et de l'azote, le taux de perte de biodiversité, l'utilisation mondiale de l'eau douce, la modification des systèmes terrestres, la charge en aérosols et la pollution chimique (Rockstrom et al., 2009).

Raworth a proposé que ces limites planétaires, ainsi que les fondements sociaux des ODD, fournissent un cadre permettant de vivre dans les limites écologiques et de créer une société juste, en contrepoint de l'économie conventionnelle (voir Figure 2). Comme pour les ODD, Raworth a identifié l'égalité des sexes comme l'une des composantes essentielles d'un ordre mondial juste et durable.

L'analyse de Raworth porte sur le développement durable dans son ensemble et, à ce titre, elle dépasse techniquement le cadre de la présente analyse documentaire. « L'économie du donut » a cependant été incluse ici en raison de son influence considérable.

FIGURE 2 : Le Donut des frontières sociales et planétaires



Source : Kate Raworth et Christian Gauthier. CC-BY-SA-4.0.

Il convient également de noter une conclusion secondaire de notre étude. Au cours du processus de recherche – analyse – extraction et codage, nous avons constaté un *manque* de réflexion sur le rôle des femmes et les questions de genre dans la littérature en matière d'« économie verte » et de « croissance verte » axée sur *l'atténuation du changement climatique*. En revanche, les questions de genre et d'autonomisation des femmes semblent être beaucoup plus fréquemment abordées dans la littérature générale sur le développement durable.

Par exemple, nous avons noté dans les textes sur le développement durable des liens avec l'autonomisation économique des femmes à travers leurs rôles domestiques, en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire, des revenus des ménages et des dépenses en énergie, voyages, soins de santé et éducation. Ces rôles ont été proposés comme autant d'occasions pour les femmes d'avoir une meilleure autonomie et d'exercer une plus grande influence dans les prises de décisions. Alston et Akhter (2016) appellent à l'intégration de la dimension de genre pour éviter aux femmes et aux filles d'assumer de trop grandes responsabilités dans les réponses des ménages aux chocs.

La littérature grise, constituée de nombreux rapports et articles de la Coalition pour une économie verte (créée en 2009 ; GEC, s.d.), traite de l'impératif de s'attaquer aux injustices sociales profondes, y compris les questions de genre, dans le contexte du passage à des économies à faibles émissions, de la conservation et de l'amélioration de la biodiversité, et de l'utilisation efficace des ressources (par exemple, la réutilisation et le recyclage des matériaux). Bien que la coalition ait été qualifiée d'« économie verte », ses travaux portent sur le développement durable dans un sens beaucoup plus large.

Un examen plus approfondi des corrélations documentées et des liens de causalité entre l'égalité des sexes et divers indicateurs de développement durable mérite d'être fait à l'avenir.

RÉCITS FÉMINISTES SUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis le début des années 2000, les récits féministes sur le genre et le changement climatique se sont multipliés. Dans le contexte des pays à revenu faible et intermédiaire, ces discours ont relativement un parti pris en faveur des impacts, de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique, plutôt qu'en faveur du rôle moteur des femmes dans l'atténuation du changement climatique.

Au début des années 2000, une nouvelle littérature féministe s'est intéressée à la relation des femmes avec le changement climatique dans les domaines de la production économique et de subsistance (reproduction des ménages). Il s'agissait d'un contrepoint à la littérature sur l'économie verte présentée au chapitre 3, qui ne tenait pratiquement pas compte du genre. Cet ensemble de travaux parallèles – explicitement féministes dans leur approche – est né de travaux antérieurs sur « les rôles des femmes dans le développement durable » et a cherché à étudier : « Quels sont les rôles des femmes dans la lutte contre le changement climatique? Comment les choix bas carbone de la société pourraient-ils impacter la nature du travail des femmes? »

Au départ, la littérature sur l'économie verte décrite au chapitre 3 ne reconnaissait guère ce travail féministe. Denton (2004) a décrit l'entrée tardive du genre dans la recherche et les débats politiques sur le climat. Elle a constaté que les premiers discours regroupaient le Nord et le Sud, qu'ils se concentraient sur les mécanismes d'atténuation basés sur le marché et qu'ils mettaient l'accent sur les causes et les impacts physiques – et non sociaux – du changement climatique.

La méthode de recherche – analyse – extraction et codage, suivie de la méthode Boule de neige et de l'examen de la littérature grise ont révélé que la base de données probantes sur la vulnérabilité des femmes au changement climatique et leur rôle dans l'adaptation au changement climatique dépassait de loin les études sur les femmes et l'atténuation du changement climatique. Cela ne veut pas dire que la littérature sur les femmes et l'adaptation est exhaustive. Elle présente encore d'importantes lacunes, telles que

CHAPITRE

4



Au début des années 2000, une nouvelle littérature féministe s'est intéressée à la relation des femmes avec le changement climatique dans les domaines de la production économique et de subsistance (reproduction des ménages).

LA BASE DE DONNÉES SUR LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LEUR RÔLE DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ÉTAIT BEAUCOUP PLUS FOURNIE QUE LES ÉTUDES SUR LES FEMMES ET L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Programme de formation professionnelle,
Bangladesh. © Banque asiatique
de développement

les zones géographiques touchées par les conflits et la gouvernance fragile (Vincent, 2022), et les intersections entre les impacts climatiques, l'adaptation et la vulnérabilité au cours de la vie des filles et des femmes (Dupar et al., 2021).

Dans le domaine des transitions bas carbone, les données sur l'autonomisation économique des femmes commencent timidement à se multiplier. Des travaux pionniers à l'époque dans l'étude des intersections entre la théorie féministe et l'action climatique comprenaient un volume intitulé *Women and Climate Change*, publié par la Global Gender and Climate Change Alliance et l'Union internationale pour la conservation de la nature (GGCA et UICN, 2009). Ce volume était principalement consacré à l'adaptation et à la vulnérabilité au changement climatique. Il contient plusieurs études de cas importantes qui englobent à la fois les dimensions d'adaptation et d'atténuation, voire qui sont entièrement axées sur l'atténuation.

Ces premiers travaux féministes avaient tendance à se concentrer sur les utilisations reproductives et de subsistance de l'énergie et des produits forestiers. Les femmes étaient par exemple présentées comme des conservatrices des forêts qui utilisaient les produits forestiers non ligneux pour leur alimentation de subsistance et leurs usages médicinaux, ou comme des utilisatrices de réchauds domestiques écologiques, évitant ainsi les émissions polluantes dans les zones de cuisson et les coupes de bois non durables pour le bois de chauffage et le charbon de bois (GGCA et UICN, 2009). Dans l'ensemble, l'accent a été mis sur la contribution des femmes à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets dans leur rôle de consommatrices domestiques de divers services environnementaux (voir le chapitre 6 pour plus d'informations sur ces exemples et un résumé du diagnostic). À bien des égards, il s'agissait de prolongements des cadres et des projets de « conservation et de développement intégrés » des années 1990 et du début des années 2000 (tels que Mahanty et al., 2006) – désormais reconfigurés sous l'angle de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets (voir par exemple RECOFTC, 2011).

Aguilar (2010) a reconnu la disposition des auteurs de la littérature « traditionnelle » sur l'économie verte à dépeindre les femmes comme des victimes impuissantes du changement climatique. Cette vision des choses doit être inversée, a-t-elle affirmé, afin de reconnaître les femmes comme des agents puissants du changement dans la construction d'un monde bas carbone et résilient au changement climatique. Leur rôle en tant que chefs de file est primordial. Les femmes peuvent aider ou entraver les stratégies portant sur des questions telles que la consommation d'énergie, la déforestation, les incendies de forêts, la croissance démographique et économique, le développement de la recherche scientifique et des technologies et l'élaboration des politiques (Aguilar, 2015 : 173–174). Andersen et al. (2017) invitent à mieux comprendre les circonstances compliquées dans lesquelles les femmes deviennent décideuses au sein de leur foyer, dans le contexte de l'action climatique.

Critiquant les discours sur l'économie verte qui ne tiennent pas compte du genre, des universitaires féministes ont affirmé que :

- Les études de faisabilité pour les interventions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique doivent comporter des stratégies spécifiques en matière de genre, étant donné que ces interventions peuvent elles-mêmes avoir des conséquences sexospécifiques (Aguilar 2015 : 174).
- Les évaluations et les initiatives visant à introduire des technologies intelligentes du point de vue climatique doivent tenir compte des préoccupations et des besoins des femmes, afin d'éviter les préférences purement masculines en matière d'investissement et de développement technologiques (GGCA and IUCN, 2009).
- Les relations entre les hommes et les femmes et les actions en faveur du climat doivent être reliées à un « méta » niveau d'analyse, d'une manière qui soit pertinente pour les politiques et qui soit intrinsèquement liée aux négociations sur le climat et aux processus d'investissement. « De nombreuses études et recherches existantes sur le genre et l'environnement se

concentrent sur des secteurs, des éléments et des cas spécifiques, tels que les rôles des hommes et des femmes dans la production alimentaire, la gestion de l'eau et l'utilisation de l'énergie au niveau mondial, national ou local », a noté Dankelman à l'époque (2010 : 5–6).

La littérature féministe a permis de recueillir plusieurs exemples remarquables de pratiques anciennes établissant des liens entre le genre et la gestion scientifique dans le cadre des transformations technologiques bas carbone. Par exemple, un projet de coopération entre le Canada et la Chine dans le domaine de la production moins polluante a ciblé les émissions des industries du papier, des engrais, des plastiques et de la brasserie. Plusieurs activités ont été menées pour :

« ... accroître la participation des femmes en tant que travailleuses, techniciennes et gestionnaires. Les femmes ont reçu une formation sur l'amélioration des processus, les pratiques d'audit, le contrôle des équipements, les ordinateurs et d'autres aspects techniques de leur travail. Dans le même temps, des sessions de sensibilisation à l'égalité des sexes ont commencé à transformer les attitudes des hommes et des femmes. » (GGCA et UICN, 2009 : 191)

En Inde, la Fondation de recherche M. S. Swaminathan à Pondichéry et le Tilonia Barefoot College ont formé des hommes et des femmes à l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG) pour la gestion de l'eau. Une étude de cas a montré que « les femmes formées aux TIC [technologies de l'information et de la communication] jouent non seulement un rôle utile en tant qu'agents de changement, mais sont également capables de s'engager dans un processus d'autonomisation personnelle. » (GGCA et UICN, 2009 : 185).

Bien qu'elles aient reconnu l'absence d'un métarécit sur l'autonomisation économique des femmes et la nécessité d'un tel récit, ces pionnières féministes ont eu tendance à s'appuyer sur des preuves provenant de secteurs, en particulier des secteurs liés à l'utilisation des terres (voir le chapitre 6). Il faut reconnaître qu'à cette époque, il était difficile de faire autrement. Ces auteurs ont néanmoins soulevé des questions essentielles, qui ont eu une influence sur les travaux ultérieurs, y compris la présente étude et les travaux du programme de recherche GLOW, à savoir :

- Comment un métarécit fort et convaincant peut-il être forgé sur l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone, afin d'inciter les décisions et les investissements de l'ensemble de l'économie à être plus intelligents sur le plan climatique et plus favorables aux femmes?
- Comment un tel métarécit coexiste-t-il avec la réalité selon laquelle l'action climatique (c'est-à-dire la mise en œuvre) se déroule nécessairement dans des secteurs et des zones géographiques spécifiques?

En résumé, l'empreinte de cette pensée féministe dans la littérature académique en évolution reste assez modeste. Nous pouvons cependant, d'un point de vue actuel, retracer son héritage vital dans la politique gouvernementale, et en particulier à travers les efforts des féministes pour concevoir et mettre en œuvre le programme de travail renforcé de Lima de la CCNUCC, comme indiqué au chapitre 8.

Les premières études féministes ont estimé que les récits fondés sur le genre et portant sur l'ensemble de l'économie et la mise en œuvre sectorielle et territoriale coexistent nécessairement et se renforcent mutuellement. Ce n'est qu'après la conclusion de l'Accord de Paris en 2015 et l'apparition de nouveaux documents d'orientation et d'études évaluatives sur la « mise en œuvre de l'Accord de Paris » que nous avons pu constater une analyse solide de la dynamique de renforcement mutuel des politiques et des actions au niveau de l'ensemble de l'économie et des secteurs dans le contexte climatique. Une démonstration convaincante de la façon dont ce développement conceptuel s'est produit est évidente lorsqu'on étudie les évaluations de la littérature au fil du temps par le GIEC. Le chapitre suivant est consacré à ce sujet.

CHAPITRE 5

LE RÉSUMÉ À L'INTENTION
DES DÉCIDEURS DU
RAPPORT ATTÉNUATION DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE
(GIEC, 2014A) NE MENTIONNE
PAS UNE SEULE FOIS LE MOT
« FEMMES » OU « GENRE ».

COMPARAISON DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES ÉVALUATIONS DU GIEC

L'évaluation par le GIEC du rôle des femmes dans les transitions bas carbone fait état du faible nombre d'articles examinés par des pairs sur le sujet, même si elle montre un certain renforcement de la base de données probantes au fil du temps.

Une façon de mesurer les progrès réalisés en matière d'intégration des questions de genre dans la littérature sur l'atténuation du changement climatique consiste à examiner les évaluations de la littérature effectuées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. On peut notamment examiner ce qui a changé entre le *cinquième rapport d'évaluation* (GIEC, 2014a,b) et le *sixième rapport d'évaluation* (GIEC, 2022b). Les rapports d'évaluation comportent trois sections, correspondant au Groupe de travail I (*Sciences physiques du changement climatique*), au Groupe de travail II (*Adaptation, impacts et vulnérabilité*) et au Groupe de travail III (*Atténuation du changement climatique*).



Des jeunes femmes apprennent l'informatique.
© Visual News Associates/Banque mondiale

Le *Résumé à l'intention des décideurs* du rapport *Atténuation du changement climatique* (GIEC, 2014a) ne mentionne pas une seule fois le mot « femmes » ou « genre ». Le résumé technique ne mentionne les femmes qu'en ce qui concerne la consommation d'énergie propre au sein des ménages. (GIEC, 2014b : Tableau TS : 5).

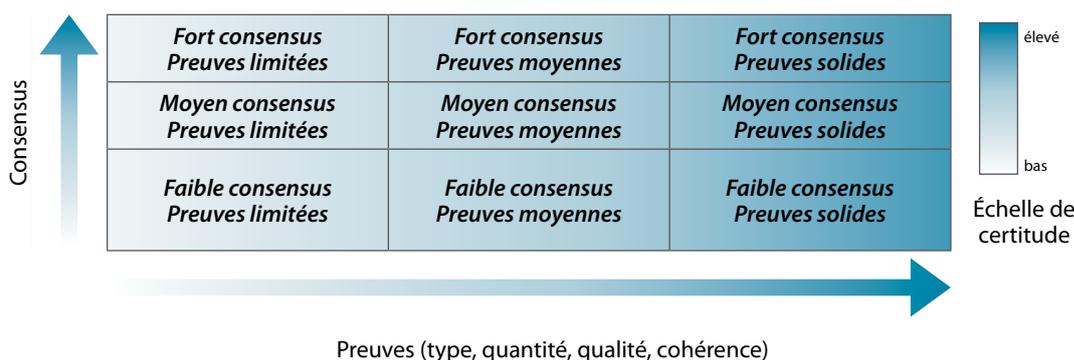
Au moment de la publication du *Résumé à l'intention des décideurs de L'atténuation du changement climatique* (2022b), des progrès avaient été réalisés en matière d'intégration du genre dans la littérature sur l'atténuation. Dans ce résumé, le mot « femmes » est mentionné une fois et le mot « genre » quatre fois. Bien que modestes, ces déclarations sont importantes et montrent que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent jouer un rôle dans les transitions bas carbone. Le GIEC a constaté, avec un haut degré de certitude scientifique, que les actions d'atténuation du changement climatique ont des impacts inégaux sur les femmes et les autres groupes sociaux marginalisés :

« Les mesures d'atténuation ambitieuses impliquent des changements importants, et parfois perturbateurs, dans la structure économique, avec des conséquences importantes en termes de répartition, à l'intérieur et entre les pays. L'équité reste un élément central du régime climatique des Nations Unies, malgré les changements dans la différenciation entre les États au fil du temps et les difficultés à évaluer les parts équitables. Les conséquences de la répartition à l'intérieur des pays et entre eux comprennent le transfert des revenus et de l'emploi pendant la transition des activités à fortes émissions vers des activités à faibles émissions. Si certains emplois peuvent être perdus, le développement à faible taux d'émissions peut également offrir plus de possibilités d'améliorer les compétences et de créer davantage d'emplois durables, avec des différences selon les pays et les secteurs. Des ensembles de mesures intégrés peuvent améliorer la capacité d'inclure les considérations d'équité, d'égalité des sexes et de justice (degré de certitude élevé) ». (GIEC, 2022b : SPM D.3.2, 47)

Encadré 4 : Les niveaux de certitude du GIEC

Cette matrice permet d'expliquer ce que le GIEC entend par degré de certitude élevé, moyen ou faible. Un niveau de certitude élevé signifie qu'il y a un fort consensus et des preuves solides dans la littérature pour justifier la catégorisation élevée, moyenne ou faible.

Une certitude faible indique que la catégorisation est basée sur peu d'études. Une certitude moyenne indique des preuves et un consensus moyens. Le niveau de certitude est indiqué en haut à droite, et augmente avec l'intensification des nuances.



Source : GIEC, 2010.

Les questions de genre sont davantage mises en évidence, ainsi que d'autres identités croisées telles que la jeunesse, le statut autochtone, etc., dans la discussion sur les questions de gouvernance autour de l'atténuation du changement climatique, dans le même volume 2022 (GIEC, 2022b). Les auteurs du GIEC évaluent en outre les faits qui prouvent que les mesures d'atténuation du changement climatique peuvent être alignées sur d'autres objectifs de développement durable ou – dans le pire des cas – les compromettre. Leurs conclusions relatives aux politiques sont résumées dans le graphique suivant :

FIGURE 3 : Synergies et compromis entre les mesures d'atténuation du changement climatique et les ODD, y compris l'égalité des sexes

Une récente évaluation du GIEC (2022b) a identifié les actions bas carbone (secteur par secteur) qui sont alignées sur d'autres ODD. Nous soulignons ici les actions sectorielles bas carbone qui, selon le GIEC, respectent l'égalité entre les hommes et les femmes (et indiquons si leur conclusion est assortie d'un degré de confiance scientifique moyen ou élevé).

SYSTÈMES URBAINS



Aménagement urbain et aménagement du territoire

Degré de certitude moyen

Les stratégies de planification urbaine peuvent améliorer l'accès des populations à faible revenu à l'emploi, tandis que « les systèmes de transport tenant compte de la dimension de genre peuvent améliorer la mobilité et l'indépendance financière des femmes ».

BÂTIMENTS



Du matériel performant

Degré de certitude moyen

« Des cuisinières efficaces et un meilleur accès à l'électricité et aux combustibles écologiques dans les pays en développement permettront aux femmes et aux enfants de gagner beaucoup de temps, qu'ils pourront consacrer au repos, à la communication, à l'éducation et aux activités productives. »



Production et utilisation d'énergies renouvelables sur site et à proximité

Degré de certitude moyen

Un accès élargi à l'énergie domestique propre pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage peut alléger le fardeau de la collecte du bois de chauffage qui incombe généralement aux femmes et aux filles. Lorsque l'électrification du secteur de l'éducation est bien encadrée, l'accès aux énergies renouvelables peut améliorer la fréquentation scolaire. (Remarque : le GIEC ne tient pas compte de la diversité des coutumes entre les pays à revenu faible ou intermédiaire, voire entre différentes zones d'un même pays.)

TRANSPORT



Passage aux transports en commun

Degré de certitude élevé



Passage au vélo, à la bicyclette électrique et aux transports non motorisés

Degré de certitude moyen

« Il est possible de mettre en avant des solutions centrées sur les personnes pour la mobilité future avec des résultats pluralistes et réalisables pour tous, lorsqu'elles ne se limitent pas à de simples rapports avantages-coûts mais incluent le bien-être et les moyens de subsistance, en considérant les transports comme un système, plutôt que des modes vaguement connectés ainsi que des programmes de changement de comportement. »

INDUSTRY



Électrification

Degré de certitude élevé

« Une meilleure électrification soutiendra et réduira les coûts des éléments clés du développement humain tels que l'éducation, la santé et l'emploi. » Un plus grand accès à l'électricité pourrait offrir plus de possibilités d'irrigation pour les communautés agricoles et donc potentiellement augmenter les revenus des agriculteurs, allant dans le sens de l'ODD 1 qui est l'éradication de l'extrême pauvreté.

Sources et toutes les citations directes tirées de : GIEC, 2022b, Figure SPM.8 ; 45.



Une femme coupe la citronnelle pour la distiller et en faire de l'huile essentielle.
© Chandra Shekhar Karki/CIFOR

Suite à l'observation de l'évolution du financement de l'atténuation du changement climatique, le GIEC estime que le financement serait mieux adapté aux besoins des populations si les fonds climatiques multilatéraux et nationaux et les banques de développement le rendaient plus accessible aux groupes mal desservis. Divers groupes de la société bénéficieraient également de l'élargissement du financement bas carbone par le biais « d'instruments économiques qui tiennent compte de l'équité économique et sociale et des impacts distributifs, de programmes d'autonomisation des femmes et de programmes d'égalité des sexes, ainsi que d'un meilleur accès au financement pour les communautés locales, les peuples autochtones et les petits propriétaires fonciers ; et d'une plus grande coopération entre les secteurs public et privé (degré de certitude élevé) » (GIEC, 2022b : E.5.4, 54).

Il est encourageant de constater ces progrès dans la littérature sur les intersections entre le genre et l'atténuation des changements climatiques. Il convient également de noter que les travaux cités par le GIEC n'examinent pas l'autonomisation économique de manière approfondie. Ils évoquent simplement au passage l'allègement de la charge de travail des femmes dans des activités telles que la collecte de combustible, qui est décrite comme libérant du temps pour des « activités productives ». Cependant, ces « activités productives » ne sont pas explicitées.

De plus amples recherches seraient nécessaires pour déterminer si les différentes facettes de l'autonomisation économique sont abordées. Nous revenons également sur le thème du déplacement de la corvée des femmes dans le secteur de l'énergie (voir le chapitre 6 « Énergie »), en notant la pauvreté de la base de données en ce qui concerne l'autonomisation et du bien-être des femmes lors de l'introduction de technologies énergétiques propres.

CHAPITRE 6

RECHERCHE ET ACTION SECTORIELLES

Dans certains secteurs, une réflexion plus intégrée et faisant des liens entre l'autonomisation économique des femmes dans le cadre des transitions bas carbone a émergé. Elle a été testée dans des projets et des programmes et a été adoptée par certains mouvements nationaux de femmes.

DANS LA LITTÉRATURE ET LA PRATIQUE SECTORIELLES, CERTAINS DES TRAVAUX LES PLUS NOVATEURS RELIANT L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LES APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT BAS CARBONE ÉTAIENT DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

Certains des travaux décisifs qui commencent à traiter du potentiel d'autonomisation économique de la participation des femmes aux activités d'atténuation du changement climatique ont été réalisés au niveau sectoriel. Ils ont émergé en particulier, à l'interface étroite de l'évaluation des programmes, des cadres de suivi et des pratiques ciblées en matière de développement et de développement climatique. On pourrait même parler de « littérature de programmes » plutôt que de « littérature de politiques », tant ces travaux sont proches de la sphère de l'application ou de l'action. Cela pourrait expliquer pourquoi ces travaux sont peu mentionnés dans la littérature officielle du GIEC.

Nous présentons ici certains des travaux les plus progressistes et les plus interconnectés répertoriés dans la présente étude.



Étudiants universitaires. © Kelley Lynch/Banque Mondiale, Rwanda

Agriculture et sécurité alimentaire

Dans la littérature et la pratique sectorielles d'avant 2015, certains des travaux les plus novateurs reliant l'égalité des sexes et les approches de développement bas carbone étaient dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Les cadres analytiques élaborés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) sont remarquables. Le programme Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire (CCAFS) a travaillé dans les centres du GCRAI et a été en activité de 2009 à 2021 (CCAFS, 2021). Dans un document de travail qui visait à créer un programme de recherche sensible au genre pour le CCAFS et le GCRAI, Edmunds et al. (2013 : 15–16) ont décrit comment les mesures d'atténuation des changements climatiques façonnent les relations entre hommes et femmes de quatre manières principales :

1. Les nouveaux « marchés, flux financiers et acteurs, en particulier les investisseurs privés exigeant des retours sur investissement élevés (en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre) » ainsi que les nouvelles exigences en matière de suivi, de rapport et de vérification qui en découlent, imposent des charges et des opportunités potentielles différentes aux femmes et aux hommes à faibles revenus.
2. Les nouvelles sciences du climat – y compris la science de l'agriculture intelligente face au climat et l'économie de l'action climatique – sont à l'origine de recommandations de mesures d'atténuation. Cependant, la science est souvent « inaccessible et peu transparente pour les populations locales », et peut négliger la nécessité d'interventions adaptées localement.
3. Les récits de crise et de responsabilité partagée « légitiment la planification descendante par le biais des institutions existantes, souvent patriarcales » et compliquent la poursuite de la justice sociale.
4. La grande échelle à laquelle les négociations sur le changement climatique et de nombreuses politiques et investissements clés d'atténuation sont conçus et les grands acteurs institutionnels impliqués « imposent des contraintes aux types d'institutions, de réseaux et d'organisations sur lesquels les femmes exercent une forte influence ». (Four trends shaping gender relations d'Edmunds et al., 2013 : 15–16).

Destinée à être spécifique aux domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, cette analyse peut être considérée comme pertinente pour la conception de politiques et de projets d'atténuation du changement climatique de manière plus générale. En effet, l'analyse d'Edmunds et al. (2013) tire largement leçon des premiers efforts infructueux réalisés dans les pays en développement pour piloter des programmes de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et pour encourager la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+), et qui ont privé les femmes en milieu rural de leurs droits, comme nous le verrons dans la section suivante.

Une étude qualitative mondiale sur le terrain, dénommée GENNOVATE (Enabling Gender Equality in Agricultural and Environmental Innovation), a ensuite été lancée par les centres du GCRAI. La méthodologie de recherche de l'étude consiste à « combiner des stratégies de recherche comparatives, collaboratives et fondées sur le contexte afin d'identifier des constantes dans la manière dont les normes de genre et d'autonomisation interagissent pour façonner des processus d'innovation locaux dans divers contextes. Les stratégies et les interventions en faveur d'une adoption plus équitable entre hommes et femmes des technologies et des pratiques agricoles améliorées peuvent s'en inspirer. » (Petesch et al., 2018 ; 29). La méthodologie a été adaptée et appliquée dans divers pays, contextes et secteurs agricoles à revenu faible et intermédiaire, dans le but de l'appliquer dans des contextes de développement d'une agriculture intelligente sur le plan climatique. (GENNOVATE, s.d.). L'examen approfondi de son application dépassait le cadre de cette étude. Cependant, les lecteurs peuvent visiter la plateforme GENNOVATE (<https://gennovate.org>) ou la plateforme du CGIAR sur le genre (<https://gender.cgiar.org>) pour plus d'informations.



Gartaula et al. (2020) identifient les intersections où le potentiel de réduction des émissions dans l'agriculture est élevé, où la participation des femmes dans l'agriculture est élevée et où la contribution du secteur agricole aux émissions nationales totales est importante. Ces intersections offrent des possibilités d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant le travail pénible pour les femmes dans l'agriculture. D'autres analyses de la participation sectorielle des femmes pourraient fournir des possibilités similaires d'examiner la contribution de la main-d'œuvre féminine à la réduction des émissions.

La littérature présente également les pratiques agricoles bas carbone et résilientes au changement climatique qui s'appuient sur des connaissances locales et autochtones, dont les femmes locales sont souvent les principales détentrices et innovatrices. On trouve de nombreuses études de cas de ce type dans la littérature sectorielle. Nous mettons en évidence les exemples suivants, en particulier, parce qu'ils présentent les choix stratégiques des réseaux de femmes pour développer leurs pratiques écologiques à plus grande échelle et promouvoir la participation de leurs membres à l'élaboration des politiques publiques.

Une étude réalisée par Tovar-Restrepo aux éditions Dankelman (2010) décrit la pratique courante des femmes autochtones de Colombie qui consiste à « intercaler les cultures et les diversifier, planter des variétés de cultures plus résistantes à la sécheresse ou aux inondations, trouver des systèmes d'irrigation alternatifs et prendre particulièrement soin des sources, des puits et des rivières par le reboisement », autant de stratégies visant à s'adapter au changement climatique et à l'atténuer (Dankelman, 2010 : 148). En outre, ces femmes étaient politiquement actives :

« En faisant du changement climatique et de la durabilité environnementale des questions centrales au sein de leurs organisations locales et de leurs réseaux nationaux et internationaux, les femmes autochtones ont attiré l'attention des décideurs politiques et des autorités sur ces questions. La participation active des femmes à la vie politique est cruciale pour prévenir des pratiques telles que les monocultures ou la déforestation, qui aggraveraient les impacts environnementaux du changement climatique. »
(Dankelman, 2010 : 148)

Feitosa et Yamaoka (2020) traitent de l'élaboration de projets d'agriculture intelligente du point de vue climatique au Brésil, dans une optique féministe. Dans ce pays, les femmes collectaient traditionnellement des semences, restauraient des terres forestières et géraient la collecte de l'eau et l'irrigation. Plusieurs projets agroécologiques ont été conçus pour intégrer et renforcer l'autonomisation économique des femmes et leur permettre d'être des acteurs clés des processus décisionnels. En intégrant une dimension de genre et une vision des femmes en tant qu'agents du changement, ces projets ont contribué à une régénération efficace de l'environnement, tout en fournissant aux femmes des revenus alternatifs (Feitosa et Yamaoka, 2020).

Foresterie, REDD+ et utilisation des terres

L'attention internationale et le financement des projets pilotes de REDD+ se sont accrus depuis le lancement de ces projets au début des années 2000. Ces programmes paient les communautés pour qu'elles cessent de couper du bois dans les forêts, ou pour qu'elles reboisent et restaurent les terres forestières. Les émissions de gaz à effet de serre captées ou évitées par les activités REDD+ sont surveillées et mesurées, et peuvent être converties en crédits de réduction des émissions destinés à la commercialisation au niveau national et/ou international.

Des universitaires féministes ont fait remarquer que les programmes REDD+ risquent d'aggraver les inégalités sociales et de genre s'ils sont mal conçus et mis en œuvre (GGCA, 2009). Les femmes partent souvent d'une situation désavantageuse : elles ont moins d'accès formel et de contrôle sur les ressources forestières ou d'autres moyens de production comme les finances. Les programmes REDD+ risquent de supprimer les droits d'accès et d'utilisation des forêts que les femmes exerçaient avant leur mise en place, en particulier si ces droits étaient auparavant informels (Dankelman, 2010).

Neefjes et Nelson (2010 : 107–114) examinent dans quelle mesure les projets pilotes REDD+ peuvent constituer des menaces ou des opportunités pour l'autonomisation économique des femmes, en fonction de la nature des régimes de gouvernance et de gestion des forêts. Dans leur étude sur le Vietnam, ils attirent particulièrement l'attention sur la nécessité d'autonomiser les femmes des communautés ethniques minoritaires.

Odigie-Emmanuel explique que le gouvernement du Nigéria lutte contre la déforestation et la désertification en payant les femmes et les jeunes pour planter des arbres (Odigie-Emmanuel, 2010 : 127). Cependant, ce court essai ne traite pas des autres dimensions de l'autonomisation économique.

Dans leur analyse des projets REDD+ sur le bien-être subjectif au Brésil, au Pérou, au Cameroun, en Tanzanie, en Indonésie et au Vietnam, Larson et al. (2018) ont constaté que les initiatives REDD+ n'accordaient pas suffisamment d'attention à l'égalité des sexes et à la protection des droits des femmes. En outre, ils ont découvert une grande corrélation entre la diminution du bien-être des femmes et le fait pour elles de vivre dans un village REDD+. Lors de discussions avec les participantes, la moitié des groupes de femmes ont souligné l'importance de disposer de leur propre source de revenus.

Scorviana et Setiadi (2018) sont parvenus à des conclusions quelque peu différentes dans leur évaluation du genre dans le cadre du projet REDD+ de Partenariat pour les forêts et le climat du Kalimantan en Indonésie. Ils ont constaté que le programme renforçait la différenciation des rôles selon le sexe, en permettant aux hommes d'assumer des rôles sans contrainte et plus diversifiés dans la restauration de la forêt, tandis que les femmes étaient davantage limitées au travail d'ensachage des semis dans des sachets en polyéthylène. Les résultats, cependant, n'ont pas été considérés comme infligeant un préjudice durable, car les auteurs ont constaté que les femmes retournaient à leur ancien rôle une fois le programme terminé (peut-être un reflet de l'absence d'impact durable du programme?). Les femmes qui étaient auparavant gardiennes de la nature continuent de l'être, quel que soit le programme REDD+ mis en place (Scorviana et Setiadi, 2018).

Michael et al. (2019) évaluent les différentes politiques, y compris le programme REDD+ de l'Inde. Selon les conclusions de leur évaluation en deux étapes des principaux mécanismes opérationnels et cadres stratégiques du programme REDD+ de l'Inde, la politique existante ne tient pas compte des injustices de genre dans la gestion et l'utilisation des forêts et qui limitent la participation effective des femmes à la mise en œuvre du programme REDD+. Malgré les mesures de protection en place, les femmes des zones rurales se sont vues privées de leurs « droits traditionnels aux forêts car leurs activités de subsistance ont été restreintes et elles ont été surchargées de responsabilités en matière de reproduction sociale. » (Michael et al, 2019 : 8)

Cette publication sur la relation entre le genre et le climat dans le secteur forestier montre que les femmes locales sont depuis des décennies les chefs de file de la restauration de l'environnement et des pratiques durables, et que ces pratiques présentent des avantages pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. À l'instar du secteur agricole (ci-dessus), une nouvelle question se pose pour les chercheurs du secteur forestier : comment les organisations et les réseaux de femmes peuvent-ils capitaliser sur les savoirs des femmes dans le domaine forestier pour en faire bénéficier directement les femmes dans la mise en œuvre des projets climatiques, ainsi que dans l'élaboration de politiques publiques liées au climat et à la forêt ? Les avis sont partagés sur la question.

Westholm et Arora Jonsson (2018) estiment qu'il est très difficile d'introduire les questions de genre dans le domaine technique de la politique climatique. Ils mettent en garde contre le risque que les organisations de femmes soient cooptées par de tels processus.

Aguilar (2020 : 177) décrit comment le célèbre Green Belt Movement du Kenya, fondé en 1977 et dirigé par des femmes, a évolué avec succès au cours des années 2000 et exploité des opportunités sur les marchés de l'atténuation des gaz à effet de serre et du carbone. Le Green Belt Movement a signé un accord avec le Fonds carbone pour le développement communautaire de la Banque mondiale, afin de reboiser deux zones de montagne au Kenya et vendre les crédits carbone au Fonds :

« Les groupes de femmes planteraient des milliers d'arbres, une activité qui fournirait également aux femmes rurales pauvres un petit revenu et une certaine indépendance économique. L'autonomisation des femmes grâce à ce processus permettrait également d'emprisonner 350,000 tonnes de CO₂, de restaurer les sols détruits par l'érosion et de favoriser des précipitations régulières essentielles aux agriculteurs et aux centrales hydroélectriques du Kenya. » (Aguilar, 2010 : 177)

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du succès plus large du mouvement, qui a permis de planter et d'entretenir 51 millions d'arbres dans tout le pays (Green Belt Movement, n.d.). Le Green Belt Movement fait partie des organisations qui reconnaissent le manque de réactivité des gouvernements et des organisations multilatérales face aux priorités communautaires dans les politiques forestières et climatiques. Le mouvement considère que le renforcement des capacités des femmes et des communautés locales ainsi que les alliances d'organisations partageant les mêmes idées ont le potentiel d'améliorer les politiques. (Green Belt Movement, s.d.).

Mesures d'atténuation axées sur les terres

Au-delà de la REDD+, il convient de souligner les implications de genre des stratégies d'atténuation du changement climatique axées sur les terres et leur traitement dans la littérature. Les activités d'atténuation demandeuses en terres comprennent la culture de biocarburants et des politiques comme les panneaux solaires et les parcs éoliens, qui requièrent de grandes superficies de terrain. (Les barrages hydroélectriques, en tant que source d'énergie renouvelable gourmande en terres, en sont un autre exemple, bien que les grands barrages hydroélectriques soient de plus en plus considérés comme présentant des risques climatiques élevés et pouvant être inadaptés dans les endroits où le changement climatique entraîne des sécheresses et des débits d'eau incertains).

Le GIEC constate que les mesures d'atténuation basées sur les terres risquent d'interférer avec les moyens de subsistance traditionnels dans les zones rurales et provoquer des conflits, ce qui pourrait entraîner une baisse des moyens de subsistance des femmes et renforcer les inégalités et les exclusions sociales existantes (GIEC, 2019 : chapitre 7, encadré 11). Malgré les différences connues entre les femmes et les hommes, les efforts de restauration et de réhabilitation des terres n'ont souvent « pas tenu compte du genre ». (GIEC, 2019 : chapitre 7 ; Dupar, 2019)

Dans le cadre de cette étude, l'examen initial de la littérature publiée et les conclusions du GIEC (GIEC 2019 ; GIEC, 2022b) révèlent qu'il semble y avoir plus de littérature sur le genre et le programme REDD+ qu'il n'y en a sur le genre et la production de matières premières pour biocarburants ou d'autres mesures d'atténuation nécessitant beaucoup de terres.

Énergie : énergies renouvelables et technologies à haut rendement énergétique

Dans les années 2000 et 2010, les premières analyses importantes sur les femmes dans la décarbonisation du secteur de l'énergie se sont concentrées sur leur rôle dans l'économie des soins (l'aspect procréation et le travail non rémunéré dans les ménages) et en tant que consommatrices d'énergie. Par exemple, le réseau ENERGIA a été, pendant quelques années, un pionnier dans l'analyse et le soutien pratique apporté aux femmes lors des transitions vers des énergies plus propres, principalement dans les pays du Sud.

Ses travaux ont porté principalement sur l'utilisation par les femmes de formes d'énergie non durables telles que le bois de feu et le charbon de bois, et sur leur remplacement par des formes d'énergie plus propres, plus efficaces et moins contraignantes grâce à des technologies alternatives telles que les réchauds écologiques. Une grande partie de l'étude a porté sur l'économie des soins, en particulier dans les premières années. Au départ, les questions de recherche avaient tendance à se focaliser sur le rôle des femmes et des filles en tant que mères, épouses, filles et membres de la famille élargie, et sur la contribution de leur travail non rémunéré à la collecte de combustible et à la cuisine – et comment, en tant que consommatrices, elles pourraient passer à des pratiques moins lourdes et moins polluantes.

Jusqu'à aujourd'hui, cette tendance se poursuit dans une certaine mesure. Il existe encore de nombreux programmes ciblant les femmes en tant qu'utilisatrices (consommatrices) de réchauds de cuisine dans le domaine de la réduction des émissions de carbone et de l'atténuation du changement climatique. Les liens avec la santé (par exemple, l'inhalation de particules polluantes) sont réels et nombreux, et ces initiatives sont importantes pour la réalisation des ODD.

Cependant, les projets limités aux ménages pourraient plutôt être considérés comme conventionnels, sous-utilisant les possibilités plus larges d'autonomisation économique des femmes. Daniel (2021) note à propos d'un projet de « cuisine écologique » financé par le Fonds vert pour le climat au Kenya et au Sénégal : « Ce projet, sur un sujet longtemps associé à la question du genre (réchauds de cuisine écologiques), s'est cantonné aux femmes dans leur rôle d'utilisatrices principales de cuisinières, sans explorer d'autres possibilités de prise en compte du genre. » (Daniel, 2021 : 36). Dans ce projet mené au Kenya et au Sénégal, les femmes et les groupes de femmes étaient considérés comme essentiels à la distribution de réchauds de cuisine améliorés. L'intégration de 8,000 groupes de femmes locaux était explicitement liée à la réalisation des objectifs de distribution du projet. Cependant, le projet a fourni peu d'informations sur la répartition par sexe des producteurs des réchauds de cuisine.

Par ailleurs, au cours des deux dernières décennies, il y a eu une petite mais lente et régulière augmentation de la documentation relative aux programmes et aux projets (par le biais de la littérature grise), qui a tenté de positionner les femmes en tant que productrices d'énergie renouvelable et propre. Ces projets ont commencé à élargir le rôle de production des femmes, qui désormais génèrent des revenus, voire occupent des postes de direction, dans le domaine de l'énergie bas carbone – non seulement dans le secteur de l'énergie (électricité), mais aussi dans les systèmes énergétiques au sens large.

L'observation la plus générale est que les efforts les plus novateurs proviennent d'initiatives non gouvernementales et privées soutenues par la philanthropie, dont bon nombre des résultats sont consignés dans des documents internes ou de la littérature grise qui ne sont pas facilement accessibles par les processus recherche-analyse-vérification (et qui ont seulement été mis au jour par la méthode Boule de neige, les consultations et l'examen de la littérature grise). Dans le domaine de l'énergie, la littérature universitaire semble être en retard par rapport à certaines innovations qui se produisent dans les politiques et la pratique.

Une étude de cas remarquable réalisée par GGCA et UICN (2009), a mis en évidence l'autonomisation économique des femmes dans de multiples dimensions de la participation à la main-d'œuvre rémunérée et d'une plus grande autonomisation dans le secteur de l'énergie. Une ONG indienne, CleanStar Trust, a soutenu des groupes d'entraide de femmes dans le Maharashtra, en Inde, afin de concevoir et de mettre en œuvre des plans d'affaires pour des entreprises écologiques qui produisent notamment des matières premières pour biocarburants (principalement le jatropha et le pongamia), faisant ainsi des femmes des acteurs à part entière des chaînes de valeur agricoles. L'initiative a aidé les femmes à devenir des vendeuses et à s'impliquer dans la transformation des oléagineux en biocarburant et dans « l'agroforesterie sur les terres inutilisées, ce qui implique la fourniture de microcrédits pour la culture intercalaire d'arbres fruitiers à biocarburant et des cultures légumineuses rustiques ou du fourrage » (GGCA et UICN, 2009 ; 166–167). Les projets Ghana Regional Appropriate Technology Industrial Service (GRATIS) et *Kampuni ya Kusambaza Teknolojia* (KAKUTE Ltd) en Tanzanie ont tous deux impliqué au premier rang les femmes dans la production et la transformation d'oléagineux pour les biocarburants (GGCA et UICN, 2009 : 187).

Une littérature plus récente – qui, même à l'heure où nous écrivons ces lignes en 2022, est encore en phase d'émergence – s'interroge sur les raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas un accès équitable aux emplois de fabrication, de commerce, de vente, de maintenance et de services dans les chaînes de valeur des énergies propres (Rojas, 2015 ; Dupar et Velasco, 2021).

Une étude de cas réalisée par Brill (2021 : 42–47) décrit comment l'organisation non gouvernementale SNV a œuvré en faveur de l'autonomisation économique des femmes dans le secteur des réchauds de cuisine améliorés en Tanzanie. Cette action s'inscrivait dans le cadre du programme plus vaste et novateur Energising Development (EnDev). « Le programme a défini des objectifs et des indicateurs ... pour garantir une participation équitable des femmes à la production, à la commercialisation et à la vente des réchauds de cuisine. » (Brill, 2021 : 44)

Les progrès d'EnDev et des programmes multilatéraux dans le secteur ont été bien documentés par l'experte en genre et en énergie, Rojas, dans la littérature grise. Elle soutient que les femmes ont un rôle important à jouer dans toutes les filières énergétiques, au-delà du simple rôle de consommatrices de sources d'énergie. (Rojas, 2015)

Il est nécessaire et possible d'évaluer et de publier ouvertement davantage d'évaluations et d'analyses du type d'innovations décrites ici.

Les évaluations de Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) ont permis de valider davantage les idées prometteuses en matière de programmes énergétiques équitables entre les sexes. Les MAAN ont été lancées en tant qu'instrument national dans les pays non inscrits à l'annexe I (pays à revenu faible ou intermédiaire) de la CCNUCC, et sont apparues pour la première fois dans le plan d'action de Bali en 2007. Bien qu'elle ne soit pas définie comme étant purement axée sur le secteur de l'énergie, la littérature grise des projets sur le genre dans les MAAN est en fait liée au secteur de l'énergie.

Il a fallu quelques années pour que les évaluations des conclusions des MAAN soient réalisées et publiées. La Banque asiatique de développement a été l'une des premières à apporter son soutien sur le terrain et à publier les résultats de l'évaluation. Son projet d'assistance technique régionale intitulé Harnessing Climate Change Mitigation Initiatives to Benefit Women, visait à aider les décideurs du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Vietnam à intégrer le genre dans les stratégies climatiques nationales et/ou infranationales, les plans d'action pour le climat et les processus d'examen du financement climatique. Le projet « a mis à l'essai un modèle pour développer des projets technologiques bas carbone liés aux avantages de l'égalité des sexes. » (Adams, 2011) En 2016, un rapport politique synthétisant les leçons tirées de ces premières expériences a constaté que :

« Le paysage de la politique climatique a connu d'importants changements ces dernières années. Ces changements sont motivés par la prise de conscience du fait que l'engagement actif des femmes en tant que « agents du changement » dans les solutions climatiques contribue non seulement à stabiliser le climat, mais présente également de nombreux autres avantages, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. » (Zusman et al., 2016 : 1)

Zusman et al. explorent les bonnes pratiques en matière de création d'emplois pour les femmes dans les énergies bas carbone, au-delà du ciblage des femmes en tant que consommatrices. Ils présentent le développement par SNV de « program[m]es d'installation et de formation des clients pour renforcer les compétences des femmes en matière d'exploitation et de maintenance des technologies [énergétiques] sélectionnées » (Zusman et al., 2016 : 11 ; Dupar et Velasco, 2021). Une autre étude de cas décrit comment la République de Géorgie a développé une MAAN sensible au genre pour installer 20,000 chauffe-eaux solaires et des poêles économes en énergie dans les ménages en zone rurale, ce qui « a aidé les femmes à identifier de nouveaux intérêts dans la construction. » (Zusman et al., 2016 : 12).

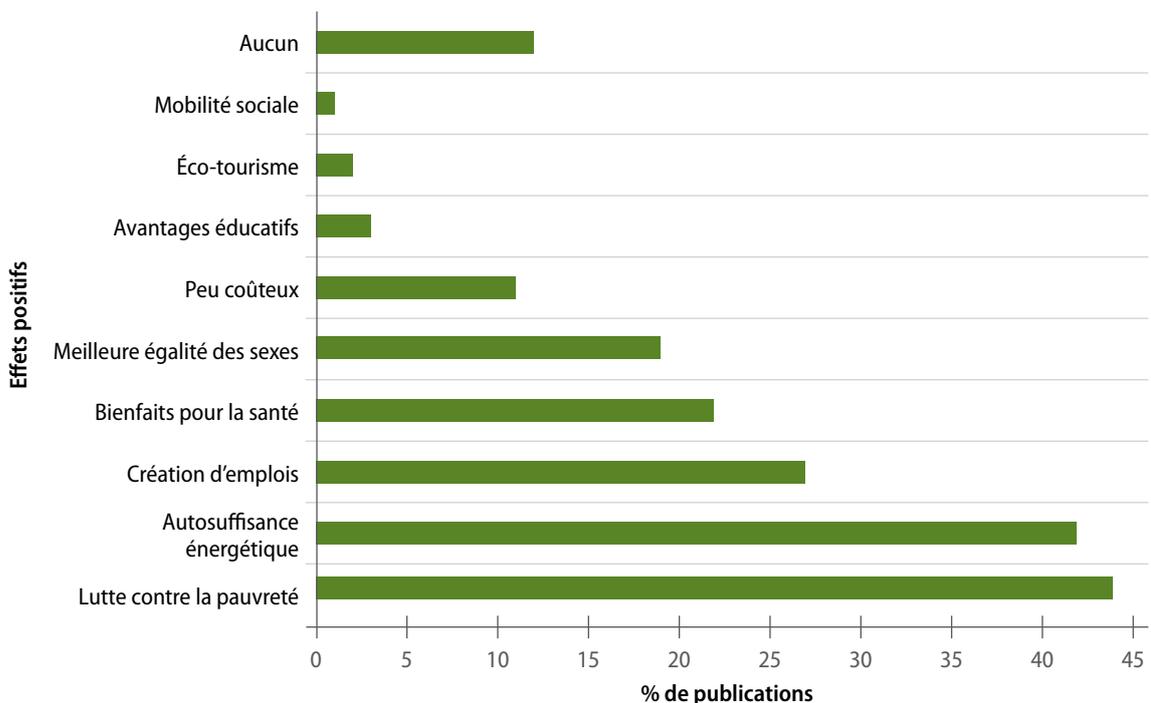
En Inde, une analyse de genre réalisée par Stock (2021) sur un projet de développement de parc solaire révèle un excédent de main-d'œuvre féminine. En effet, les femmes ne bénéficient pas de l'emploi salarié généré par ces projets d'énergie durable. Le nombre de femmes demandeuses d'emploi ne progresse généralement pas, et celles qui accèdent à un emploi appartiennent à des castes supérieures. Les initiatives de développement « favorables aux femmes » doivent veiller à ne pas aggraver les disparités entre les sexes et l'exclusion économique existantes. (Stock, 2021)

Contrairement à l'approche plus interventionniste de Rojas, Johnson et al. (2020) ont entrepris une analyse documentaire et une analyse de situation sur les conséquences des transitions énergétiques bas carbone pour les femmes. Ils ont constaté que s'ils ne prennent pas en compte la dimension de genre, les investissements dans la décarbonisation ou la prévention des émissions peuvent avoir des résultats très mitigés pour les femmes.

Johnson et al. ont constaté qu'environ 18 % de la littérature fait état d'une amélioration de la condition des femmes suite aux transitions énergétiques (voir Figure 4), tandis que 10 % de la littérature fait état d'une détérioration de leurs conditions (voir Figure 5). Leurs recherches mettent en évidence la complexité des changements dans le bien-être des personnes suite aux transitions énergétiques. Par exemple, les ménages peuvent perdre l'accès à la terre pour leur subsistance ou à des fins commerciales, à la suite de la construction d'un barrage hydroélectrique, de panneaux solaires ou d'un parc éolien, ou pour faire de la place à la culture des matières premières de la biomasse :

« Les transitions énergétiques entraînent des conséquences complexes qui sont rarement isolées : 47 % des publications examinées traitent explicitement des conséquences mixtes d'une transition particulière. » (Johnson et al., 2020 : 6)

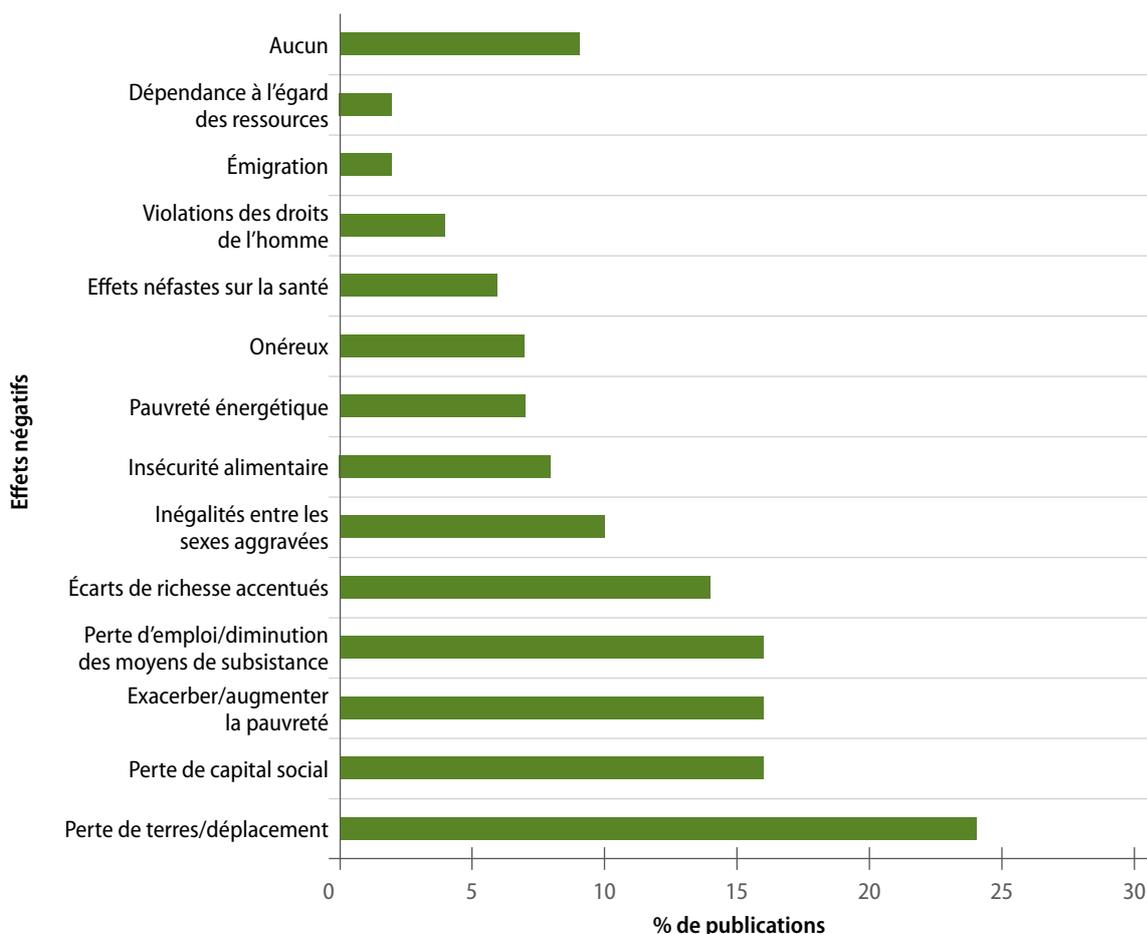
FIGURE 4 : Pourcentage de publications mentionnant l'impact positif des transitions énergétiques (impacts sur le genre et l'équité sociale)



Remarque : Les pourcentages se compensent, car un seul document peut avoir plusieurs impacts.

Source : Johnson et al., 2020 : 6.

FIGURE 5 : Pourcentage de la littérature mentionnant l'impact négatif des transitions énergétiques (impacts sur le genre et l'équité sociale)



Source : Johnson et al., 2020 : 7.

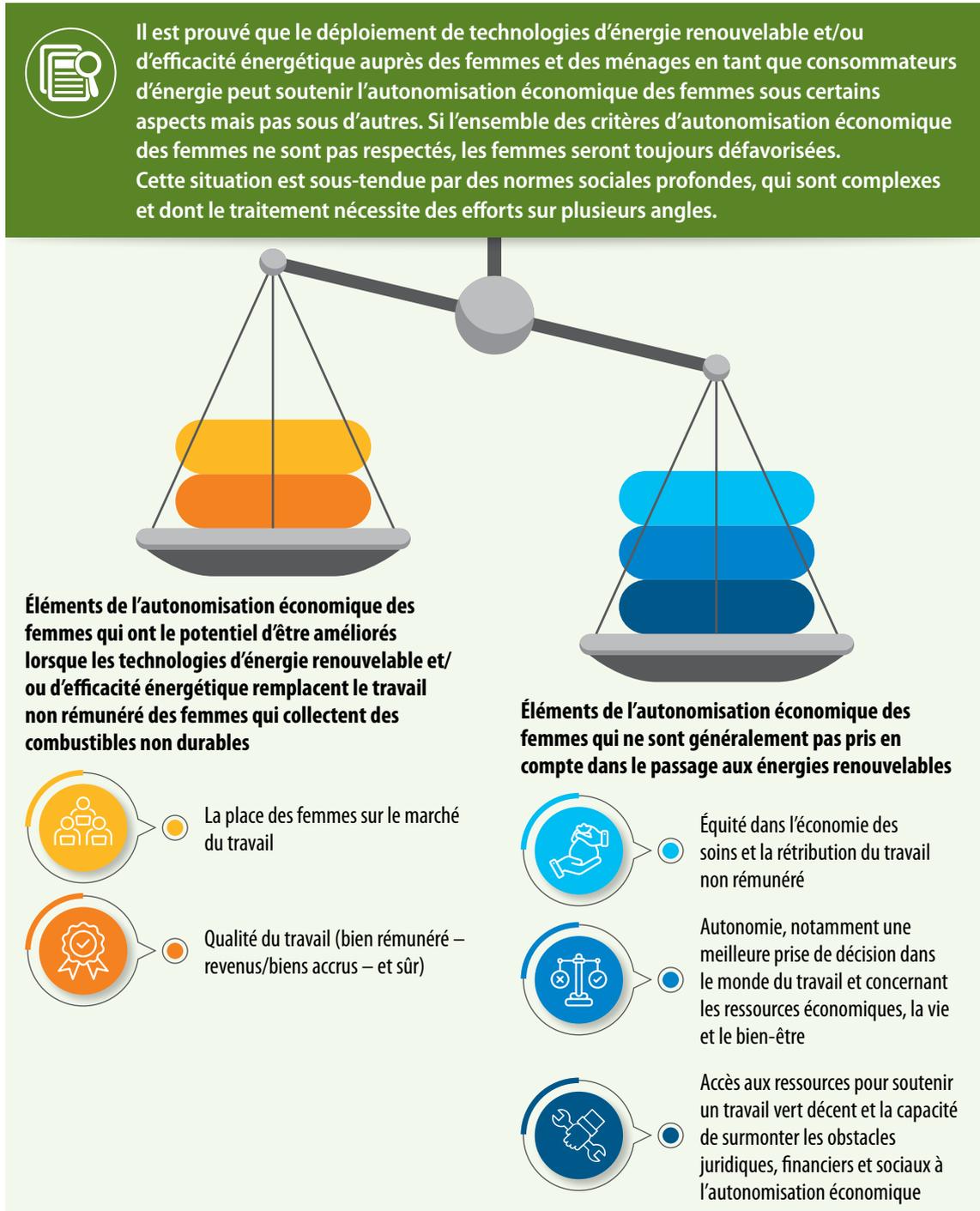
L'étude de Johnson et al. réalisée en 2020 révèle que l'introduction de l'énergie renouvelable dans les communautés peut favoriser l'autonomisation économique des femmes, dans la mesure où elle leur permet d'économiser le temps consacré à la collecte de combustible pour l'énergie (bois, charbon de bois, etc.). Il a même été démontré que cela leur libère du temps pour poursuivre des activités génératrices de revenus. Cependant, les possibilités de générer des revenus peuvent être moins lucratives ou moins faciles à mettre en place pour les femmes que pour les hommes, en raison de l'accès plus limité des femmes à la terre, à la propriété, aux services financiers et bancaires, etc. En outre, les femmes peuvent finir par travailler autant dur, avec moins de loisirs ou de temps de repos qu'auparavant.

En ce sens, la littérature dans le secteur de l'énergie montre comment un aspect de l'autonomisation économique des femmes – les revenus – peut être lié au développement des énergies renouvelables. Leur participation accrue au travail rémunéré est une « victoire mitigée » lorsqu'elle est contrebalancée par des lacunes persistantes dans d'autres domaines de l'autonomisation économique, tels que le pouvoir de décision sur leur vie et leurs choix, parfois encore façonnés par des normes sociales discriminantes.

L'examen du genre et de l'énergie mène aux conclusions suivantes :

« ... à l'exception d'un document, il semble exister peu d'évaluations formelles de genre entreprises dans le but de déterminer dans quelle mesure les solutions énergétiques bas carbone peuvent prendre en compte les injustices de genre existantes. Par exemple, les femmes pourraient avoir accès à certaines ressources qui facilitent leur transition, les responsables pourraient élaborer des plans d'indemnisation plus globaux ou les terres pourraient faire l'objet d'un titre de propriété conjoint en cas de réinstallation. Cela suppose qu'il est nécessaire de mener des évaluations d'impact sur le genre parallèlement aux évaluations de l'impact environnemental et social lors du développement de projets énergétiques bas carbone. » (Johnson et al., 2020 : 133)

FIGURE 6 : Résumé de la relation entre les changements énergétiques et l'autonomisation économique des femmes



Source : Compilation et présentation des auteurs, sur la base de l'analyse originale fournie par Johnson et al., 2020.



Les femmes de la communauté forestière de Binayi collectent le lantana pour l'engrais vert.
© Chandra Shekhar Karki/CIFOR

Les femmes et les transports bas carbone

De plus en plus d'initiatives tentent d'intégrer les préoccupations des femmes dans les politiques et les programmes de transport public bas carbone et dans leur documentation. Cependant, les dimensions de l'autonomisation économique des femmes ne semblent pas encore être clairement abordées dans ces travaux.

Le rapport entre les questions relatives aux femmes et les transports bas carbone est notamment lié au potentiel très réel et significatif de sécurité personnelle et de protection contre le harcèlement ou les agressions que les femmes peuvent subir dans les espaces publics. La conception de systèmes de transport en commun bas carbone, lorsque dans de rares cas elle s'appuie sur des analyses de genre exhaustives, s'efforce d'intégrer à ces systèmes de transport des caractéristiques favorables aux femmes qui réduisent le harcèlement, par exemple un meilleur éclairage, moins d'encombrement, etc. (GGCA et al., 2015). Si le passage à des modes de transport bas carbone n'est pas le facteur qui réduit intrinsèquement la violence envers les femmes, le changement de systèmes de transport offre la possibilité d'introduire des caractéristiques favorables aux femmes et qui n'existaient pas auparavant.

La littérature a tendance à présenter les femmes comme des utilisatrices ou des consommatrices de transport, et non comme travaillant dans le transport. Cependant, une étude de cas réalisée à Karachi, au Pakistan, montre comment il est possible de développer plusieurs dimensions du transport bas carbone pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes.

Karachi a adopté une approche sensible au genre pour développer son système de transport en commun rapide par autobus (BRT) bas carbone (Daniel, 2021 : 35). L'un des aspects de son approche était axé sur l'utilisateur : le projet a recueilli les expériences des utilisateurs en matière de sécurité, de commodité et de confort, et a cherché à améliorer la satisfaction des clients au fil du temps. Les données ont été ventilées par sexe et pour « d'autres variables telles que l'âge, les capacités, l'origine ethnique, l'emploi et la situation économique ... dans diverses activités et cibles » (Daniel, 2021 : 35).

Le projet de Karachi et son Plan d'action pour l'égalité des sexes (Banque asiatique de développement, 2022) décrivent également comment la direction du BRT a cherché à offrir aux femmes des emplois sûrs en tant que travailleuses du transport et à créer un environnement sûr pour que les femmes puissent se déplacer vers d'autres formes d'emploi. Ces évaluations fournissent un aperçu nouveau, bien que limité, de la question du genre dans le secteur des transports bas carbone, et indiquent le potentiel de recherches beaucoup plus approfondies sur les implications plus larges des transports bas carbone pour l'autonomisation économique des femmes.

CHAPITRE 7

DANS LES PAYS À REVENU FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE, LA PLUPART DES FEMMES TRAVAILLENT DANS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES INFORMELS ET, À CE TITRE, ELLES SONT GÉNÉRALEMENT MOINS BIEN LOTIES QUE LES HOMMES EN TERMES DE SÉCURITÉ DE L'EMPLOI. CELA A CONDUIT LOGIQUEMENT LES CHERCHEURS ET LES SPÉCIALISTES À SE DEMANDER : POURQUOI NE PAS S'INTÉRESSER AUX TRAVAILLEUSES JUSQU'ICI « LAISSÉES POUR COMPTE » ET LEUR DONNER LA POSSIBILITÉ DE TROUVER DES EMPLOIS VERTS SÛRS?



Étudiants infirmiers en formation.
© Collection de photos de la Banque mondiale

LES TRANSITIONS JUSTES

Les premiers discours sur la « transition juste » mondiale étaient fortement centrés sur les hommes. Cette approche biaisée est de plus en plus contestée et la définition du terme s'est élargie sous l'action des coalitions féministes des pays du Sud.

La période qui a suivi l'Accord de Paris a vu une prolifération d'analyses sur la croissance verte et sur le développement à faibles émissions dans la littérature grise, ainsi qu'une plus grande attention accordée à leurs implications pour le monde du travail.

L'Accord de Paris aborde, dans son préambule, la notion de « transition juste », en précisant que les parties : « prendront en compte des impératifs d'une transition juste de la main-d'œuvre et de la création d'emplois décents et de qualité, conformément aux priorités de développement définies au niveau national. » (Accord de Paris de la CCNUCC, 2015 : 2)

Depuis l'Accord de Paris, le concept de « transitions justes » a fait l'objet de nombreux débats sur les politiques, d'une couverture dans la littérature stratégique et de quelques publications universitaires (de moindre importance). Au premier plan de ces récits se trouvaient les institutions et les gouvernements européens. Les articles publiés ont eu par conséquent tendance à avoir un parti pris pour l'Europe. Au départ, ils se focalisaient sur la compensation des travailleurs des industries d'extraction ou dépendantes des combustibles fossiles qui devaient être redéployés dans des emplois plus durables sur le plan environnemental.

Ces exposés sur les politiques et la documentation associée ont porté principalement sur les éléments suivants de l'autonomisation économique :

- La place des femmes sur le marché du travail
- La qualité du travail (bien rémunéré et sécurisé)
- Le développement des compétences pour un emploi bas carbone et compatible avec le climat.

La présidence polonaise de la Conférence des parties à la CCNUCC, qui s'est tenue à Katowice, en Pologne, en 2018 (COP24), a adopté les « transitions justes » comme thème majeur à travers sa *Déclaration de Silésie sur la transition juste* – nommée en l'honneur de la principale région minière de Pologne (voir Climate Chance, s.d.). Également lors de la COP24, les Parties à l'Accord de Paris ont adopté un programme de travail sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte. En clair, il s'agit de l'impact des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur les différents groupes de la société. Le forum et le groupe d'experts des ministres qui lui est associé ont été chargés de fournir une plateforme permettant aux

parties de partager des informations, des expériences, des études de cas, des bonnes pratiques et des points de vue sur le sujet, et de formuler des recommandations pour les futures conférences des parties (voir les développements récents à la page 45 ci-dessous).

Le risque dans cette formulation du problème, et les solutions stratégiques qui l'accompagnent, est de privilégier les travailleurs des secteurs formels et des industries traditionnellement dominées par les hommes. Dans ce cadre, les femmes et le genre ne sont pas mentionnés, et les voix des femmes dirigeantes, du secteur informel et des travailleurs ruraux, et en particulier celles des pays à revenu faible ou intermédiaire, sont à peine entendues.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a reconnu très tôt le risque de se concentrer sur les industries polluantes à prédominance masculine. L'OIT a déclaré dans son rapport mondial *sur les emplois verts* :

« L'atténuation du changement climatique pourrait entraîner une légère baisse de la proportion des emplois des femmes, à moins que des mesures ne soient prises pour réduire la discrimination professionnelle. En effet, la création d'emplois associée au scénario à 2°C est susceptible de se concentrer dans des secteurs actuellement dominés par les hommes (énergies renouvelables, industrie manufacturière et construction). » (OIT, 2018 : 2)

Un rapport technique de la CCNUCC, qui s'est inspiré des études de l'OIT, a également souligné la nécessité pour les changements du marché du travail bas carbone d'être équitables et socialement inclusifs. Le rapport technique était le résultat d'un programme de trois ans sur les « transitions justes » et mandaté par les parties de la CCNUCC en 2015 à Paris. (CCNUCC, 2020)

L'OIT (2018) identifie en outre un lien positif entre « l'implication des syndicats et le développement de la formation pour l'entrée dans les emplois bas carbone, dans le cadre d'études d'économies avancées telles que la France et le Royaume-Uni, et d'économies émergentes telles que l'Argentine, Hong Kong (Chine) et les Philippines (OIT, 2018 : 149). Dans le but de traiter cette question, l'OIT a adopté la résolution suivante :

« Une participation syndicale limitée comporte le risque qu'une attention insuffisante soit accordée aux besoins des travailleurs défavorisés en raison d'un handicap, de leur sexe, de leur niveau de qualification, de leur statut migratoire ou de leur âge. Pour ces raisons, et comme indiqué dans la Recommandation n°195 de l'OIT, les gouvernements devraient renforcer leur soutien au dialogue social (paragraphe 5 h i) et à la négociation collective (paragraphe 9 c) en ce qui concerne la formation à tous les niveaux, y compris aux niveaux national, sectoriel et des entreprises. » (OIT, 2018 : 149)

Cependant, comme le souligne Atteridge (2022), la représentation syndicale dans les pays à revenu faible et intermédiaire ne couvre qu'un faible pourcentage de travailleurs, parmi lesquels les femmes. Aguilar (2021) souligne qu'en Amérique latine, plus de 80 % des nouveaux emplois créés dans le cadre du programme de décarbonisation seront dans des secteurs actuellement dominés par les hommes. Les femmes ne bénéficieront pas de la création d'emplois à moins que des mesures pour lutter contre cette discrimination ne soient prises. Malheureusement, cette importante analyse du marché du travail ne semble pas, à ce jour, avoir grandement influencé les politiques mondiales et nationales.

Tandis que l'OIT a critiqué la complexité (et la simplification excessive par d'autres) des « transitions justes » dans le monde du travail, de nouvelles études plus récentes ont davantage critiqué encore les définitions étroites et centrées sur l'Europe des « transitions justes ».

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la plupart des femmes travaillent dans les secteurs économiques informels et, à ce titre, elles sont généralement moins bien loties que les hommes en termes de sécurité de l'emploi. (Guterres, 2020) Cela a logiquement conduit les chercheurs et les spécialistes à se demander : Pourquoi braquer les projecteurs, ou en d'autres termes, diriger l'attention des investisseurs uniquement sur ceux qui avaient auparavant un emploi sûr? Pourquoi ne pas s'intéresser aux travailleuses jusqu'ici « laissées pour compte » et leur donner la possibilité de trouver des emplois verts sûrs? (Dupar et al. ; 2021, Dupar, 2022).

L'Initiative Sud-Sud pour des transitions justes (Atteridge, 2022) définit les « transitions justes » et les risques qu'elles présentent pour différents groupes sociaux et socio-économiques de manière plus large que les emplois sûs envisagés dans le contexte européen. On y lit :

« Si nous voulons éviter un niveau dangereux de changement climatique, nous devons apporter des changements structurels majeurs à notre mode de vie. Cela comprend la façon dont nous produisons de l'énergie, de la nourriture et d'autres biens et services comme la mobilité, ainsi que la façon dont nous gérons les terres, les déchets et protégeons nos forêts, nos mers et nos autres ressources naturelles. Certains de ces changements structurels sont profonds et menaceront les moyens de subsistance de certaines communautés qui dépendent aujourd'hui de certaines activités économiques amenées à disparaître progressivement pour atteindre les objectifs climatiques. En outre, « ... le financement international de la lutte contre le changement climatique est actuellement axé sur la mise en œuvre de transitions technico-économiques – vers des pratiques bas carbone ou résilientes au changement climatique – et peu de soutien financier est destiné à s'assurer que les retombées sont socialement, économiquement et écologiquement justes ». (Atteridge ; 2022 : 7)

Critiques postcoloniales du genre et de l'action d'atténuation

Le Guide de justice climatique féministe et intersectionnel d'Akina Mama Wa Afrika s'attaque aux obstacles qui empêchent les femmes de progresser dans l'action climatique en combinant la perspective des femmes africaines et l'héritage du colonialisme, du racisme et du classisme (Akina Mama Wa Afrika, AMWA, 2023). Grâce à une analyse des inégalités qui s'inscrivent dans des clivages raciaux, ethniques et de classe qui privilégient certaines femmes par rapport à d'autres, le guide propose de « [construire] l'autonomie socio-économique et culturelle des femmes pour faire face aux impacts du changement climatique au lieu de se contenter de solliciter des aides ». Il « souligne en outre la nécessité d'aborder les dynamiques et les structures de pouvoir qui influencent le rythme du changement et les niveaux d'insécurité existentielle, la distribution des ressources et une multitude d'avantages [pour] le présent et le future » (AMWA, 2023). À ce titre, l'intégration de perspectives plus inclusives dans les actions d'atténuation du climat nécessite une réflexion intersectionnelle et postcoloniale, au-delà de la simple inclusion des femmes dans les stratégies d'action climatique.

Accès inégal à la terre, aux connaissances et au financement pour un développement bas carbone

Le manque d'accès des femmes à la terre, aux connaissances et aux informations pertinentes, ainsi qu'au financement, est régulièrement présenté dans la littérature comme un obstacle à des transitions bas carbone plus équitables pour les femmes.

Les terres. La littérature de la période 2015–2022 décrit relativement bien l'inégalité d'accès des femmes à la propriété foncière, au capital et à d'autres biens qui pourraient accroître leur productivité dans les emplois à caractère écologique. (Ogbeide-Osaretin et Efe, 2022 ; GIEC, 2022a). Alors qu'un grand nombre d'études étudient ces phénomènes au niveau des pays, l'étude Prindex, qui a recueilli des données ventilées par sexe sur la sécurité d'occupation dans 140 pays, fournit une vue mondiale. L'étude Prindex cherche à mesurer les progrès mondiaux par rapport aux indicateurs des objectifs de développement durable 1.4.2 et 5.A.1, qui font référence au

renforcement des droits fonciers et de propriété des femmes en tant que voie fondamentale vers la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes (Prindex, 2020). L'étude invite les personnes interrogées à évaluer leur perception de la sécurité d'occupation (pour la propriété foncière, l'occupation locative). La population interrogée en 2020 était constituée de plus de 90,000 femmes et 78,400 hommes dans le monde entier. L'étude a révélé qu'environ un cinquième de la population de chaque groupe se sentait en situation d'insécurité d'occupation.

Il est important de mesurer la perception qu'ont les gens de la sécurité foncière, car il peut y avoir un grand écart entre la loi et son application. Dans de nombreux pays, la loi confère aux femmes des droits sur la terre qui peuvent leur être refusés dans la pratique en raison de normes sociales.

Le « Rapport spécial sur le changement climatique et les terres » du GIEC, dans le cadre du développement bas carbone et résilient au climat, révèle que dans les zones arides, l'insécurité des droits de propriété et le manque d'accès au crédit et aux services de conseil agricole entravent l'avancement des approches intelligentes face au climat en matière de gestion des terres – en particulier pour les femmes (GIEC, 2019).

Les connaissances. Le faible niveau d'instruction des femmes et les effets en cascade sur l'accès à une formation technique et professionnelle qui soit explicitement adaptée au climat font l'objet de diverses études par pays et par région. Par exemple, Dupar et al. (2021) ont exploré ces questions en ce qui concerne les communautés des zones arides, principalement pastorales, d'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les conclusions sont que les discours, le soutien à la formation et les emplois doivent s'étendre aux options de moyens de subsistance des jeunes, au sein et au-delà des chaînes de valeur agricoles, et englober un ensemble plus large d'emplois décents dans des secteurs adaptés au climat et bas carbone.

Ogbeide-Osaretin et Efe (2022) émettent l'hypothèse que l'inégalité des sexes en Afrique a nui aux efforts d'atténuation du changement climatique, en raison de l'appauvrissement des femmes par rapport aux hommes et, plus précisément, du relatif manque d'éducation, d'information, de crédit et de droits en terres agricoles des femmes. Ils affirment que « ... tout effort visant à éliminer les inégalités entre les sexes nécessite une politique spécifique fondée sur le genre. L'agriculture et les gaz à effet de serre sont considérés comme une cause majeure du changement climatique. Il a également été établi que les femmes participent davantage à ces activités. » [en Afrique] (Ogbeide-Osaretin et Efe, 2022 : 5). Ils concluent que la réduction de l'écart entre les sexes dans le développement a reçu une attention insuffisante en Afrique en tant que moyen de s'attaquer aux causes profondes du changement climatique. L'autonomisation économique des femmes (y compris dans tous les moyens de production et grâce à des connaissances environnementales adéquates) conduira à une meilleure santé environnementale et au bien-être personnel des femmes (Ogbeide et Efe, 2022 : 5). En conséquence, les solutions pourraient inclure l'amélioration de l'accès des femmes à la terre, au crédit et à d'autres actifs, ce qui rendrait leur travail agricole plus productif, plus sûr et potentiellement plus « intelligent sur le plan climatique ». Une autre solution consiste à accroître leur accès à des possibilités de travail décent dans les chaînes de valeur agricoles et en dehors de l'agriculture.

Les finances. Il existe encore relativement peu de publications sur l'accès des femmes au financement climatique et les résultats obtenus. (Le financement climatique désigne ici des projets spécifiques ayant des objectifs climatiques, financés par des sources publiques ou privées). Pourtant, il existe une base de preuves croissante et de recherches en cours sur les liens entre la terre et l'accès des femmes au capital et au crédit en général, leur accès à l'information et à la formation liées au climat, et les résultats des initiatives écologiques.

Certaines des meilleures sources d'information sur ce sujet proviennent de grands fonds publics internationaux du financement climatique tels que le Fonds d'adaptation (Fonds d'adaptation, 2020) et, dans une moindre mesure, le Fonds pour le climat.

Les fonds d'investissement (s.d.), qui ont des exigences explicites en matière de genre au stade de la planification et de la décision. Le Fonds pour l'adaptation dispose d'un ensemble particulièrement remarquable de documents d'apprentissage sur l'intégration du genre dans divers pays (à la fois des études de cas et des synthèses, telles que le Fonds pour l'adaptation 2016 et sur une base intersectionnelle, le Fonds pour l'adaptation 2022). Cependant, ces analyses se concentrent de toute évidence sur les activités d'adaptation et non sur l'atténuation du changement climatique. Ils sont instructifs à des fins d'atténuation du changement climatique dans la mesure où une part importante de l'expérience des projets et des programmes concerne des secteurs terrestres où les interventions d'adaptation produisent des co-bénéfices d'atténuation.

Le Fonds vert pour le climat (FVC) soutient qu'il est « le premier mécanisme de financement climatique à intégrer les perspectives de genre dès le début de ses opérations en tant qu'élément décisionnel essentiel pour le déploiement de ses ressources. Le FVC a placé le genre comme un élément clé de son architecture de programmation. » Toutefois, le site Internet du FVC ne fournit que peu d'enseignements sur les résultats obtenus en matière de défense ou de promotion de l'égalité des sexes grâce à ses investissements.

Une étude indépendante réalisée par l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO) et CDKN (Daniel, 2021) a révélé qu'il existe une marge de manœuvre considérable pour renforcer la recherche et la réalisation de l'équité entre les sexes dans les projets de financement climatique, en particulier au-delà de la phase de proposition initiale, à travers tous les cycles de mise en œuvre. Leur étude a porté sur la mise en œuvre des projets du GCF, du Fonds d'adaptation (AF), du Fonds d'investissement climatique (CIF) et du Fonds pour l'environnement mondial. « Même pour les projets dans des secteurs où les considérations de genre sont plus largement reconnues (par exemple, les projets de résilience agricole), il est impératif de créer des mécanismes d'analyse de genre et de responsabilisation pour l'application d'approches sensibles au genre », explique Daniel.

Les flux officiels sont dérisoires par rapport aux besoins en financement climatique : les pays les plus riches du monde ont lamentablement échoué dans leur objectif 2020 de transmettre 100 milliards de dollars US de financement climatique aux pays à revenu faible et intermédiaire. Cependant, cette étude a révélé que la documentation sur l'autonomisation économique des femmes dans les projets de financement climatique reste limitée. Il s'avère également que nombreux sont les projets qui ne suivent pas systématiquement comme il le devraient leurs objectifs de genre de la planification à la mise en œuvre. (Daniel, 2021)

L'étude WEDO-CDKN sur l'intégration de la dimension de genre dans les projets de financement climatique a identifié des pratiques prometteuses, mais a délibérément évité le terme « meilleure pratique » pour la raison suivante :

« Malgré l'attention portée au genre et au financement climatique ces dernières années, les travaux en la matière sont récents, complexes et toujours en cours. Si certains projets sont plus aboutis ou ont obtenu de meilleurs résultats que d'autres, aucun ne s'est encore illustré par sa perfection. Néanmoins, de nombreuses bonnes pratiques laissent présager que le meilleur reste à venir. Même la reproduction à grande échelle des éléments de certains projets remarquables ne suffirait pas à remédier totalement à l'attention insuffisante accordée au genre dans le financement climatique. De plus, laisser penser que les projets actuellement les plus performants sont la norme à atteindre pourrait potentiellement limiter les possibilités d'un travail véritablement transformateur sur le genre. » (Daniel, 2021, 7)

La littérature commence à refléter l'expérience des communautés et des localités où des projets pilotes ont testé l'inclusion financière des femmes dans le cadre de travaux compatibles avec le climat, en particulier le développement de micro-entreprises. Les publications se sont

généralement concentrées sur les multiples dimensions de la résilience et de l'adaptation au climat (comme cela a été largement traité dans le programme de recherche BRACED de 2015 à 19 ; voir par exemple Le Masson, 2016 ; Gebremichael et al., 2020). D'autres documents sur les projets pilotes d'inclusion financière dans le contexte de l'atténuation du changement climatique ont tendance à figurer dans ce que nous appelons, dans le présent document, la littérature sectorielle : agriculture ou agroforesterie intelligente sur le plan climatique, développement durable des produits forestiers et microentreprises énergétiques à petite échelle, comme indiqué au chapitre 6.

Faible prise en compte du genre dans les décisions de la CCNUCC sur la « transition juste »

Au moment de la publication, les discours sur la transition juste dans les déclarations gouvernementales internationales, comme celles de la CCNUCC, n'intègrent pas et ne reconnaissent toujours pas explicitement les questions de genre.

La résolution de la COP27, connue sous le nom de Plan de mise en œuvre de Charm El-Cheikh (CCNUCC, 2022b), prévoit le lancement d'un nouveau programme de travail de la CCNUCC axé sur la transition juste vers des économies à zéro émission nette vers le milieu du siècle. (UNFCCC, 2022b) Ce volet de la décision de la COP27 ne mentionne pas les femmes ou le genre, bien qu'une section distincte appelle les gouvernements à poursuivre la mise en œuvre des objectifs d'égalité des sexes du Programme de travail de Lima sur le genre pour une action climatique ambitieuse. Un document spécifique adopté par la COP27 – le Rapport du Forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte (CCNUCC, 2022c) traite essentiellement de la question de la transition juste et des personnes qui seront déplacées suite à la décarbonisation des économies. Le dernier rapport ne contient aucune référence au genre.

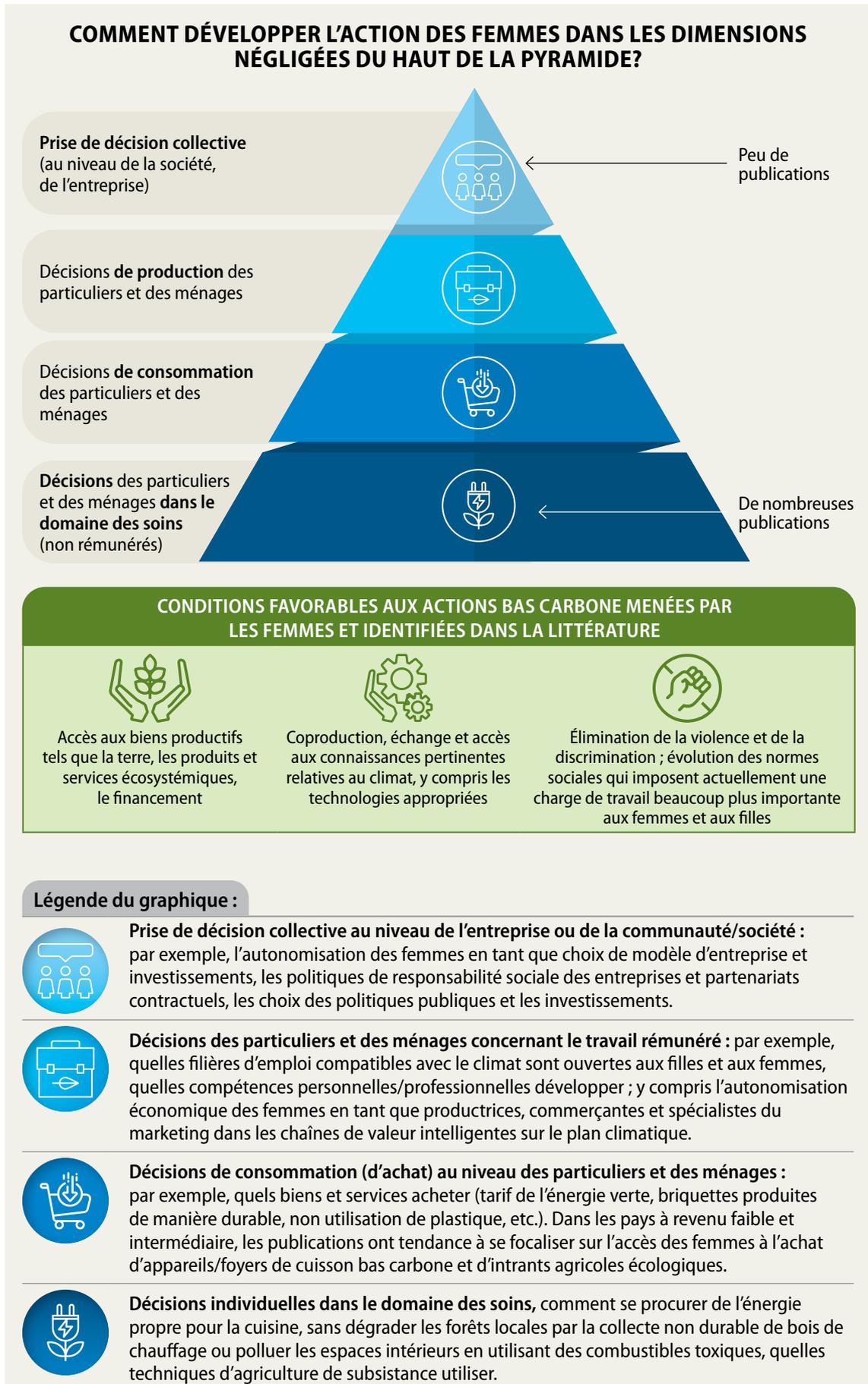
Le programme de travail de Katowice pour une transition juste a maintenant publié un guide qui fait progresser les outils et les méthodologies en appelant à des analyses ventilées par sexe et par âge des personnes qui seront touchées par la décarbonisation/les transitions bas carbone. (CCNUCC, 2020). Cependant, les commentateurs ont noté à la conclusion de la COP27 que l'égalité des sexes devrait figurer en tête des déclarations collectives des gouvernements sur l'ambition climatique, et non pas être enterrée dans des textes sous-marins (Dupar, 2022).

Le nouveau programme de travail sur la transition juste qui sera convoqué par la CCNUCC en 2023 – et promet d'intégrer un segment ministériel de haut niveau – offre néanmoins l'occasion de mieux faire connaître les questions de genre et d'autres formes de discrimination sociale (CCNUCC, 2022b).

Un résumé de la façon dont la littérature aborde l'autonomie des femmes dans une « transition juste »

Sur la base de cette revue, les auteurs résument comment la littérature couvre l'action des femmes (comme un aspect de l'autonomisation économique) dans les « transitions justes », et quels obstacles structurels et facilitateurs sont identifiés comme affectant l'action des femmes.

FIGURE 7 : Dimensions de l'autonomie des femmes décrites dans la littérature sur les « transitions justes »



Source : analyse initiale des auteurs.



Étudiants universitaires. © Kelley Lynch/Banque mondiale

TABLEAU 1 : Résumé des données sectorielles sur l'égalité des sexes et les actions bas carbone trouvées dans l'analyse documentaire

SECTEURS TERRESTRES : AGRICULTURE, FORESTERIE, AGROFORESTERIE	SECTEURS DE L'ÉCONOMIE BLEUE : TRAITEMENT DU POISSON ET DES ALGUES, PROTECTION ET RESTAURATION DES CÔTES
<ul style="list-style-type: none"> ● Accent assez fort mis sur les rôles par genre dans la gestion durable des ressources naturelles, tant pour l'agriculture de subsistance que pour l'utilisation des produits forestiers (dans le cadre de l'économie de soins et de la consommation des ménages). ● Nouvel accent mis sur les méthodes de production intelligentes et/ou durables des femmes ● Nouvel accent mis sur la prise de décision au niveau de l'entreprise et de la communauté (en particulier dans la pratique des programmes) ● Les projets GLOW contribueront en particulier à fournir des preuves solides, examinées par des pairs, concernant les entreprises et le rôle des femmes dans les filières bas carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Nouvel accent mis sur la prise de décision au niveau de l'entreprise et de la communauté ● Nouvel accent mis sur la production ● Les projets GLOW contribueront en particulier à fournir des preuves solides, examinées par des pairs, concernant les entreprises et le rôle des femmes dans les filières de séquestration de carbone et à faible émission de carbone.
SECTEUR DE L'ÉNERGIE	SECTEUR DES TRANSPORTS
<ul style="list-style-type: none"> ● Fort accent mis sur l'utilisation par les femmes d'énergies alternatives propres dans le cadre de soins non rémunérés ● Fort accent mis sur la consommation ● Nouvel accent mis sur la production ● Focus émergent sur l'entreprise (en particulier dans la pratique programmatique) ● Certaines recherches de GLOW portent sur le déploiement de technologies bas carbone et d'énergies renouvelables, détenues et entretenues par des femmes, afin d'accroître la productivité dans d'autres secteurs tels que l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Forte concentration sur la consommation (les femmes en tant qu'utilisatrices des transports) ● Peu d'études sur le transport bas carbone en tant que source d'emplois sûrs pour les femmes ou sur les implications de la mobilité via le transport bas carbone pour l'autonomisation économique plus large des femmes ● Un projet de recherche GLOW sur le potentiel de leadership des femmes dans le tourisme durable examine comment le transport bas carbone contribue à la compatibilité climatique du secteur, avec des incidences sur les rôles de gestion des femmes dans ce secteur.

Source : analyse initiale des auteurs.

CHAPITRE

8

LE PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES (GAP, GENDER ACTION PLAN) N'A PAS SURGI DE NULLE PART. IL EST LE FRUIT DU TRAVAIL D'ORGANISATRICES FÉMINISTES POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, D'UNIVERSITAIRES ET DE DÉFENSEURS DE POLITIQUES.

PROGRAMMES CLIMATIQUES DES PAYS

Ce chapitre résume la manière dont la question du genre a été abordée dans les programmes climatiques des pays, notamment dans le cadre des transitions bas carbone. Le chapitre se termine en soulignant quelques efforts remarquables et pionniers des gouvernements pour intégrer l'autonomisation économique des femmes dans les programmes de transition vers une économie bas carbone.

Un an avant la signature de l'Accord de Paris, lors de la 24^e Conférence des parties de la CCNUCC à Lima, au Pérou (COP20), les parties à la CCNUCC ont signé le Programme de travail de Lima sur le genre, suivi deux ans plus tard par le Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes (GAP, Gender Action Plan) qui lui est associé. Ces instruments de la Convention ont ensuite été renouvelés dans le Programme de travail renforcé de Lima et son GAP pour 2019–2024.

Le GAP n'a pas surgi de nulle part. Il est le fruit du travail d'organisatrices féministes pour la défense de l'environnement, d'universitaires et de défenseurs de politiques. À partir de 2015, on constate que le Programme de travail de Lima et son plan d'action en faveur de l'égalité des sexes commencent à avoir une influence concrète sur les plans d'action pour le climat de certains pays, au point que certains plans nationaux deviennent plus progressistes que la littérature académique. Cela atteste qu'à bien des égards, les instruments de la CCNUCC et les politiques associées sont plus progressistes que la littérature académique. En effet, on remarque que les politiques et les pratiques ont commencé à prendre une longueur d'avance notable sur la littérature académique à partir de ce moment. Au cours de cette période, les politiques et les pratiques à l'intersection de l'autonomisation économique des femmes et des transitions bas carbone commencent à être beaucoup plus sophistiquées et approfondies que la littérature universitaire, qui semble être à la traîne.

Il convient cependant de noter que si les bonnes pratiques en matière d'intégration de l'autonomisation économique des femmes et des transitions bas carbone émergent dans des projets et mouvements pionniers dans certains pays et localités, elles sont loin d'être un phénomène universel et nécessitent d'être adoptées à grande échelle.

Encadré 5 : Le programme de travail de Lima relatif au genre et l'Accord de Paris

Programme de travail de Lima relatif au genre

Le programme de travail de Lima relatif au genre (CCNUCC, 2014) est ainsi appelé parce qu'il a été convenu lors de la 20^e Conférence des Parties à la CCNUCC à Lima, au Pérou. Il vise à « réaliser des politiques et des actions sensibles au genre ». Il a été initialement établi pour quatre ans, puis a été renommé en tant que Programme de travail renforcé de Lima (2019–2024) et son plan d'action en faveur de l'égalité des sexes. Cet ensemble renforcé d'activités a été adopté dans l'intention d'« intégrer les considérations de genre dans toutes les activités concernant l'adaptation, l'atténuation et les moyens connexes de mise en œuvre (financement, développement et transfert de technologies, et renforcement des capacités), ainsi que la prise de décision dans la mise en œuvre des politiques climatiques. » (CCNUCC, 2017).

Ces instruments de la Convention servent de base aux rapports réguliers des organisations et des gouvernements observateurs des progrès accomplis. (CCNUCC 2022a) Le Secrétariat de la CCNUCC considère que le Programme de travail de Lima, le programme qui lui a succédé ainsi que les plans d'action connexes ont eu un impact. Il note :

« [une] augmentation du nombre de CDN [contributions déterminées au niveau national] et de PNA [plans nationaux d'adaptation] nouveaux et réactualisés, qui intègrent la dimension de genre comme preuve des activités menées dans le cadre du Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes [GAP], catalyseur des politiques et les actions nationales en faveur du climat. » (CCNUCC, 2022a : 5)

Les structures de Lima constituent un système « souple » de responsabilisation mutuelle, « mutuelle » du fait que les Parties et les organismes multilatéraux se rendent compte mutuellement des progrès accomplis et font également un rapport au secrétariat de la CCNUCC. Le système est « souple » parce que la déclaration est volontaire et non obligatoire. Néanmoins, l'importance des cadres de Lima ne peut être sous-estimée (Blomstrom et Burns, 2015 : 52).

En outre, les efforts constants déployés par les organisations observatrices (par exemple, les

ONG et les réseaux tels que WEDO et GGCA) ont joué un rôle clé dans l'examen des politiques et des flux d'investissement, et dans le maintien des appels à une plus grande intégration de la dimension de genre dans les actions climatiques des pays.

Le Programme de travail renforcé de Lima relatif au genre appelle à :

- des actions à long terme et à durée indéterminée
- un secrétariat pour les tâches ordinaires
- un plan d'action pour l'égalité des sexes en annexe
- un examen des progrès réalisés et une discussion sur d'autres actions à entreprendre en novembre 2024.

Le Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes comprend :

- 5 domaines prioritaires associés à des objectifs
- 20 activités
- 35 réalisations
- un examen intermédiaire de la mise en œuvre en juin 2022.

Le Plan d'action pour l'égalité des sexes définit, dans cinq domaines prioritaires, les activités qui permettront d'atteindre ses objectifs. Chaque domaine prioritaire a les objectifs suivants :



- A. Le renforcement des capacités, la gestion des connaissances et la communication
 - Renforcer l'intégration systématique des considérations de genre dans la politique et l'action climatiques et l'application de la compréhension et de l'expertise aux actions demandées dans le Programme de travail de Lima sur le genre et son Plan d'action sur le genre, et faciliter la sensibilisation, le partage des connaissances et la communication des activités entreprises pour renforcer l'action climatique sensible au genre et ses impacts dans la promotion du rôle moteur des femmes, de façon à garantir l'égalité des sexes et des actions climatiques efficaces.
- B. Équilibre hommes-femmes, participation et rôle moteur des femmes
 - Réaliser et maintenir la participation pleine, égale et significative des femmes au processus de la CCNUCC.

Encadré 5 : Le programme de travail de Lima relatif au genre et l'Accord de Paris

A. Cohérence

- Renforcer l'intégration des considérations de genre dans les travaux des organes constitués en vertu de la de la CCNUCC, du Secrétariat et d'autres entités et parties prenantes des Nations Unies, en vue de la mise en œuvre cohérente des mandats et activités liés au genre.

B. Mise en place de la sensibilité au genre et moyens de mise en œuvre

- Assurer le respect, la promotion et la prise en compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris.

C. Contrôle et rapports

- Améliorer le suivi de la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur les mandats liés à l'égalité des sexes dans le cadre du Programme de travail de Lima sur l'égalité des sexes et de son plan d'action en faveur de l'égalité des sexes » (CCNUCC, 2014).

L'Accord de Paris

L'Accord de Paris de décembre 2015 a marqué un tournant dans l'histoire des transitions bas carbone et du potentiel d'autonomisation économique des femmes dans ce contexte.

Tous les 197 membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont signé l'Accord de Paris et 192 pays ainsi que l'Union européenne en sont devenus parties. L'objectif à long terme de l'Accord – son objectif de température – a été une grande victoire pour les sciences du climat, qui projetaient des conséquences graves et ingérables du changement climatique si le réchauffement climatique moyen atteignait 1,5°C ou 2°C, voire au-delà. Ce fut également un triomphe moral pour les petits États insulaires, et en particulier pour les îles coralliennes situées à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, pour qui un changement

climatique plus important met en péril leur existence même. L'accord engage ses parties à « maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5°C. Cela réduirait grandement les risques et les répercussions du changement climatique. »

L'Accord de Paris est incomplet lorsqu'il s'agit de reconnaître la nécessité d'inclure les femmes et d'autres groupes marginalisés dans l'action climatique et les prises de décisions liées :

- Dans son préambule, il est fait mention de la nécessité pour les Parties de tenir compte de l'égalité des sexes et des droits des femmes et autres groupes défavorisés lors de l'adoption de mesures globales en matière de changement climatique. (CCNUCC, 2015 : 2)
- L'article 7 sur l'adaptation au changement climatique reconnaît que « les mesures d'adaptation devraient suivre une approche impulsée par les pays, sensible au genre, participative et totalement transparente, en tenant compte des groupes, communautés et écosystèmes vulnérables. » (CCNUCC, 2015 : 9–11)
- Bien que l'Accord fasse référence aux femmes et aux groupes défavorisés dans le cadre de l'adaptation, ses articles sur l'atténuation ne traitent pas des implications sexospécifiques des mesures d'atténuation. (CCNUCC, 2015 : 4–8) Les articles sur l'atténuation portent principalement sur les responsabilités mutuelles et intergouvernementales des Parties et sur les accords d'échange de droits d'émission de carbone.

L'Accord de Paris fait également explicitement référence aux emplois des personnes et à la nécessité de les réorienter pour atteindre les objectifs climatiques, dans un court passage sur les « transitions justes » pour les travailleurs, comme évoqué au chapitre 7.

Action nationale pour mettre en œuvre les objectifs de Paris

Dans les Contributions déterminées au niveau national et d'autres instruments nationaux pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, nous voyons apparaître, à l'heure actuelle, des exemples remarquables d'approches équitables pour les femmes, qui intègrent de multiples aspects de l'émancipation économique des femmes. À cet égard, nous constatons que la littérature académique a pris un retard considérable par rapport à la littérature grise et aux textes sélectifs de stratégies nationales (par les gouvernements des pays les plus ambitieux ou « féministes »). Les politiques du monde réel sont en avance sur la recherche. Nous examinerons ces tendances ci-dessous.

Alors que l'Accord de Paris a pour objectif global de limiter le réchauffement climatique à 2°C, et de se rapprocher le plus possible de 1,5°C, l'instrument qu'il prévoit pour atteindre cet objectif repose sur une approche ascendante : les CDN des pays. La réalisation des objectifs des CDN est laissée à la discrétion des gouvernements, mais ils ont l'obligation de rendre compte à la CCNUCC des progrès accomplis.

La CCNUCC a invité les gouvernements à soumettre une première série de CDN à l'approche du sommet climatique de Paris en décembre 2015. Certains pays ont soumis leurs projets peu après, en 2016. L'Accord de Paris prévoit également que les CDN soient renforcées selon un cycle quinquennal, de sorte que le prochain cycle de CDN renforcées devait avoir lieu en 2020 (ce délai a été rallongé jusqu'en 2021 en raison de la pandémie mondiale). Le mécanisme de « cliquet » de l'accord prévoit que les parties ne peuvent pas réduire leurs ambitions, mais que chaque nouvelle NDC soumise doit être plus ambitieuse que la précédente.

Les iCDN sont toutes destinées à contenir les mesures d'atténuation des changements climatiques – ce qui de toute évidence implique des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre des pays fortement pollueurs. Pour bon nombre des pays les plus pauvres et les plus vulnérables au changement climatique, dont l'empreinte carbone est minime, la CDN et les stratégies nationales connexes les encouragent à éviter les émissions, tout en répondant aux besoins de développement de leurs populations – des émissions qu'ils auraient autrement produites, s'ils avaient suivi la voie habituelle. Cela dit, une poignée de pays les moins avancés et de petits États insulaires ont déjà des émissions nettes négatives. Le stockage du carbone et des autres gaz à effet de serre dans les écosystèmes relevant de leur juridiction, tels que les forêts et les zones humides, est supérieur aux émissions que ces pays émettent dans le cadre d'autres activités. Le Bhoutan et les Comores en sont des exemples.

Un modèle standard pour la soumission des CDN exige des gouvernements qu'ils précisent comment ils vont réduire ou diminuer les émissions de gaz à effet de serre et selon quel échéancier. Une section leur demande de décrire comment différents groupes sociaux seront habilités à contribuer à l'atténuation des changements climatiques. C'est pour cette raison que l'examen des CDN sous l'angle des approches de genre est un moyen important de comprendre dans quelle mesure les besoins et les préoccupations des femmes sont intégrés dans les plans de transition vers une économie bas carbone.

Il est à noter que lorsque le terme « genre » est mentionné dans les CDN, il s'agit presque toujours du rôle des femmes. Il est relativement rare que le rôle des hommes, des rôles comparatifs de genre ou le statut des personnes non binaires ou de troisième genre soient mentionnés. Mais les choses pourraient changer à l'avenir. Le reste de cette section décrit les efforts déployés pour suivre le cheminement des approches de genre dans les CDN.

LA MÉTHODOLOGIE DU WEDO GENDER CLIMATE TRACKER A ANALYSÉ LES CDN SELON LES CRITÈRES SUIVANTS :



GOUVERNANCE



PLANIFICATION



MISE EN ŒUVRE ET RENFORCEMENT DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE CLIMATIQUE

Depuis 2016, WEDO analyse les CDN du point de vue de l'inclusion du genre. (Siegele, 2020 : 4) Des mises à jour régulières sur la force des approches de genre dans les CDN sont publiées sur le site Web <https://www.genderclimatetracker.org>.

Les CDN nouvelles et renforcées de 2020–2021 comportent un nombre croissant de mentions de genre, au niveau le plus général. Alors qu'une recherche par mots-clés effectuée par l'UICN (2021) a révélé que 40 % du premier cycle de CDN soumis par les Parties à la CCNUCC en 2016 mentionnaient le mot « genre », le nouveau cycle de CDN renforcées soumis d'ici 2021 mentionnait le mot « genre » presque deux fois plus (78 %).

CARE International a également appliqué la méthodologie WEDO Gender Climate Tracker à une analyse des CDN mises à jour et renforcées (décembre 2020 ; mise à jour en juin 2021). Les CDN ont été analysées selon des mesures de gouvernance, de planification et de mise en œuvre et des instruments de politique climatique renforcés :

1. *La gouvernance* : La référence au genre ou aux femmes dans le ratio des contributions estimées des femmes à l'examen et à la politique des CDN ; le contexte de la référence (par exemple, les engagements en matière d'atténuation (M, mitigation), d'adaptation (A), de traitement des pertes et dommages (L&D, loss and damage), de renforcement des capacités, de mise en œuvre ou si la référence au genre est transversale) ; la manière dont les femmes sont positionnées dans les CDN. Il s'agit notamment du positionnement des femmes en tant que groupe vulnérable aux impacts du changement climatique, en tant que bénéficiaires de projets ou de politiques, en tant qu'agents du changement ou en tant que parties prenantes, c'est-à-dire en tant que parties prenantes dans la prise de décisions liées au changement climatique.
2. *La planification* : L'existence d'une budgétisation sensible aux questions de genre dans les CDN et d'un processus de planification participative pour les CDN.
3. *La mise en œuvre et le renforcement des instruments de politique climatique* : L'existence d'un mécanisme ou d'un processus de suivi ou de mise en œuvre des CDN. (CARE, 2021 : 3)

L'analyse de 22 CDN réalisée par CARE a révélé que même lorsque les programmes des pays incluent des références explicites aux femmes ou au genre, « la plupart d'entre eux ne mentionnent le genre que dans le contexte de grandes questions transversales et non spécifiquement en relation avec différents domaines des politiques de changement climatique, par exemple l'adaptation, l'atténuation, les pertes et dommages, etc. » (CARE, 2021 : 3). En outre, dans les CDN, il généralement fait référence aux femmes comme étant le groupe le plus touché par le climat ou le plus vulnérable, plutôt que comme des agents clés du changement positif. Le Népal et la République des Îles Marshall ont été désignés comme des « modèles » pour ce qui est de l'intégration de la dimension de genre dans les plans climatiques nationaux, sur la base du traitement multiforme des questions de genre dans leurs CDN.

La Jamaïque et le Chili ont également reçu des notes élevées. Seule la Norvège, parmi les pays à revenu élevé, a obtenu une note élevée pour l'autonomisation significative des femmes dans sa CDN (CARE, 2021). Tous les autres chefs de file en matière de genre sont des pays à revenu faible ou intermédiaire.

FIGURE 8 : Tableau de bord par pays des ambitions en matière de genre et d'atténuation dans les CDN

Pays	Analyse (note pour la prise en compte dans les CDN de chaque pays du genre, à travers six indicateurs de gouvernance, de planification, de mise en œuvre et de renforcement des instruments de politique climatique)			Tendances en matière de genre (par rapport aux CDN 2015)	Note du groupe	Ambition d'atténuation (hors classement)
	Progression	Modéré	Retardataire			
Népal	6	0	0	↑	Verts du groupe de modèles 6	
Îles Marshall	6	0	0	↑		
Chili	5	0	1	↑	Groupe progressif 5 verts	Amélioration mais encore insuffisante/<3°C
Jamaïque	5	0	1	↑		
Moldavie	5	0	1	↑		
Norvège	5	0	1	↑		Amélioration mais encore insuffisante/<3°C

Source : CARE, 2021. Reproduction autorisée.

Remteng et al. (2022) analysent les contenus des CDN africaines relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Comme CARE (2021), ils examinent à quel point ces mentions de genre sont profondes ou significatives. De toutes les sous-régions d'Afrique, les pays d'Afrique de l'Ouest mentionnent le plus souvent l'égalité des sexes.

Ils constatent notamment que les CDN de l'Angola, des Comores, du Libéria et de Maurice font référence au « genre dans la prise de décision concernant les actions d'atténuation et d'adaptation » plutôt qu'aux femmes en tant que simples bénéficiaires du développement intelligent du climat. (Remteng et al., 2022).

Remteng et al. ont cherché des preuves pour établir si les scores des pays africains sur l'indice de développement du genre (WEF, 2017) correspondaient à des contenus prenant en compte la dimension de genre dans leurs CDN. Ils n'ont trouvé aucune corrélation évidente (Remteng et al., 2022 : tableau 1 en annexe). Cette constatation peut indiquer la nécessité d'efforts très intentionnels et ciblés pour intégrer la dimension de genre dans les politiques et les investissements climatiques. On ne devrait sans doute pas supposer qu'un environnement national relativement plus équitable du point de vue du genre se répercute nécessairement sur la politique climatique.

LE DOCUMENT [CDN DU NÉPAL] PRÉCONISE EXPLICITEMENT L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES GROUPES MARGINALISÉS TELS QUE LES CASTES INFÉRIEURES ET LES MINORITÉS ETHNIQUES DANS LA PRISE DE DÉCISION LIÉE AU CLIMAT.

Encadré 6 : CDN du Népal : Des réalités au-delà des processus d'égalité des sexes ?

Bien qu'il fasse actuellement partie des pays les moins développés et qu'il soit confronté à une grande pauvreté et à des déficits d'accès à l'énergie, le Népal s'est engagé à atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2050. La CDN comprend une série d'objectifs spécifiques d'atténuation du changement climatique à l'horizon 2030, tels que la fourniture de 15 % de l'énergie à partir de sources « propres », l'utilisation de l'électricité pour 90 % des nouveaux véhicules privés vendus et une série de mesures de cuisine écologique, qui, ensemble, représentent une réduction de 23 % des émissions par rapport au scénario habituel d'ici à 2030. (Gouvernement du Népal, 2020 : 2) Avec une population fortement dépendante des secteurs d'utilisation des terres sensibles au climat que sont l'agriculture et la sylviculture, l'adaptation et la résilience au changement climatique figurent également en bonne place dans le programme climatique national et les politiques associées.

La CDN actualisée du Népal de 2020 intègre le genre et l'inclusion sociale comme des éléments transversaux dans tous les objectifs et activités climatiques. L'ambition est bien intégrée dans les processus et structures de gouvernance. Le document appelle explicitement à l'autonomisation des femmes et des groupes marginalisés tels que les castes inférieures et les minorités ethniques dans la prise de décision liée au climat :

- « Élaborer d'ici 2030 un plan d'action pour intégrer l'égalité des sexes et l'inclusion sociale dans la réalisation des objectifs des CDN.
- Développer des programmes spécifiques avec des ressources dédiées (humaines et financières) pour assurer une participation pleine, égale et significative des femmes, des enfants, des jeunes, des peuples autochtones et des groupes marginalisés dans l'élaboration des politiques liées au changement climatique, et pendant les processus de planification, de suivi et de mise en œuvre aux niveaux local, provincial et national.
 - Promouvoir le leadership, la participation et la capacité de négociation des femmes, des peuples autochtones et des jeunes dans les forums sur les changements climatiques.
 - Veiller à ce que les données soient ventilées par sexe dans les rapports sur les progrès et les réalisations. » (Gouvernement du Népal, 2020 : 8)

Les forêts constituent une part importante des terres au Népal. L'ambition globale du Népal en matière de CDN est de conserver 45 % de la couverture terrestre sous forme de terres forestières. En tant qu'indicateur de l'ambition liée au genre dans la gouvernance climatique et forestière, les CDN encouragent les comités de gestion forestière à avoir « une représentation de 50 % de femmes et une représentation proportionnelle des Dalits [caste inférieure] et des peuples autochtones aux postes clés » (Gouvernement du Népal, 2020 : 5).

La partie forestière de la CDN du Népal va également au-delà des processus d'égalité des sexes et s'efforce d'atteindre des résultats d'égalité des sexes – un niveau d'ambition certainement correct, mais que peu de pays, voire aucun, ne partagent :

- « Garantir des bénéfices justes et équitables (carbone et non carbone) de la gestion durable des forêts, de la gestion des bassins versants et de la conservation de la biodiversité pour les communautés locales, les femmes et les populations autochtones » (Gouvernement du Népal, 2020 : 5).

Ces objectifs ambitieux pourraient expliquer pourquoi les CDN du Népal ont obtenu le statut de « modèle » dans le classement de CARE International (CARE, 2020).



Encadré 7 : République des Îles Marshall : Une approche transversale du genre et des droits de l'homme dans les mesures d'atténuation

En tant que nation atoll dans l'océan Pacifique, avec une grande partie de sa masse terrestre à peine au-dessus du niveau de la mer, la République des Îles Marshall (RIM) a tout intérêt à limiter les changements climatiques induits par l'homme. Ainsi, depuis des années, la RIM a pour politique d'être un chef de file en matière de développement bas carbone et de politique d'atténuation du changement climatique, malgré les émissions dérisoires du pays. La RIM s'est engagée très tôt à avoir zéro émission nette de gaz à effet de serre et à utiliser 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2050. La dernière version de ses CDN (République des Îles Marshall, novembre 2018) « s'engage à adopter une approche sensible au genre et fondée sur les droits de l'homme dans toutes les activités de planification, de programmation et de mise en œuvre liées à la CDN. » (RIM, 2018 : 8).

Cet engagement est non seulement sexospécifique mais intersectionnel, appelant à la collecte de données désagrégées et au suivi des impacts climatiques sur « les femmes, les hommes, les jeunes et les groupes marginalisés et vulnérables pour lutter contre les inégalités sociales et de genre, en particulier dans les communautés rurales éloignées. » (RIM, 2018 ; 16–17). Le plan appelle en outre à la participation des femmes, des hommes, des jeunes et des groupes marginalisés à la prise de décision en matière de climat. Les besoins éducatifs différentiels et ciblés des groupes sociaux en matière de renforcement des capacités et d'éducation liée au climat sont également signalés (RIM, 2018 : 16–17 ; RIM, 2018 : 57). À titre d'exemple d'intégration de l'inclusion sociale dans les mesures d'atténuation, la CDN engage le gouvernement à améliorer la marche, le vélo et les transports non motorisés, ainsi qu'à étudier et à traiter les implications sociales de cette politique.

Les CDN d'Antigua-et-Barbuda (2021) sont également remarquables pour le degré d'autonomisation des femmes décrit dans toutes les composantes de cette étude : *Participation au marché du travail (emplois bas carbone)* ; *Qualité du travail* (emplois sûrs bas carbone et résilients au changement climatique) ; *Développement des compétences* (emplois sûrs, bas carbone et résilients au changement climatique) ; *Économie des soins* (stabilisation de l'accès à une énergie propre et fiable à la maison) ; *Autonomisation* (participation des femmes à la prise de décision au sein des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics) ; *Ressources* (développement des capacités et ressources financières offertes équitablement aux femmes) (voir encadré 8).

Encadré 8 : Les CDN d'Antigua-et-Barbuda placent l'égalité des sexes au premier rang des plans d'action pour le climat

Antigua-et-Barbuda, un petit État insulaire des Caraïbes orientales, a publié une mise à jour de ses « contributions déterminées au niveau national » en septembre 2021. La CDN consacre une sous-section spécifique au genre en tant que « domaine d'objectifs supplémentaires » par rapport à sa version initiale de 2015.

Les « femmes » sont mentionnées 37 fois dans le document, alors qu'aucune mention du genre ou des femmes n'existait dans le document de 2015. La CDN débute par des messages de hauts fonctionnaires qui mettent l'accent sur « des politiques adéquates pour assurer une croissance durable et socialement inclusive pour tous les citoyens, en particulier les femmes » et l'élaboration de « plans d'action pour le climat [qui] sont axés sur le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes, des jeunes et des MPME [des micro, petites et moyennes entreprises] » (Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, 2022 : 7, 9).

Sur les cinq principaux objectifs de la CDN, deux mentionnent spécifiquement les femmes, l'un d'entre eux appelant à « ... une approche inclusive et sensible au genre de la transition énergétique, en mettant l'accent sur la pleine participation des femmes à la nouvelle économie ... » (Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, 2022 : 11).

La section sur le genre reconnaît l'engagement d'Antigua-et-Barbuda à atteindre l'ODD 5 (égalité des sexes) en « promouvant un développement bas carbone où les contributions des hommes et des femmes à l'atténuation du changement climatique et

à l'adaptation à celui-ci sont reconnues et valorisées, où les inégalités existantes entre les sexes sont réduites et où les possibilités d'autonomisation effective des femmes sont encouragées » (Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, 2022 : 15).

Pour y parvenir, le plan préconise des politiques et un accès aux ressources différenciés et sensibles à la dimension de genre, « conformément aux objectifs tenant compte de la dimension de genre pour l'atténuation, l'adaptation et la transition juste », avec les objectifs suivants :

- 100 % des ménages dirigés par des femmes n'ont plus d'obstacles à surmonter pour accéder à des systèmes de production et de stockage d'énergie renouvelable de secours (soit 20,000 foyers), une augmentation de 20 % du nombre d'entreprises dirigées par des femmes qui mettent en œuvre des initiatives en matière d'énergie renouvelable et d'adaptation.
- 100 % des entreprises et des organismes communautaires qui soutiennent le rétablissement économique (reprise du travail, moyens de subsistance) des femmes après un événement météorologique extrême sont identifiés et soutenus dans leurs efforts
- Développer une approche sensible au genre de la transition juste des hommes dans les secteurs de l'énergie et de la construction (référence : 95 % des emplois dans ces secteurs sont actuellement occupés par des hommes) (Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, 2022 : 15).

Les CDN les plus avancées dans leurs ambitions en matière d'égalité des sexes (Népal, Îles Marshall, Antigua-et-Barbuda, etc.) ont bénéficié d'un partenariat solide entre les responsables gouvernementaux nationaux et les parties prenantes de la société civile, ainsi que du soutien (technique et financier) de partenariats régionaux et multilatéraux. Ces efforts intensifs de partenariats peuvent expliquer comment le monde de la politique climatique semble – au moins sur le papier – être en avance sur la sphère universitaire en termes d'innovation dans la réflexion sur l'atténuation du climat intégrant la dimension de genre.

Défis pour mesurer et mettre en œuvre l'intégration du genre dans les plans climatiques nationaux

Un rapport de synthèse du Secrétariat de la CCNUCC, publié en juillet 2022, a fait état d'un renforcement considérable du contenu lié au genre dans les CDN à partir de 2015–2016. Toutefois, il a également mis en évidence les difficultés à mesurer les progrès d'une véritable intégration de la dimension de genre. Le rapport note :

« L'évaluation des progrès est difficile car les soumissions étaient les principaux éléments de l'évaluation et le taux de réponse des parties et des observateurs à l'appel à soumissions était relativement faible. En outre, en l'absence d'indicateurs ou d'une structure d'établissement de rapports, les informations fournies par les Parties et les observateurs n'étaient pas facilement comparables. » (CCNUCC, 2022a : 5)

Néanmoins, le rapport de la CCNUCC fait état de plusieurs changements qui ont été réalisés à grande échelle, par le biais des CDN, dans l'engagement en faveur de l'autonomisation des femmes. Selon le rapport :

- 53 pays se sont engagés à promouvoir l'autonomisation des femmes dans le nouveau cycle de CDN renforcées (2020–2021), contre seulement 7 pays en 2015 (CCNUCC, 2022a : 7).
- Le Programme de soutien à la Promesse climatique et aux CDN du PNUD a aidé 109 pays à intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans leurs CDN (CCNUCC, 2022a : 7). 96 % des pays participant à l'initiative Climate Promise qui ont soumis des CDN nouvelles ou actualisées ont intégré des considérations relatives à l'égalité des sexes, contre 48 % en 2015 (CCNUCC, 2022a).
- 37 pays ont organisé de grandes sessions de discussion pour définir les priorités en matière de climat et de genre de leurs CDN, contre 2 pays en 2015 (CCNUCC, 2022a).

L'écart entre les projets des pays et leur mise en œuvre peut être important, même lorsque le gouvernement fait preuve d'un leadership politique fort en matière d'action climatique sensible au genre. Les CDN sont des déclarations d'intention. Ce n'est pas parce que les priorités sont définies dans les CDN qu'elles seront ou ont été mises en œuvre. Le financement, la technologie et le renforcement des capacités sont tous cités dans l'accord de Paris comme les principaux « moyens de mise en œuvre », et ceux-ci font notoirement défaut pour l'action climatique dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que dans les petits États insulaires.

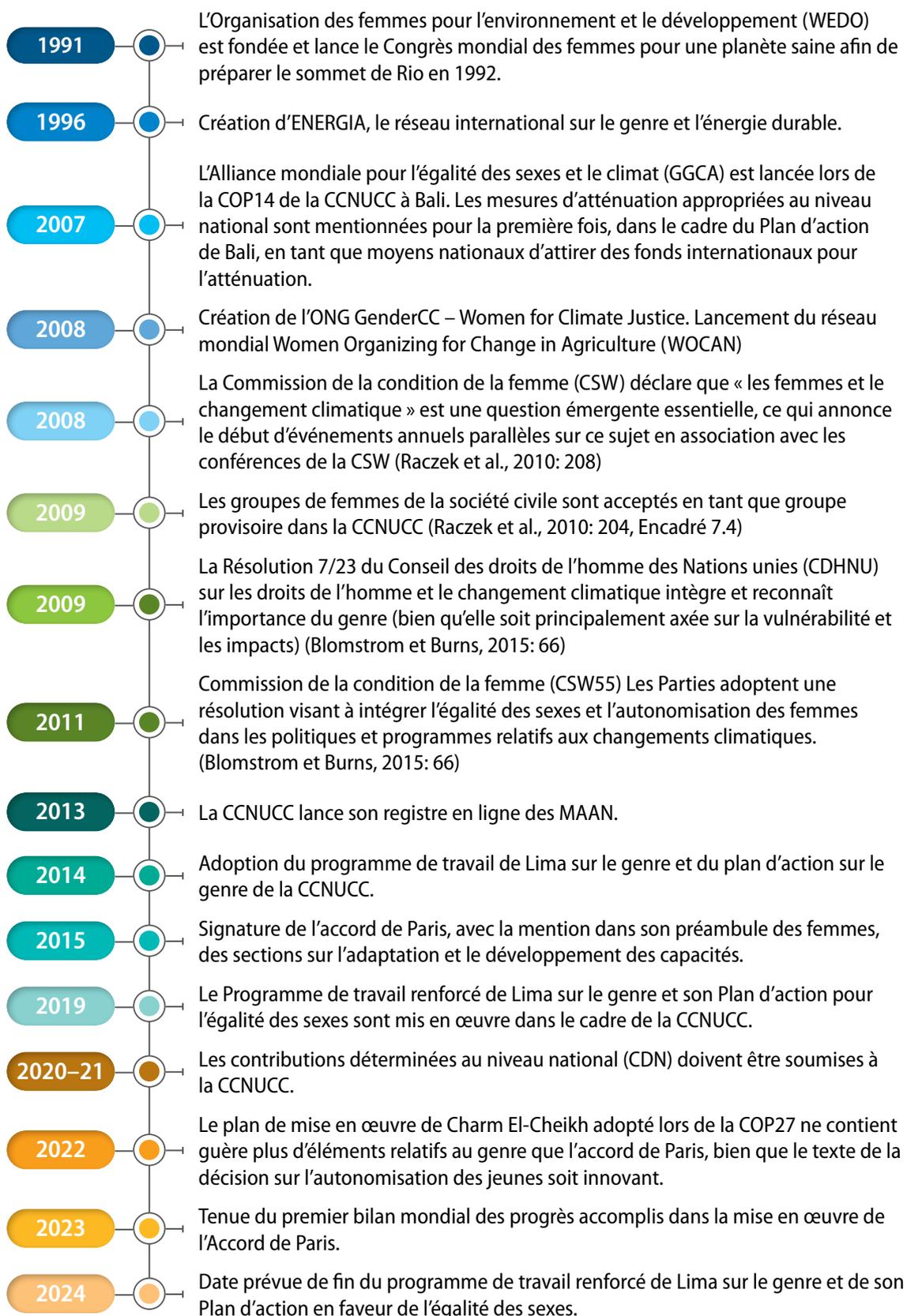
Selon le Rapport de synthèse 2022 de la CCNUCC, les principaux obstacles à l'intégration du genre dans l'action climatique sont les suivants :

- le manque persistant de soutien financier spécifique ;
- l'impact négatif de la pandémie sur la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes et plus généralement sur l'égalité entre les sexes ; et
- la nécessité de renforcer la capacité des responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes clés à intégrer le genre dans les politiques et les actions climatiques. (CCNUCC, 2022a)

Le travail du gouvernement en secteurs cloisonnés peut également constituer un obstacle au progrès. Bien souvent, mais pas toujours, les CDN sont conçues par les ministères de l'Environnement. L'adhésion des autres ministères et branches du gouvernement est variable, notamment les ministères des finances et les institutions chargées de l'égalité des sexes au sein du gouvernement (jeunesse, handicap, affaires autochtones). De nombreux pays ont lutté contre ce cloisonnement en créant des comités intergouvernementaux sur le changement climatique, sous la supervision du Premier ministre ou du Président (comme c'est le cas du Chili, l'un des pays les plus performants dans le tableau de bord de CARE, 2020), afin d'encourager la responsabilisation et l'action. Lorsque le cloisonnement persiste, les bonnes intentions des CDN peuvent ne pas être soutenues par l'ensemble du gouvernement, ce qui entrave davantage la mise en œuvre.

De même, la responsabilisation descendante, c'est-à-dire des dirigeants vers la société civile, ne peut être assurée dans tous les pays. Lorsque la consultation et la prise de décision participative sont faibles ou absentes, les préoccupations des femmes (dans toute leur diversité) peuvent ne pas être suffisamment prises en compte ou mises en avant.

FIGURE 9 : Calendrier des étapes pour les preuves et les actions concernant les femmes dans les transitions bas carbone



Source : Analyse initiale des auteurs ; les sources documentaires, le cas échéant, sont citées directement ci-dessus.

Les chocs économiques mondiaux de 2020–2022 et leurs impacts en cascade

Selon les prévisions, le Covid-19 devrait réduire de plus de 12,500 milliards de dollars US la production économique mondiale. Le Secrétaire général de l'ONU António Guterres est d'avis que le Covid-19 a « assombri les perspectives » des économies en développement. Il a effacé des décennies de gains économiques des femmes (Guterres, 2020). Entre-temps, la guerre en Ukraine a contribué à la hausse des coûts des denrées alimentaires, du carburant et des engrais dans le monde entier, créant des bouleversements, notamment en Afrique et dans les pays les moins développés. Depuis lors, les communautés sont de plus en plus touchées par les chocs et les contraintes du changement climatique, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes.

Le Covid-19 et ses répercussions en cascade ont profondément affecté les progrès du développement et les dimensions de genre du développement et du bien-être. Pour y faire face, les dépenses publiques gonflées ont eu des répercussions sur l'endettement des pays à revenu faible et intermédiaire et sur d'autres préoccupations économiques nationales. Pour cette raison, il n'est pas possible d'évoquer la période postérieure à l'Accord de Paris sans parler également des impacts combinés de la Covid-19, du changement climatique et d'autres chocs sur les femmes des pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que des dépenses de relance économique et des mesures de soutien international étendues au niveau souverain.

Les pays à revenu faible et intermédiaire ont été les plus durement touchés (OIT, 2022). C'est particulièrement le cas des pays qui dépendent le plus d'une croissance tirée par les exportations, le tourisme et les rapatriements de fonds, où « l'effondrement des flux d'investissement mondiaux et des prix des produits de base leur laisse une marge de manœuvre budgétaire limitée pour soutenir leur économie, protéger les emplois et renforcer leurs systèmes de santé et de protection sociale. » (ONU Femmes, 2020 : 2)

Dans les économies à revenu faible et intermédiaire, il est prouvé que les femmes et les groupes historiquement marginalisés ont été les plus durement touchés. (Guterres, 2020 ; ONU Femmes, 2020). Cela est dû au fait que :

- Les femmes ont les emplois les moins sûrs, qui sont moins susceptibles d'offrir une protection sociale. « L'accès à des prestations telles que l'assurance maladie, les congés de maladie et de maternité payés, les pensions et les prestations de chômage ne doit pas être limité à l'emploi formel mais doit être accessible aux femmes dans toutes les sphères du travail. » (Guterres, 2020 : 5)
- La plupart des emplois des femmes se situent dans le secteur informel (58 % sur le plan mondial, mais avec des proportions beaucoup plus élevées dans les pays à revenu faible et intermédiaire). (Guterres, 2020)

En outre, les femmes appartenant à des minorités ethniques et à d'autres groupes sociaux historiquement défavorisés risquent encore davantage de perdre leur autonomie économique. (ONU Femmes, 2020 : 3). La tâche des soins non rémunérés des femmes a augmenté durant la pandémie.

Une étude de la Banque mondiale a révélé que les femmes ont subi des effets économiques plus négatifs que les hommes pendant la pandémie, les différences entre les sexes étant plus significatives que l'âge, l'éducation ou la localité rurale/urbaine. (Nieves et al., 2021, cité par Kelly,, 2021)

Les dépenses budgétaires pour se remettre de ces chocs ne sont généralement pas « vertes »

Quant à la crise climatique, les politiques et les investissements doivent s'aligner sur les ambitions de l'Accord de Paris. L'Accord engage les pays à limiter la hausse des températures à 2°C et à se rapprocher le plus possible de 1,5°C. Cela permettra d'éviter les pires conséquences du changement climatique – dont les personnes les plus défavorisées font une fois de plus les frais. Cependant, les stratégies de développement économique de la plupart des gouvernements ne sont toujours pas alignées sur cet objectif de 1,5°C. Les mesures de relance budgétaire prises par les gouvernements pour leurs économies nationales ont surtout été mises en place dans les pays à revenu élevé. (OIT, 2022)

Les discours et les actions de relance économique suite au Covid-19 ont été inadéquats en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique. Le contenu « vert » des plans de relance économique suite au Covid-19 est faible. (Vivid Economics, s.d.).

Les perturbations de l'approvisionnement en carburant et en denrées alimentaires causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie exercent une pression supplémentaire sur l'économie mondiale. Dans ce contexte, la notion de « reprise économique Covid » est devenue presque obsolète et s'est transformée en une question de stabilisation économique et de gestion des politiques monétaires et budgétaires dans le but d'éviter aux économies de sombrer dans la récession.

Les concepts économiques de « vert » et d'« autonomisation des femmes » sont bien distincts

Dans le contexte actuel, les notions de « vert » et d'« autonomisation économique des femmes » en tant qu'éléments de l'investissement et de la stabilisation sont rarement associées.

Lorsque les déclarations ou les rapports politiques appellent à une relance économique « verte » d'après Covid-19, l'inclusion sociale est souvent mentionnée de façon superficielle. Les mécanismes réels d'autonomisation économique des femmes ne sont pas explorés, pas plus que les progrès concrets d'autres groupes historiquement défavorisés, notamment ceux qui sont confrontés à de multiples formes de discrimination ou de désavantages. (Fonds monétaire international, s.d. ; High Ambition Coalition, 2021 ; Georgieva et Shah, 2020).

En revanche, lorsque la littérature académique, la littérature politique ou les énoncés de politiques font référence à l'inclusion sociale dans la reprise économique, la position des femmes est abordée, mais pas sous l'angle du changement climatique. (ONU Femmes, 2020).

Un rapport commandé pour le gouvernement britannique par Kelly (2021) indique : « il n'a pas été possible de trouver de preuves sur l'effet du Covid-19 sur le rôle des femmes dans l'économie verte et les effets du changement climatique (au-delà des appels à une croissance verte inclusive) ». Cette constatation concorde avec les conclusions de la présente étude.

En outre, à quelques rares exceptions près comme les pays pionniers mentionnés ici, les politiques de relance et de stabilisation économique des gouvernements ont généralement régressé en termes d'ambitions « vertes » et d'égalité des sexes. (Vivid Economics, u.d.).

Les déclarations de politique générale d'institutions internationales telles que le Fonds monétaire international, chargées de soutenir financièrement les économies à revenus faibles et moyens touchées par la crise, ont parfois souligné la nécessité d'un redressement socialement inclusif, respectueux de l'égalité des sexes et écologique, mais elles n'ont pas relié ces intentions de manière intégrée. (Georgieva et Shah, 2020 ; Georgieva et al, 2022) (Voir manque de mentions de genre au FMI, 2022). Les ambitions en matière d'égalité des sexes et de faible émission de carbone ont été présentées isolément. Pourtant, l'expérience acquise dans les communautés et les pays montre que les deux sphères d'activité et d'impact sont intégralement liées.

La version complète du Plan d'action 2021–2025 de la Banque mondiale sur le changement climatique (Banque mondiale, 2021) aborde l'importance de la dynamique de genre, bien que les femmes et le genre ne figurent pas dans le résumé largement diffusé du plan, ni dans le communiqué de presse et les infographies à la une. Les résultats de la Banque mondiale en ce qui concerne la crise climatique et l'absence de mesures d'atténuation des changements climatiques dans son portefeuille font l'objet de nombreuses critiques, auxquelles s'ajoute la critique plus générale selon laquelle les institutions de Bretton Woods ne sont pas adaptées à la lutte contre la crise climatique. Le texte de la décision de la COP27 – le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh – concernant le rôle des banques multilatérales de développement, fait écho à ce mécontentement et reflète le leadership intellectuel du Premier ministre de la Barbade, Mia Mottley, et de son initiative de Bridgetown.

Alors que ces débats perturbateurs remettent à nouveau en question les ordres économiques établis, la question de savoir si des perspectives ouvertement féministes imprégneront ces débats et les réformes qui en découleront reste ouverte. Certes, l'idée de promouvoir plus ouvertement l'égalité des sexes et l'inclusion sociale dans les discussions sur la réforme de l'ordre financier international du développement est un domaine inexploré de la littérature à ce jour.



Shanti Tamang (19 ans) effectue son travail de jour. Son mari travaille à l'étranger. © Mokhamad Edliadi/CIFOR

CHAPITRE 9

NOUS CONSTATONS QUE LES PRATIQUES DES ONG EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE INTÉGRÉE DES FEMMES ET DE TRANSITIONS BAS CARBONE SONT EN AVANCE SUR LA LITTÉRATURE ACADÉMIQUE. CE TRAVAIL ANALYTIQUE PLUS POUSSÉ ET LA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE N'ONT JUSQU'ICI PAS ATTIRÉ L'ATTENTION QU'ILS MÉRITENT.

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

Ce chapitre synthétise les résultats et fournit des recommandations pour les futures recherches et l'application des connaissances.

Les questions centrales de l'analyse documentaire sont les suivantes :

- Dans quelle mesure les modèles bas carbone et l'autonomisation économique des femmes sont-ils présents dans les publications?
- Dans quelle mesure les politiques de développement bas carbone et leur mise en œuvre sont-elles liées à l'autonomisation économique des femmes, que ce soit au niveau des stratégies ou dans la pratique? De quelles preuves disposons-nous?

Nous avons constaté que la littérature « traditionnelle » sur l'économie verte est superficielle dans son discours sur l'égalité des sexes et n'explore pas les facettes majeures de l'autonomisation économique des femmes que nous avons identifiées. Cet ensemble de documents examine la manière dont les économies peuvent, à l'échelle de l'ensemble de l'économie, se décarboniser et atteindre le zéro émission nette d'ici le milieu du siècle – conformément à ce que l'on appelle (au sein de la CCNUCC) les stratégies à long terme des pays pour un développement bas carbone.

Cette littérature tend à désigner la pauvreté économique et le désavantage social de différents groupes comme des facteurs limitant leur accès à une information/éducation et par conséquent limitant également leur accès à des emplois décents (sûrs et bien rémunérés) compatibles avec le climat. Toutefois, les femmes et les autres groupes victimes de discriminations ou de désavantages structurels tels que les personnes aux capacités différentes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes appartenant à des ethnies et des castes défavorisées, sont mentionnés de manière superficielle et générale sans analyse de la manière dont leurs besoins et talents spécifiques sont, ou pourraient être, pris en compte dans les politiques et programmes. En effet, le nombre de documents contenant des mentions superficielles de femmes dans le corps du texte était trop important (des millions dans la littérature académique et grise) pour être évalué. Certaines publications d'influence internationale sur l'économie bas carbone sont citées dans la présente étude.

Les ouvrages sur la « transition juste » décrite ici sont particulièrement axés sur le marché du travail. Ils ont tout d'abord mis l'accent sur la création d'emplois verts et sur l'indemnisation et la formation des travailleurs déplacés des industries dépendantes des combustibles fossiles. La littérature sur la « transition juste » a ses racines dans la notion selon laquelle les travailleurs déplacés des industries polluantes sont les « perdants » de la transition vers une économie bas carbone et qu'ils ont besoin d'interventions politiques explicites et ciblées, tout comme les travailleurs qui sont « gagnants » des investissements de transition. Ce débat politique ainsi que la littérature académique et grise qui s'y rattache sont particulièrement présents dans les discours de l'Union européenne, et notamment défendus par la présidence polonaise de la COP24. Mais récemment, ils ont été contestés et étendus par des penseurs du Sud, qui se sont demandés ce que la notion de « transition juste » signifiait pour les personnes occupant des emplois non industriels, et dans des zones géographiques plus diverses, notamment dans les pays à faible revenu. Si l'on prend comme point de départ les changements nationaux visant à décarboniser les économies, le débat sur la transition juste a encore beaucoup de chemin à parcourir s'il veut aborder la justice distributive et procédurale, y compris pour des groupes spécifiques de femmes.

Le corpus de littérature explicitement féministe sur le genre et le changement climatique a considérablement gagné en maturité depuis le début des années 2000. Inspirée et étroitement liée aux principales ONG internationales et aux réseaux de femmes (tels que WEDO, GGCA, UICN et d'autres acteurs du groupe de travail Femmes et genre de la CCNUCC), cette littérature a traditionnellement été orientée vers l'adaptation au changement climatique plutôt que vers son atténuation. Sa force réside dans le débat sur l'autonomie des femmes – leur participation à la prise de décision – liée à l'action climatique ; son traitement des autres aspects de l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de l'atténuation du changement climatique est moins développé.

Certains des travaux les plus progressistes qui explorent de manière significative l'autonomisation économique des femmes portent sur l'agriculture, la foresterie et l'agroforesterie. De par leur nature, ces interventions basées sur les écosystèmes terrestres et côtiers font progresser les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Les projets pilotes et les analyses associées se sont concentrés principalement sur la génération de revenus et la participation au marché du travail des femmes dans ces secteurs, ainsi que sur les répercussions sur la charge des soins (femmes et filles dans l'économie des soins).

Les projets pilotes et la documentation associée sur les femmes et l'atténuation des émissions dans le secteur de l'énergie ou de l'électricité ont eu tendance à mettre l'accent sur le rôle des femmes en tant que consommatrices d'énergie plutôt que productrices, mais cette situation est peu à peu en train de changer. Les premières études basées sur des projets communautaires documentent la hausse des revenus des femmes, de leur confiance en elles-mêmes et de leur statut au sein du ménage et de la communauté, grâce à leur rôle dans la production et la conservation des équipements énergétiques (cuisinières solaires ou cuisinières améliorées, installations solaires photovoltaïques, etc.).

En conclusion, nous constatons que la pratique par le biais de projets pilotes et de la littérature grise des ONG sur l'autonomisation économique intégrée des femmes et les transitions bas carbone est en avance sur la littérature académique. Ce travail analytique plus poussé et la mise en œuvre au niveau communautaire n'ont jusqu'ici pas attiré l'attention qu'ils méritent.

Un résumé des conclusions de la littérature académique et de la littérature grise (à l'exclusion des documents de politique générale des gouvernements, discutés séparément ci-dessous) est présenté ici :

TABLEAU 2 : Résumé des éléments de preuve décrivant l'autonomisation économique des femmes dans le contexte des transitions bas carbone et à l'échelle de l'économie

ASPECT DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ANALYSÉ DANS LA LITTÉRATURE SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE À L'ÉCHELLE DE L'ÉCONOMIE*	DEGRÉ DE TRAITEMENT DANS LA LITTÉRATURE	OBSERVATIONS
La place des femmes sur le marché du travail : Les femmes bénéficient-elles d'un accès et d'une participation équitables aux segments du marché du travail liés à l'économie bas carbone?	 Élevé	Bien que peu d'études approfondissent la question de la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs bas carbone (se contentant de dire qu'il faut l'envisager), de tous les aspects de l'autonomisation économique des femmes, c'est celui qui est le mieux couvert, en particulier dans les publications de l'OIT.
Qualité du travail : Le travail est-il bien rémunéré (amélioration du revenu, des actifs) et sécurisé (fiable/stable)? Comprend-il des avantages sociaux, une protection sociale globale?	 Moyen	La rémunération et la vulnérabilité/sécurité relative du travail dans les sphères du bas carbone sont quelque peu abordées, encore une fois en particulier dans les publications de l'OIT. Les évaluations plus larges du marché du travail ont tendance à aborder les inégalités entre les sexes, mais sans les intégrer de manière convaincante dans les trajectoires bas carbone.
Développement des compétences : Les femmes bénéficient-elles ou ont-elles accès de façon équitable à la formation, de façon à pouvoir prétendre à des emplois dans des activités bas carbone et respectueuses du climat?	 Faible	Il semble urgent d'intensifier la recherche et l'action en matière de développement de voies d'accès à un emploi sûr pour les filles, les adolescents et les femmes, par le biais de formations et de mentorat en techniques bas carbone.
Économie des soins : Les transitions économiques bas carbone indiquent-elles une meilleure répartition des charges dans l'économie des soins ainsi qu'une compensation pour le travail non rémunéré?	 Faible	Bien que (selon la figure 7), la plupart des publications sur les femmes et les transitions bas carbone dans les pays à revenu faible et intermédiaire présentent les femmes comme des consommatrices domestiques et des contributrices non rémunérées à l'économie des soins, nous attribuons à ces publications un degré "faible" de traitement de l'autonomisation économique. En effet, il existe peu d'éléments permettant de justifier et de soutenir que le remplacement d'activités à forte émission de carbone par des activités à faible émission de carbone permettra aux femmes d'être plus productives, de se reposer davantage et de réattribuer plus de tâches aux hommes. Cependant, il s'agit souvent de spéculations qui doivent être prouvées par des recherches plus approfondies.
Autonomie : Les transitions économiques bas carbone démontrent-elles un renforcement du pouvoir de décision des femmes, au niveau de leurs ressources économiques mais également de leur vie et de leur bien-être?	 Faible à moyenne	L'autonomie est un élément important de la littérature féministe sur le genre et le changement climatique, mais cette littérature a tendance à être axée sur l'adaptation (et non sur l'atténuation). Cet aspect de l'autonomisation économique des femmes est mal abordé dans la plupart des documents examinés.
Ressources : Les femmes se voient-elles offrir des ressources équitables leur permettant de mener des activités professionnelles bas carbone ou respectueuses du climat, tout en surmontant les obstacles juridiques, financiers et sociaux à leur autonomisation économique?	 Élevé	Le manque d'accès des femmes au crédit et l'insécurité foncière sont des obstacles relativement bien couverts dans le contexte de l'atténuation du changement climatique (et plus encore de l'adaptation au changement climatique), et cela se reflète dans les évaluations du GIEC.

* Une notation est attribuée uniquement à une cinquantaine d'œuvres qui ont satisfait au test de sélection parce qu'elles ont abordé la question de l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de transitions économiques bas carbone de manière plus ou moins approfondie, au-delà d'une simple mention. La notation attribuée ne tient pas compte de la littérature sectorielle examinée séparément au chapitre 6.

Source : analyse initiale des auteurs.

Dans un petit nombre de CDN comme celles d'Antigua-et-Barbuda, du Népal et de la République des Îles Marshall, sont intégrés de façon remarquable l'autonomisation économique des femmes dans toutes ses dimensions dans la politique et les programmes climatiques. Ces CDN avant-gardistes ont abordé, avec des engagements spécifiques, les rôles potentiels des femmes en tant que productrices, consommatrices, dispensatrices de soins, entrepreneures, chefs d'entreprise et décideurs publics dans la transition vers des économies bas carbone et résilientes au changement climatique. On peut soutenir que l'ambition d'égalité des sexes dans certaines de ces politiques est beaucoup plus impressionnante que, et a dépassé, une partie de la pensée conceptuelle dans la littérature.

La mise en œuvre de ces CDN reste cependant un défi. Ces pays fortement touchés par le changement climatique auront besoin d'un financement extérieur équitable et concessionnel pour répondre à leurs aspirations. En outre, parmi près de 200 pays, ils ne sont qu'un petit nombre à disposer de plans et de stratégies équitables pour les femmes et bas carbone. D'autres pays ont beaucoup à apprendre de ces pays pionniers.

Le Covid-19 a causé un énorme choc économique mondial, exacerbé par d'autres bouleversements dus aux risques climatiques, aux guerres et aux conflits, et à d'autres crises. La réponse des organisations multilatérales et des pays/bailleurs de fonds à revenu élevé n'a pas été particulièrement « verte » (du bas carbone), ni correctement ciblée sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. En effet, il a été démontré que les femmes ont subi plus violemment ces chocs que les hommes. Ces événements récents soulignent l'absence d'un métarécit dans les débats économiques mondiaux sur la nécessité de mettre l'accent sur la décarbonisation et l'égalité des sexes en tant qu'exigences essentielles pour les investissements gouvernementaux et multilatéraux. En l'absence de politiques conçues pour répondre simultanément à l'urgence climatique et à l'écart entre les sexes en matière de développement, toutes les sociétés, et pas seulement les femmes à faible revenu et les plus vulnérables, risquent de subir de nouveaux dommages à court et à long terme.

Dans un objectif de synthèse dans le cadre du programme GLOW, les chercheurs travailleront à identifier, de 2021 à 2024, les défis transversaux et les moyens d'accroître l'autonomisation économique des femmes et l'action climatique d'une manière plus intégrée dans les politiques des États et les investissements bas carbone. GLOW cherchera explicitement à contribuer et à influencer les métarécits économiques en cette période troublée.

Recommandations pour les futurs travaux de recherche

Le tableau 2 met en évidence les domaines dans lesquels des recherches supplémentaires sur les multiples dimensions de l'autonomisation économique des femmes dans les processus de transition bas carbone sont grandement nécessaires. Les lacunes en matière de preuves mises en évidence dans le tableau impliquent qu'il est important d'approfondir les recherches sur :

- Les conséquences des transitions bas carbone pour le partage de la charge du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes dans l'économie des soins.
- L'autonomisation des femmes dans les différentes sphères de contrôle et d'influence qui se rapportent à la prise de décision bas carbone (« autonomie »), à savoir la différenciation entre l'autonomie dans la prise de décision des femmes concernant (i.) le travail domestique et communautaire non rémunéré ou le travail de soins ; (ii.) le travail rémunéré ; (iii.) les domaines d'action collectifs (par exemple, au niveau de l'entreprise, au niveau communautaire) ; (iv.) la politique publique (voir figure 7).

- Une meilleure compréhension des facteurs et des obstacles qui poussent des groupes de filles et de femmes à valoriser et à tracer des voies vers un travail rémunéré sûr et bas carbone. Le rôle des flux de connaissances, de la formation professionnelle, du mentorat et d'autres interventions organisées pour soutenir le renforcement des capacités des filles et des femmes et leur avancement vers un travail rémunéré sûr et bas carbone, et pour surmonter la résistance et/ou renforcer l'environnement favorable.

Nous observons en outre que :

- La littérature indique que la substitution de l'énergie polluante dans la maison (lampes au pétrole, bois de chauffage non durable ou charbon de bois) par la consommation d'énergie propre (cuisinières écologiques ou énergie photovoltaïque) a le « co-bénéfice » de libérer les femmes du travail domestique au profit d'« activités productives ». (voir chapitre 5). Cependant, ces « activités productives » rendues possibles par l'utilisation d'énergie bas carbone sont elles-mêmes mal décrites dans les publications. De solides études transversales basées entre autres sur des journaux quotidiens seraient utiles pour documenter et analyser si le temps des femmes est réellement libéré pour des activités productives, et les véritables implications sur le travail rémunéré et non rémunéré des femmes de ces substitutions générant de faibles émissions de carbone.
- Dans le secteur des transports bas carbone, les liens entre les approches sensibles au genre de la conception des systèmes de transport et l'autonomisation économique des femmes sont très peu étudiés, que ce soit en termes d'emploi directement dans le secteur des transports et (probablement plus significativement) les implications ou les co-bénéfices de la mobilité bas carbone pour l'emploi dans d'autres secteurs/emplois (voir chapitre 6).
- La littérature décrit dans une certaine mesure comment les mouvements de femmes protègent et améliorent les écosystèmes riches en carbone et/ou capturent le carbone et évitent les émissions grâce aux pratiques agroécologiques – et ce, souvent depuis des décennies – et ces mouvements de femmes ont progressivement pivoté pour tirer parti des opportunités de financement de l'atténuation du changement climatique ou de la « finance carbone ». (voir chapitre 4) Il serait très utile d'entreprendre des recherches sur ces réseaux de femmes et de soutenir l'apprentissage critique au sein de ces réseaux, afin de guider leurs efforts futurs et ceux des mouvements et réseaux apparentés.
- L'accès des femmes, en tant qu'individus au sein des communautés et en tant que groupes organisés, au financement climatique ou, plus généralement, au financement d'activités de développement bas carbone, ainsi que les résultats qui en découlent, sont mal étudiés dans une perspective de recherche rigoureuse, bien qu'il existe un grand nombre de documents promotionnels publiés par les organismes donateurs.
- Il existe un argument *moral-éthique* et fondé sur les droits en faveur de l'égalité des sexes. De nouveaux travaux conceptuels commencent à étudier le rôle de l'égalité des sexes en tant qu'*instrument* permettant de dissocier les émissions du PIB (McGee et al., 2020 : 11). De nouveaux tests de cette découverte et l'étude du fonctionnement de ce mécanisme font l'objet de nouvelles recherches.

ANNEXE 1

Méthodologie détaillée recherche – analyse – extraction et codage de l'étude

En ce qui concerne la littérature académique et grise sur l'autonomisation économique des femmes dans les transitions bas carbone, de 2015 à 2022, cette étude a utilisé des approches de la méthode d'examen systématique, à savoir la méthode « Recherche – Analyse – Extraction et codage des données » de Johnson et al. (2020) et qui est soutenue par la plateforme EPPI Reviewer de l'University College London (UCL).

EPPI Reviewer permet aux chercheurs de filtrer les résultats en fonction de leur pertinence, d'extraire les données et de coder les travaux appropriés, et de créer des cartes de données probantes à partir des résultats. Grâce à EPPI Reviewer, nous avons codé et cartographié de 2015 à 2022 les documents identifiés comme ayant un contenu sur l'autonomisation économique des femmes et la transition vers une économie bas carbone.

Afin d'entreprendre l'examen initial et d'identifier les travaux les plus pertinents à inclure, nous avons effectué une série de recherches par mots-clés sur :

- EBSCO, que nous avons surtout exploité pour les articles de revues académiques. Nous avons accès à six bases de données : STM Source, Business Source Corporate Plus, Environment Complete, Humanities Source, Political Science Complete et SOCIindex.
- Google Scholar, que nous avons exploité à la fois pour la littérature académique et la littérature « grise » ou sur les politiques.

Ces enquêtes ont révélé des orientations importantes et générales concernant à la fois la recherche et le débat politique.

Nous avons trouvé très peu de littérature, en particulier en milieu universitaire, sur les liens profonds entre l'autonomisation économique des femmes (telle que nous la définissons aux pages 9 et 10) et les transitions bas carbone. Un grand nombre de documents sur les transitions bas carbone mentionnaient à peine les femmes et n'ont donc pas passé notre premier test de sélection.

Les termes clés que nous avons identifiés pour notre recherche dans la littérature académique étaient :

- « économie des femmes » ET « autonomisation » OU « développement » ET « bas carbone » OU « zéro émission nette » OU « transition juste »
- « genre » OU « femmes » ET « changement climatique » ET « atténuation » ET « économique* » OU « économie ».

Dans une première expérience, nous avons appliqué ces termes de recherche au texte intégral des articles universitaires sur les bases de données EBSCO. Cela s'est révélé infructueux en raison du volume trop important de résultats : 4,974,020.¹ Cette expérience est mentionnée parce qu'elle signale le grand nombre d'œuvres dans lesquelles ces concepts apparaissent simultanément, sous une forme ou une autre, au cours de la période 2015–2022. Cependant, comme l'a révélé une enquête plus détaillée, les mentions du genre et des femmes dans ces œuvres étaient également superficielles.

Une approche plus ciblée consistait à rechercher par la suite EBSCO pour « genre » OU « femmes » ET « changement climatique » ET « atténuation » ET « économique* » OU « économie » dans les résumés uniquement. Cela a produit 368 résultats.

Une version de cette recherche par mot-clé a également été déployée pour recueillir la documentation sur la reprise économique suite au Covid, AB (« covid* » ET « reprise ») ET AB (« genre » OU « femmes ») ET AB « climat », qui a produit 77 résultats. La recherche s'est concentrée sur les dépenses de relance économique des gouvernements pour financer la reprise économique. Les mots-clés liés à la reprise économique du Covid-19 ont été introduits parce que le programme GLOW et la présente publication ont été lancés à une période où de nombreux pays cherchaient à augmenter les dépenses publiques afin de stabiliser les économies après la perte de croissance liée à la pandémie en 2020.

TERMES DE RECHERCHE (REVUES ÉVALUÉES PAR LES PAIRS SEULEMENT)	PORTÉE	RÉSULTATS
AB (« genre » OU « femmes* ») ET AB (« changement climatique » ET « atténuation ») ET AB (« économique* » OU « économie »)	2015–22	368
AB (« covid* » ET « reprise ») ET AB (« genre » OU « femmes ») ET AB « climat »	2015–22	77

Après avoir éliminé les doublons et réduit le nombre d'articles en texte intégral examinés par des pairs, cette méthode de recherche a produit environ 200 résultats. Après avoir examiné les PDF disponibles (<50), les auteurs ont noté 10 articles de ce lot de divers degrés de pertinence (résultats consultables dans l'outil de cartographie EPPI qui accompagne la présente analyse documentaire). Les auteurs ont rejeté le reste pour manque de pertinence. Cette approche a révélé des lacunes importantes dans la littérature sur les liens profonds entre l'autonomisation économique des femmes et les transitions bas carbone.

Les termes clés ont ensuite été retenus comme sujets, plutôt que des termes clés généraux qui peuvent apparaître dans le résumé ou le texte intégral des articles. Cela a permis d'éliminer les articles qui ne font généralement référence qu'aux « effets sexospécifiques » ou qui incluent les femmes dans une liste plus large de groupes minoritaires ou de groupes cibles à prendre en considération. Les résultats sont présentés comme suit :

¹ La chaîne de recherche booléenne « genre » OU « femmes » ET « changement climatique » ET « atténuation » ET « économique* » OU « économie » a été appliquée au texte intégral de tous les articles de revues publiés entre 2015 et 2021, et extraits le 22 décembre 2021. Une variante de cette recherche, « économie des femmes » ET « autonomisation » OU « développement » ET « bas carbone » OU « zéro émission nette » OU « transition juste » a permis d'obtenir 155,655 résultats.

TERMES DE RECHERCHE (REVUES ÉVALUÉES PAR LES PAIRS SEULEMENT)	PORTÉE	RÉSULTATS
AB (« covid* » OU « *reprise ») ET SU (« genre* » OU « femmes ») ET SU (« climat » OU « mitigation »)	2015–22	15
AB (« covid* » OU « *reprise ») ET SU (« genre* » OU « femmes ») ET SU (« climat » OU « mitigation » OU « bas carbone » OU « transition juste* »)	2015–22	15
SU (« covid* » OU « *reprise ») ET AB (« genre* » OU « femmes ») ET SU (« climat » OU « mitigation » OU « bas carbone » OU « transition juste* »)	2015–22	247
SU (« genre » ou « femmes* ») ET AB (« économique* » OU « autonomisation ») ET SU (« climat* » OU « atténuation »)	2015–22	254
SU (« genre » ou « femmes* ») ET AB (« économique* » OU « économie ») ET TX (« contribution déterminée au niveau national* » OU « mesure d'atténuation appropriée au niveau national* » OU « gaz à effet de serre* » OU « émission* »)	2015–22	329
SU (« genre » ou « femmes* ») ET AB (« économique* » OU « économie ») ET TX (« contribution déterminée au niveau national* » OU « mesure d'atténuation appropriée au niveau national* » OU « gaz à effet de serre* » OU « émission* »)	2015–22	329

Dans une plus grande mesure encore, une recherche dans Google Scholar pour une combinaison de littérature académique et grise dans les termes et les extraits de sujets a produit un grand nombre de résultats, soit plus de 14,000. En outre, un test ponctuel a montré que la majorité de ces résultats concernaient davantage l'atténuation des risques de catastrophe que l'atténuation du changement climatique. Cela semble confirmer le biais connu de la littérature sur les femmes et le changement climatique en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques – par opposition aux transitions bas carbone.

Un résultat similaire a été obtenu lors de la recherche de mots clés reprise post-Covid et atténuation du climat dans Google Scholar, cela a produit entre 15,500 et 16,000 résultats.



L'équipe de recherche du CIFOR en action. © Aulia Erlangga/CIFOR-ICRAF

TERMES DE RECHERCHE (GOOGLE SCHOLAR, Y COMPRIS LA LITTÉRATURE GRISE)	PORTÉE	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
AB (« covid* » OU « *reprise ») ET SU (« genre* » OU « femmes ») ET SU (« climat » OU « mitigation »)	2015–22	15,500	Cette stratégie de recherche a été inefficace car la plupart des résultats portaient sur la guérison physiologique de la maladie et les points de vue philosophiques sur la Covid-19, et non sur la reprise économique.
AB (« covid* » OU « *reprise ») ET SU (« genre* » OU « femmes ») ET SU (« climat » OU « mitigation » OU « bas carbone » OU « transition juste* »)	2015–22	16,000	Limites, comme ci-dessus
SU (« genre » ou « femmes ») ET AB (« économique* » OU « économie ») ET SU (climat » OU « mitigation » OU « bas carbone » OU « transition juste* »)	2015–22	14,300	Bien que la taille de l'échantillon à examiner soit trop importante, la recherche a donné plus de résultats pertinents de premier abord, ce qui indique qu'il s'agit d'une piste plus prometteuse. Des résultats concernant l'atténuation des risques climatiques et de catastrophe ont également été produits.
SU (« genre » ou « femmes* ») ET AB (« économique* » OU « autonomisation ») ET SU (« climat* » OU « atténuation »)	2015–22	14,000	Limites, comme ci-dessus
SU (« genre » ou « femmes* ») ET AB (« économique* » OU « économie ») ET TX (« contribution déterminée au niveau national* » OU « mesure d'atténuation appropriée au niveau national* » OU « gaz à effet de serre* » OU « émission* »)	2015–22	701	
SU (« genre » ou « femmes* ») ET AB (« économique* » OU « économie ») ET TX (« contribution déterminée au niveau national* » OU « action d'atténuation appropriée au niveau national* » OU « gaz à effet de serre* » OU « émission* »)	2015–22	329	
SU (« *genre* » ou « femmes ») ET AB (« climat* » OU « *atténuation » OU « *adaptation ») ET AB (« *développement* »)	2015–22	1,195	

TERMES DE RECHERCHE (RÉSULTATS GOOGLE SCHOLAR, Y COMPRIS LA LITTÉRATURE GRISE)	PORTÉE	RÉSULTATS
AB (« genre » OU « femmes ») ET AB (« changement climatique » ET « atténuation ») ET AB (« économique » OU « économie »)	2015–22	9,910
AB (« covid* » ET « reprise ») ET AB (« genre » OU « femmes ») ET AB « climat »	2015–22	10,400

Les recherches par mot-clé pour les termes pertinents dans les titres des publications ont généré un nombre gérable de résultats dans Google Scholar. Toutefois, l'exactitude et l'accessibilité des données issues de cette stratégie de recherche étaient quelque peu médiocres. Les recherches pour TI (« femmes » ET « atténuation du changement climatique ») et séparément pour TI (« genre » ET « atténuation du changement climatique ») ont renvoyé un total de 19 résultats de la période 2015–2022, si les mots de titre « risque de catastrophe » et « États-Unis » OU « Canada » étaient en outre exclus pour les résultats de recherche. Toutefois, après avoir éliminé les titres purement axés sur l'adaptation au climat, à l'accès payant ou comprenant des thèses de maîtrise, il ne restait plus que trois titres. (Remarque : Les résumés des titres payants ont toutefois été analysés ultérieurement, lorsqu'ils étaient pertinents.)

Ce travail initial d'interrogation des bases de données EBSCO et Google Scholar pour trouver des travaux faisant des liens entre l'autonomisation économique des femmes et les transitions bas carbone a révélé le relatif manque d'analyses et de discours économiques transversaux ou à l'échelle de l'économie (au-delà du niveau sectoriel), ainsi que les limites de ce type de méthodologie d'examen pour un sujet aussi interdisciplinaire.

En raison de ces limites évidentes, les auteurs ont complété l'examen par leur propre expertise de travail d'intersection et ont également utilisé une méthodologie boule de neige pour étoffer l'analyse des travaux intégratifs. Le terme « Boule de neige » désigne une méthode inductive consistant à se référer à des ouvrages faisant autorité, tels que les évaluations du GIEC sur des sujets pertinents. Les résultats sont enrichis par la consultation et l'examen d'autres experts afin de fournir une vue d'ensemble des forces et des faiblesses de la base de données.

Références

- L. Adams (2011). « Regional : Harnessing climate change mitigation initiatives to benefit women. » *Policy Commons* [page Web]. <https://policycommons.net/artifacts/388792/regional/1353305/> consulté le 19 décembre 2022.
- Fonds pour l'adaptation (2016). « Gender : A pivot difference maker in Adaptation Fund projects ». [vidéo] <https://www.youtube.com/watch?v=mdmuVf9mEoA> consulté le 19 décembre 2022.
- Fonds pour l'adaptation (2020). « Assessing progress : Integrating gender into adaptation projects and programmes ». [page Web]. <https://www.adaptation-fund.org/document/assessing-progress-integrating-gender-in-adaptation-fund-projects-and-programmes/> consulté le 19 décembre 2022.
- Fonds pour l'adaptation (2022). « Study on intersectional approaches to gender mainstreaming in adaptation-relevant interventions ». [page Web]. <https://www.adaptation-fund.org/document/study-on-intersectional-approaches-to-gender-mainstreaming-in-adaptation-relevant-interventions/> consulté le 19 décembre 2022.
- L. Aguilar (2010). « Establishing the links between gender and climate change adaptation and mitigation. » Par I. Dankelman, (Ed. *Gender and Climate Change : An introduction*. Londres : Earthscan. pp 173–193.
- L. Aguilar, M. Granat et C. Owren. *Roots for the future : The landscape and way forward on gender and climate change*. Washington DC : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Global Gender and Climate Alliance (GGCA).
- L. Aguilar (2021). Prácticas promisorias que promueven la igualdad de género y la autonomía de las mujeres en la respuesta al cambio climático en América Latina y el Caribe. Santiago du Chili : CEPAL – La Comisión Económica para América Latina (ECLAC – The Economic Commission for Latin America) <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/47270>
- A. Ajani, E. Onwubuya et R. Mgbenka (2013). « Approaches to economic empowerment of rural women for climate change mitigation and adaptation : Implications for policy. » *Journal of Agricultural Extension* 17 (1) : 23–34.
- Akina Mama wa Afrika (à paraître, 2023). *Intersectional Feminist Climate Justice Guide*. Kampala : AMWA.
- C.A.O. Akinbami, J.E. Olawoye et F.A. Adesina (2016). « Rural women belief system and attitude towards climate change mitigation and adaptation strategies in Nigeria ». W. In Leal Filho, H. Musa, G. Cavan, P. O'Hare et J. Seixas (éd.) *Climate Change Adaptation, Resilience and Hazards*. Suisse : Springer International Publishing. pp. 49–69. [DOI] https://doi.org/10.1007/978-3-319-39880-8_4
- M. Alston et B. Akhter (2016). « Gender and food security in Bangladesh : The impact of climate change ». *Gender, Place & Culture* 23 (10) : 1450–1464 [DOI] <https://www.doi.org/10.1080/0966369X.2016.1204997>
- L. Andersen, D. Verner et M. Wiebelt (2017). « Gender and climate change in Latin America : An analysis of vulnerability, adaptation and resilience based on household surveys. » *Journal of International Development* 29 (7) : 857–876. [DOI] <https://www.doi.org/10.1002/jid.3259>
- Banque asiatique de développement (ADB) (2019). *Gender Action Plan : FP085 : Green BRT Karachi*. Manille : ADB and Seoul : Green Climate Fund. <https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gender-action-plans-fp085-adb-pakistan.pdf>
- Banque asiatique de développement (ADB) (2022). *Pakistan : Karachi Bus Rapid Transit Red Line Project Social Safeguard Monitoring Report*. Manille : ADB. <https://www.adb.org/projects/documents/pak-47279-002-smr-2>

- A. Atteridge et C. Strambo (2020). *Seven principles to realize a just transition to a low-carbon economy*. Stockholm : Institut de l'environnement de Stockholm. <https://www.sei.org/publications/seven-principles-to-realize-a-just-transition-to-a-low-carbon-economy/>
- A. Atteridge (2022). (2022). *Exploring just transition in the Global South*. Berlin : Climate Strategies. <https://climatestrategies.org/publication/exploring-just-transition-in-the-global-south/>
- A. Bahadur, K. Peters, E. Wilkinson, F. Pichon et T. Tanner (2015). *The 3As : Tracking resilience across BRACED*. Londres : BRACED. <https://odi.org/fr/publications/the-3as-tracking-resilience-across-braced/>
- E. Blomstrom et B. Burns (2015). « Global policy landscape : A supporting framework for gender-responsive action on climate change. » Par L. Aguilar, M. Granat et C. Owren (éd.) *Roots for the Future : The Landscape and Way Forward on Gender and Climate Change*. Washington DC : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Global Gender and Climate Alliance (GGCA). Chapitre 2.
- I. Brill (2021). Étude de cas : « Energising Development (EnDev) in Tanzania : Energy sector – low-carbon development ». Par M. Dupar et P. Velasco (2021) *Advancing gender equality and climate action : A practical guide to setting targets and monitoring progress*. Cape Town : Alliance pour le climat et le développement. <https://cdkn.org/resource/genderequality>
- CARE International (décembre 2020 ; mise à jour en juin 2021). *Report card : Where is gender equality in national climate plans?* La Haye : CARE International. <https://careclimatechange.org/score-card-ndcs-gender-equality/> consulté le 5 septembre 2022.
- Climate Action Tracker (2022). « Despite Glasgow Climate Pact, 2030 climate target updates have stalled » [page Web]. <https://climateactiontracker.org/publications/despite-glasgow-climate-pact-2030-climate-target-updates-have-stalled/> consulté le 19 décembre 2022.
- Changement climatique (2022). « Silesia : A much-needed «just transition» away from coal » [page Web] <https://www.climate-chance.org/cas-etude/silesie-une-transition-juste-au-centre-de-toutes-les-attentions> consulté le 19 décembre 2022.
- Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire (CCAFS) (2021). « CCAFS : The CGIAR research center on climate change, agriculture and food security » [page Web]. <https://ccafs.cgiar.org/ccafs-legacy> consulté le 19 décembre 2022.
- Fonds d'investissement climatique (s.d.) « Knowledge center » [page Web]. <https://climateinvestmentfunds.org/knowledge-center> consulté le 19 décembre 2022.
- Présidence de la COP26 (2021). « Supporting the conditions for a just transition internationally » [page Web]. <https://ukcop26.org/supporting-the-conditions-for-a-just-transition-internationally/> consulté le 19 décembre 2022.
- T. Daniel (2021). *Guide to strengthening gender in climate finance projects*. Cape Town : Alliance pour le climat et le développement. <https://cdkn.org/resource/guide-strengthening-gender-integration-in-climate-finance-projects>
- I. Dankelman (Ed.) (2010). *Genre et changement climatique* Abingdon : Earthscan.
- F. Denton (2004) Gender and Climate Change : Giving the "Latecomer" a Head Start. *IDS Bulletin* 35(3) : 42–49. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1759-5436.2004.tb00133.x>
- G. Dowie, A. de Haan, S. Laszlo et K. Grantham (2021). « Introduction : The Growth and Economic Opportunities for Women Programme ». Dans K. Grantham, G. Dowie et A. de Haan (éd.) *Women's Economic Empowerment : Insights from Africa and South Asia*. Londres : Routledge. pp. 1–10. <https://www.routledge.com/Womens-Economic-Empowerment-Insights-from-Africa-and-South-Asia/Grantham-Dowie-Haan/p/book/9780367694791>

M. Dupar (2019). *Le Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées : Quels impacts pour l'Afrique ... l'Asie du Sud ... l'Amérique du Sud?* Cape Town : Alliance pour le climat et le développement, Overseas Development Institute et SouthSouthNorth. <https://www.cdkn.org/landreport>

M. Dupar, E. Lovell, V. Diwakar, O. Walmsley, C. Balcou et al. (2021). « Resilient generation : Supporting young people's prospects for decent work in the drylands of east and west Africa. » Londres : ODI, SPARC (Soutenir le pastoralisme et l'agriculture dans les crises récurrentes et prolongées) et GAGE (Gender and Adolescence Global Evidence). <https://odi.org/fr/publications/resilient-generation-supporting-young-pe-prospects-for-decent-work-in-the-drylands-of-east-and-west-africa/>

M. Dupar et P. Velasco (2021) *Advancing gender equality and climate action : A practical guide to setting targets and monitoring progress*. Cape Town : Alliance pour le climat et le développement. <https://cdkn.org/resource/genderequality>

M. Dupar (2022). « COP27 offers mixed news for social inclusion in climate policy ». CDKN [site Web]. <https://cdkn.org/story/cop27-offers-mixed-news-social-inclusion-climate-policy> consulté le 19 décembre 2022.

D. Edmunds, J. Sasser et E. Wollenberg (2013). « A Gender Strategy for Pro-Poor Climate Change Mitigation. » Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS). Copenhague, Danemark. Document de travail du CCAFS 36. Disponible en ligne à l'adresse suivante : www.ccafs.cgiar.org

M. Elder et S. H. Olsen (2019). « The design of environmental priorities in the SDGs ». *Global Policy* 10(S1) : 70–82. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/1758-5899.12596>

M. Faye (2012). *Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Development*. Washington DC : Banque mondiale. <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/978-0-8213-9551-6>

C. Feitosa et M. Yamaoka (2020). « Strengthening climate resilience and women's networks : Brazilian inspiration from agroecology », *Gender & Development*, 28 : 459–478.

H. Gartaula, T.B. Sapkota, A. Khatri-Chhetri, P. Gokul et B. Lone (2020). « Gendered impacts of greenhouse gas mitigation options for rice culture in India ». *Climatic Change* 163 : 1045–1063. [DOI] <https://doi.org/10.1007/s10584-020-02941-w>

M. Gebremichael, B. Ayele, A. Andargatchew et M. Dupar (2020). *Rural Ethiopian women diversify livelihoods and boost entire communities' climate resilience*. Cape Town : Alliance pour le Climat et le Développement. https://cdkn.org/resource/inside-story-rural-ethiopian-women-diversify-livelihoods-and-boost-entire-communities-climate-resilience?loclang=en_gb

GENNOVATE (s.d.) « Gender tools and resources » [page Web]. <https://gennovate.org/gender-tools-for-scientists/> consulté le 2 janvier 2023.

K. Georgieva et R. Shah (2020). « How governments can create a green, job-rich global recovery ». [page Web]. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2020/12/04/blog-how-governments-can-create-a-green-job-rich-global-recovery> consulté le 19 décembre 2022.

K. Georgieva, A. Sayeh et R. Sahay (2022). « How to close gender gaps and grow the global economy » [page Web]. <https://blogs.imf.org/2022/09/08/how-to-close-gender-gaps-and-grow-the-global-economy/> consulté le 19 décembre 2022.

Global Gender and Climate Alliance (GGCA) et Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (2009). *Les femmes et le changement climatique*. Gland, Suisse : UICN :

Global Gender and Climate Alliance (GGCA), Women's Environment and Development Organization (WEDO) et ENERGIA (2015). *Exposer les disparités entre les sexes dans le financement de l'atténuation du changement climatique*. New York : GGCA. <https://cdkn.org/resource/exposing-gender-gaps-financing-mitigation>

Institut mondial de la croissance verte (GGGI), Fondation européenne pour le climat, Alliance pour le climat et le développement (CDKN) (2014). *Green growth in practice : Lessons from country experiences*. Séoul, Berlin et Londres : GGGI, ECF et CDKN. <https://www.greengrowthknowledge.org/research/green-growth-practice-lessons-country-experiences>

Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda (Département de l'environnement, Ministère de la santé, du bien-être et de l'environnement) (2021). *Contributions révisées déterminées au niveau national*. Saint John's : Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda. <https://unfccc.int/NDCREG> (Recherche de « Active ») consulté le 1er août 2022.

Gouvernement de la Barbade (Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur) (2022). *L'initiative Bridgetown 2022*. Bridgetown : Gouvernement de la Barbade. <https://www.foreign.gov.bb/the-2022-barbados-agenda/> consulté le 19 décembre 2022.

Gouvernement de la République des Îles Marshall (2018). *Contributions déterminées au niveau national*. Majuro : Gouvernement de la République des Îles Marshall. <https://unfccc.int/NDCREG> (Recherche de « Archived items ») consulté le 1er septembre 2022.

Gouvernement du Népal (2020). *Deuxièmes contributions déterminées au niveau national*. Katmandou : Gouvernement du Népal. <https://unfccc.int/NDCREG> (Recherche de « Active ») consulté le 1er septembre 2022.

Gouvernement du Royaume-Uni, le Trésor de Sa Majesté (2006). *Le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique*. Londres : Gouvernement de Sa Majesté. https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20100407172811/https://www.hm-treasury.gov.uk/stern_review_report.htm

I. Granoff, W. McFarland, J. Eis, C. Hoy, C. Watson, A. Khan, G. de Battista, C. Marijs et N. Grist (2015). *Zero poverty, zero emissions : eradicating extreme poverty in the climate crisis*. Londres : ODI. <https://odi.org/en/publications/zero-poverty-zero-emissions-eradicating-extreme-poverty-in-the-climate-crisis/>

K. Grantham, G. Dowie et de A. Haan (2021). *Women's Economic Empowerment : Insights from Africa and South Asia*. Londres : Routledge. <https://www.routledge.com/Womens-Economic-Empowerment-Insights-from-Africa-and-South-Asia/Grantham-Dowie-Haan/p/book/9780367694791>

Green Belt Movement (s.d.) « Climate change » [page Web]. <http://www.greenbeltmovement.org/node/696> consulté le 2 janvier 2023.

Green Economy Coalition (s.d.) « Green Economy Coalition » [page Web]. <https://greeneconomycoalition.org> consulté le 2 janvier 2023.

A. Guterres (2020). *L'impact de la COVID-19 sur les femmes*. New York : Secrétariat général des Nations Unies. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/04/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women>

J. Hagen-Zanker et R. Mallett (2013). *How to do a rigorous, evidence-focused literature review in international development*. Londres : ODI. <https://odi.org/fr/publications/how-to-a-rigorous-evidence-focused-literature-review-international-development-a-guidance-note/>

T. Hickmann, F. Biermann, M. Spinazzola, C. Ballard, M. Bogers, O. Forestier, A. Kalfagjiani, R.E. Kim, F. Montesano, T. Peek, C. Sénit, M. van Driel et M.J. Vijge. (2022). « Success factors of global goal-setting for sustainable development : Learning from the Millennium Development Goals ». *Sous Sustainable Development* [Publication « Early view » avant l'inclusion dans une édition, novembre 2022]. [DOI] <https://doi.org/10.1002/sd.2461>

High Ambition Coalition (2021). « Leaders' statement for COP26 » [page Web] <https://www.highambitioncoalition.org/statements/cochair-summary-april-2021-9n7c5-z7kxl-733k4-49h35> consulté le 19 décembre 2022.

S. Huyer, E. Simelton, N. Chanana, A. A. Mulema et E. Marty (2021). « Expanding opportunities : A framework for gender and socially-inclusive climate resilient agriculture. » *Frontiers in Climate*. [DOI] <https://doi.org/10.3389/fclim.2021.718240> consulté le 19 décembre 2022.

Organisation internationale du travail (OIT) (2018). *Emploi et questions sociales dans le monde 2018 : une économie verte et créatrice d'emplois*. Genève : Organisation internationale du travail.

Organisation internationale du travail (OIT) (2021). « L'impact de la pandémie sur l'emploi est pire que prévu » [page Web]. https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_824098/lang--en/index.htm consulté le 19 décembre 2022.

Fonds monétaire international (FMI), Fiscal Affairs (s.d.) « Verdir la reprise : Série spéciale sur les mesures budgétaires à prendre face à la COVID-19 » [page Web]. Washington DC : FMI. <https://www.imf.org/en/Topics/climate-change/green-recovery> consulté le 19 décembre 2022.

Fonds monétaire international (FMI). (Avril 2022). « A greener labor market : Employment, policies, and economic transformation, Chapitre 3 ». Sous *World economic outlook*. Washington DC : FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2022/04/19/world-economicoutlook-april-2022>

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2010) « Réunion du groupe de travail croisé du GIEC sur le traitement cohérent des incertitudes, Jasper Ridge, CA, États-Unis 6–7 juillet 2010. Note d'orientation à l'intention des auteurs principaux du cinquième rapport d'évaluation du GIEC sur le traitement cohérent des incertitudes. »

GIEC (2018). Résumé à l'intention des décideurs. Sous *Réchauffement climatique de 1,5°C. Rapport spécial du GIEC sur les incidences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport à la période préindustrielle et sur les moyens de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre dans le contexte du renforcement des actions mondiales contre le changement climatique, du développement durable et des efforts d'éradication de la pauvreté* [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, et T. Waterfield (éd.)]. Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis : Cambridge University Press, pp. 3–24. <https://www.ipcc.ch/sr15>

GIEC (2014a) « Résumé à l'intention des décideurs ». Sous *Changement climatique 2014 : Atténuation du changement climatique*. Contribution du Groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [O. Edenhofer, R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel et J.C. Minx (Eds.)]. Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis : Cambridge University Press.

GIEC (2014b) « Résumé technique ». Dans *Changement climatique 2014 : Atténuation du changement climatique*. Contribution du groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. O. Edenhofer, R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, S. Kadner, J.C. Minx, S. Brunner, S. Agrawala, G. Baiocchi, I.A. Bashmakov, G. Blanco, J. Broome, T. Bruckner, M. Bustamante, L. Clarke, M. Conte Grand, F. Creutzig, X. Cruz-Núñez, S. Dhakal, N.K. Dubash, P. Eickemeier, E. Farahani, M. Fischedick, M. Fleurbaey, R. Gerlagh, L. Gómez-Echeverri, S. Gupta, J. Harnisch, K. Jiang, F. Jotzo, S. Kartha, S. Klasen, C. Kolstad, V. Krey, H. Kunreuther, O. Lucon, O. Masera, Y. Mulugetta, R.B. Norgaard, A. Patt, N.H. Ravindranath, K. Riahi, J. Roy, A. Sagar, R. Schaeffer, S. Schlömer, K.C. Seto, K. Seyboth, R. Sims, P. Smith, E. Somanathan, R. Stavins, C. von Stechow, T. Sterner, T. Sugiyama, S. Suh, D. Ürge-Vorsatz, K. Urama, A. Venables, D.G. Victor, E. Weber, D. Zhou, J. Zou et T. Zwickel, 2014 : Résumé technique. Dans : *Changement climatique 2014 : Atténuation du changement climatique*. Contribution du Groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [O. Edenhofer, R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel et J.C. Minx (éd.)]. Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis : Cambridge University Press. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ipcc_wg3_ar5_technical-summary.pdf

- GIEC (2019). *Rapport spécial : Changement climatique et terres émergées : Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*. [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (éd.)]. Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis : Cambridge University Press. [DOI] <https://doi.org/10.1017/9781009157988.003> et <https://www.ipcc.ch/srccl/>
- GIEC (2021). « Résumé à l'intention des décideurs ». Dans : *Changement climatique 2021 : la base des sciences physiques*. Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [V. Masson-Delmotte, P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu et B. Zhou (éd.)]. Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis : Cambridge University Press. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf
- GIEC (2022a). *Changements climatiques 2022 : Impacts, Adaptation et Vulnérabilité*. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (éd.)]. Cambridge University Press.
- GIEC (2022b). « Résumé à l'intention des décideurs ». Dans *Changement climatique 2022 : Atténuation du changement climatique*. Contribution du Groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (éd.)]. Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis : Cambridge University Press. doi : 10.1017/9781009157926 <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>
- IRENA (2019). *Énergies renouvelables : La dimension genre*. Vienne : IRENA. <https://www.irena.org/publications/2019/Jan/Renewable-Energy-A-Gender-Perspective>
- UICN (2021). *Genre et planification climatique nationale : Intégration de la dimension de genre dans les contributions révisées déterminées au niveau national*. Gland, Suisse : UICN. <https://genderandenvironment.org/gender-and-ndcs-2021/>
- O. Johnson, J. Yi-Chen Han, A. L. Knight, S. Mortensen, Thazin Aung et al. (2020). « Intersectionality and energy transitions : A review of gender, social equity and low-carbon energy ». *Energy Research & Social Science*, 70(101774) [DOI] <https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101774>.
- N. Kabeer (2015). « Gender equality, the MDGs and the SDGs : Achievements, lessons and concerns » [page Web]. <https://www.theigc.org/blog/gender-equality-the-mdgs-and-the-sdgs-achievements-lessons-and-concerns/> consulté le 19 décembre 2022.
- L. Kelly (2021). « Direct and indirect impacts of the Covid-19 pandemic on women and girls ». Rapport du Helpdesk K4D. Institut des études sur le développement. [DOI] <https://doi.org/10.19088/K4D.2021.141>
- A.M. Larson, D. Solis, A. E. Duchelle, S. Atmadja, I. Aju Pradnja Resosudarmo, T. Dokken et M. Komalasari (2018). « Gender lessons for climate initiatives : A comparative study of REDD+ impacts on subjective wellbeing. » *World Development* 108 : 86–102. [DOI] <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.02.027>.
- V. Le Masson (2016). *Genre et résilience : De la théorie à la pratique*. Londres : Gestionnaire des connaissances BRACED.
- S. Mahanty, J. Fox, M. Nurse, P. Stephen et L. McLee (2006). *Hanging in the Balance : Equity in Community-Based Natural Resource Management in Asia*. Bangkok et Honolulu : RECOFTC et East-West Center. <https://www.recoftc.org/publications/0000173>

- J.A. McGee, P. Greiner, M. Christensen, C. Ergas et M.T. Clement (2020). « Gender inequality, reproductive justice, and decoupling economic growth and emissions : A panel analysis of the moderating association of gender equality on the relationship between economic growth and CO₂ emissions ». *Environmental Sociology* 6(3) : 1–14. [DOI] <https://doi.org/10.1080/23251042.2020.1736364>
- K. Michael, M. Shrivastava, A. Hakku et K. Bajaj (2019). « A two-step approach to integrating gender justice into mitigation policy : Examples from India ». *Climate Policy* 20(7) : 800–814. [DOI] <https://www.doi.org/10.1080/14693062.2019.1676688>
- K. De Paz Neefjes et V. Nelson (2010.) « Responding to climate change in Vietnam : Opportunities for improving gender equality ». Par I. Dankelman, (Ed. *Gender and Climate Change : An introduction*. Londres : Earthscan, pp. 107–114.
- C. Nieves, I. Gaddis et M. Muller (2021). *Gender and Covid-19 : What have we learnt, one year later?* Washington DC : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35829/Gender-and-COVID-19-What-have-we-learnt-one-year-later.pdf>
- O. Odigie-Emmanuel (2010). « Étude de cas 5.3 : L'impact du changement climatique sur les femmes au Nigeria ». Par I. Dankelman, (Ed.) *Gender and Climate Change : An introduction*. Londres : Earthscan. pp 123–129.
- E. N. Ogbiede-Osaretin et O. M. Efe (2022). « Climate change mitigation and gender inequality nexus : Evidence from Sub-Saharan Africa ». *Journal of Economics and Allied Research*. 7(1) : 1–12.
- Oxfam et ONU (2009). *Responding to climate change in Vietnam : Opportunities for improving gender equality*. Hanoi : Oxfam et PNUD. <https://lib.icimod.org/record/14419>
- P. Petesch, L. Badstue, L. Camfield, S. Feldman, G. Prain et P. Kantor (2018). « Qualitative, comparative, and collaborative research at large scale : The GENNOVATE Field Methodology. » *Journal of Gender, Agriculture and Food Security*. 3 (1) : 28–53.
- Prindex (2020). *Women's perception of tenure security : Evidence from 140 countries*. Londres : Prindex. <https://www.prindex.net/reports/womens-perceptions-tenure-security-evidence-140-countries/>
- T. Raczek, E. Blomstrom et C. Owren (2010). « Climate change and gender : Policies in place ». Par I. Dankelman, (Ed.) *Gender and climate change : An introduction*. Londres : Earthscan. pp.194–210.
- K. Raworth (2017). *Doughnut Economics : Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist*. Londres : Penguin.
- K. Raworth, (n.d.) Doughnut Economics [page Web]. <https://www.kateraworth.com/doughnut/#>
- RECOFTC (2011). « Social forestry in climate change adaptation and mitigation » [page Web]. <https://www.recoftc.org/stories/social-forestry-climate-change-mitigation-and-adaptation> consulté le 19 décembre 2022.
- C. Remteng, J. Nkem, L. Mofor et J. Murombedzi (2022). « Gender in the Nationally Determined Contributions of African countries : A way forward for effective implementation of adaptation and mitigation strategies ». *Ecofeminism and Climate Change* 3(1) : 2–22 [DOI] <https://doi.org/10.1108/EFCC-01-2021-0001>.
- H. Ritchie (2021). « Many countries have decoupled economic growth from CO₂ emissions, even if we take off-shored production into account ». Our World in Data [page Web]. <https://ourworldindata.org/co2-gcp-decoupling> consulté le 1er août 2022.
- J. Rockström, W. Steffen, K. Noone, Å. Persson, F. Stuart III Chapin et al. (2009). « Planetary boundaries : Exploring the safe operating space for humanity ». *Ecology and Society* 14(2) : 32. <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art32/>

A. Rojas (2015). « Gender and energy access in the context of the Scaling-Up Renewable Energy Program (SREP) ». Document de travail non publié du ministère néerlandais des Affaires étrangères et des Fonds d'investissement pour le climat.

H. Scoviana et S. Setiada (2018). « Strategi Perempuan Dayak Ngaju dalam Program REDD+ di Kalimantan Tengah ». *Jurnal Ilmiah Pendidikan Lingkungan dan Pembangunan Berkelanjutan*. 19(1) : 1–21 [DOI] <https://doi.org/10.21009/PLPB.191.01>

L. Siegele (2020). *Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans les contributions révisées et les nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN)*. New York : Women's Environment and Development Organization (WEDO). <https://wedo.org/brief-gender-equality-and-womens-empowerment-in-updated-and-new-nationally-determined-contributions-ndcs>

R. Stock (2021). 'Bright as night : Illuminating the antinomies of "gender positive" solar development'. *Développement mondial*, 138- (105196) [DOI] <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105196>.

Tovar-Restrepo, M. (2010). « Étude de cas 5.6 : Changement climatique et femmes autochtones en Colombie ». Par I. Dankelman, (Ed. *Gender and Climate Change : An introduction*. Londres : Earthscan. pp. 145–151. Nations Unies (s.d.). « Women and girls : Closing the gender gap » [page Web]. https://www.un.org/en/un75/women_girls_closing_gender_gap consulté le 1er août 2022

Nations Unies (2022). *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022*. New York : Nations Unies.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (s.d.). « Indice de développement de genre (GDI, Gender Development Index) » [page Web]. <https://hdr.undp.org/gender-development-index> accessed 1er août 2022.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2022). *Emissions Gap Report 2022 : The Gathering Storm* ». Nairobi : PNUE. <https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2022>

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2015). *Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa vingtième session, tenue à Lima du 1er au 14 décembre 2014*. <https://unfccc.int/resource/docs/2014/cop20/fra/10a03.pdf> (Voir Décision 18/CP.20 : Programme de travail de Lima sur l'égalité des sexes, 2014, FCCC/ CP/2014/10/Add.3)

CCNUCC (2015). « L'Accord de Paris. » [page Web] FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1. <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>

CCNUCC (2017). « Programme de travail renforcé de Lima relatif au genre » [page Web]. <https://unfccc.int/topics/gender/workstreams/the-enhanced-lima-work-programme-on-gender> consulté le 6 janvier 2023.

CCNUCC (2020). *Transition juste pour la population active et la création d'emplois décents et de qualité*. Bonn : CCNUCC. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Just%20transition.pdf>

CCNUCC (2021a). *Contributions déterminées au niveau national en vertu de l'Accord de Paris : Rapport de synthèse du Secrétariat*. Bonn : UNFCCC. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2021_08_adv_1.pdf

CCNUCC (2021b). *Évaluation biennale et aperçu des flux financiers climatiques (quatrième édition)*. Bonn : CCNUCC. <https://unfccc.int/topics/climate-finance/resources/biennial-assessment-and-overview-of-climate-finance-flows>

CCNUCC (2022a). *Mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'action pour l'égalité des sexes, les domaines à améliorer et les travaux supplémentaires à entreprendre*. Bonn : Secrétariat de la CCNUCC. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2022_8.pdf FCCC/SBI/2022/8

CCNUCC (2022b). *Sharm El-Sheikh Implementation Plan : Decision -/CMA.4*. Bonn : CCNUCC. <https://unfccc.int/documents/624441>

CCNUCC (2022c). Décision-/CP.27 -/CMP.17 *Le rapport du Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre* Bonn : CCNUCC. <https://unfccc.int/documents/624432>

ONU Femmes (2020). *Lutter contre les conséquences économiques du COVID-19 : solutions politiques et options en vue d'une réponse et d'une relance sensibles au genre*. New York : ONU Femmes. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/06/policy-brief-addressing-the-economic-fallout-of-covid-19>

Nations Unies (2015) « The Paris Agreement » [page Web]. <https://www.un.org/en/climatechange/paris-agreement> consulté le 22 juin 2022.

Nations Unies (2022). *Rapport 2022 sur les objectifs de développement durable*. New York : Nations Unies. pp. 26, 28, 36, 37. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>

K. Vincent (juin 2022). *Gender in agricultural and pastoral livelihoods in SPARC countries in sub-Saharan Africa and the Middle East*. Londres : Soutenir le pastoralisme et l'agriculture dans les crises récurrentes et prolongées (SPARC). <https://www.sparc-knowledge.org/resources/gender-agricultural-and-pastoral-livelihoods-sparc-countries-sub-sahar-africa-and>

Vivid Economics (n.d.) « Greenness of Stimulus Index » [page Web]. <https://www.vivideconomics.com/casestudy/greenness-for-stimulus-index/> consulté le 1er septembre 2022.

L. Westholm et S. Arora-Jonsson (2018). « What room for politics and change in global climate governance? Addressing gender in co-benefits and safeguards. » *Environmental Politics* 27(5) : 917–938. [DOI] <https://www.doi.org/10.1080/09644016.2018.1479115>

S. Whitley, J. Thwaites, H. Wright et C. Ott (2018). *Making finance consistent with climate goals : Insights for operationalizing Article 2.1c of the UNFCCC Paris Agreement*. Londres : ODI. <https://odi.org/fr/publications/making-finance-consistent-with-climate-goals-insights-for-operationalising-article-21c-of-the-unfccc-paris-agreement/>

E. Wilkinson, M. Scobie, C. Lindsay, J. Corbett, G. Carter, R. Bouhia et M. Bishop M. Scobie, C. Lindsay, J. Corbett, G. Carter, R. Bouhia et M. Bishop (2021). *Sustaining Development in Small Island Developing States : A Reform Agenda*. Londres : ODI. https://cdn.odi.org/media/documents/ODI_SIDS_Policy_brief_final_July_2021.pdf

Women's Environment and Development Organization (s.d.) 'Gender and Climate Tracker' [page Web]. <https://genderclimatetracker.org/> consulté le 1er août 2022.

Banque mondiale (2021). *Plan d'action sur le changement climatique, 2021–2025*. Washington DC : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35799>

Forum économique mondial (2017). *Rapport mondial sur les disparités entre les sexes*. Genève : WEF. https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2017.pdf

Forum économique mondial (2020). *Rapport mondial sur les disparités entre les sexes*. Genève : WEF. https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2020.pdf

Forum économique mondial (2022). *Rapport mondial sur les disparités entre les sexes*. Genève : WEF. <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2022>

Organisation météorologique mondiale (OMM) (2022). *Rapport provisoire sur l'état du climat mondial*. Genève : OMM. <https://www.rmets.org/news/provisional-state-global-climate-report-2022>

E. Zusman, S-Y. Rojas et L. Adams (2016). *Intégration du genre dans les activités d'atténuation du changement climatique : Directives à l'intention des décideurs et des concepteurs de propositions*. Mandaluyong, Philippines. Banque asiatique de développement (BAD). <https://www.adb.org/publications/mainstreaming-gender-climate-mitigation-activities>



GLOW

Gender Equality in a Low Carbon World

<https://glowprogramme.org>

Clause de non-responsabilité.

Ce travail a été réalisé avec l'aide d'une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) d'Ottawa, au Canada, dans le cadre du programme Gender Equality in a Low Carbon World (GLOW). Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ou de son Conseil de direction, ni celles des entités qui gèrent CDKN et GLOW.

© 2023. Alliance pour le climat et le développement. Licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 (CC-BY 4.0).



SOUTH
SOUTH
NORTH

